

Retour d'expériences

Bilan du déploiement des Atlas de la Biodiversité Communale en région Auvergne-Rhône-Alpes

Mars 2018



Retour d'expériences

Bilan du déploiement des Atlas de la Biodiversité Communale en région Auvergne-Rhône-Alpes

Mars 2018

Préambule

Ce retour d'expériences a été rédigé à la demande de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL AURA).

Il est destiné aux collectivités qui souhaitent aujourd'hui mettre en œuvre un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Il se présente comme un recueil des expériences déjà menées par les collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) et propose donc de partager les différents outils, méthodes et actions développés et mis en œuvre par ses collectivités.

Les ABC qui ont servi à alimenter ce retour d'expériences ont été engagés entre 2010 (date de lancement de la démarche par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer) et 2015.

Nous remercions les collectivités qui ont contribué à cette étude ainsi que les associations que nous avons contactées et nous ont permis de dresser ce recueil basé sur leurs expériences.

Rédacteurs et contributeurs

Ce document a été rédigé par Claire Détruit et Céline Barrailh du Cerema Centre-Est et a fait l'objet d'une relecture par Patrick Chegrani de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

Illustrations

Les illustrations, photos et tableaux sont issus des différents documents ABC que nous ont transmis les collectivités et dont les références sont citées en annexe C. Leur diffusion a été autorisée par les collectivités concernées.

Enfin, les fiches communes, en annexe D du présent rapport, reprenant les réponses des collectivités à l'enquête ABC ont fait l'objet d'une validation par les collectivités.

Merci de contacter Claire Détruit (claire.detrui@cerema.fr) si un oubli ou une erreur est constaté afin d'effectuer une correction.

Sommaire

A - Introduction.....	7
A.1 - Un Atlas de la Biodiversité Communale ? Quelques éléments de définition.....	8
A.2 - Pourquoi cette étude ?.....	8
B - Méthodologie et résultats de la consultation.....	9
B.1 - Une consultation des collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes.....	10
B.2 - Un recueil basé sur vingt expériences.....	10
C - Les enseignements issus des Atlas de la Biodiversité Communale étudiés : caractéristiques et valorisation des actions mises en œuvre.....	11
C.1 - Contexte dans lequel s'inscrit la démarche.....	12
C.2 - Animation de la démarche et communication.....	13
C.3 - Financement d'un ABC.....	16
C.4 - Diagnostic écologique : méthodologie, valorisation et communication.....	17
C.4.1 -Groupes étudiés et méthodologie.....	17
C.4.2 -Des inventaires ciblés : pourquoi et comment ?.....	32
C.4.3 -La place importante des sciences participatives.....	33
C.4.4 -Une faible capitalisation des données.....	38
C.4.5 -Une communication dynamique autour des résultats de l'ABC.....	38
C.5 - Des inventaires à décliner en enjeux pour le territoire.....	39
C.6 - Les suites données au diagnostic de la biodiversité.....	41
C.6.1 -Des actions de natures variées.....	41
C.6.2 -... Pouvant être formalisées dans un plan d'actions communal pour la biodiversité.....	48
C.6.3 -... Pouvant être portées par des acteurs locaux.....	48
D - Des retours d'expériences à partager.....	49
D.1 - Les points forts de la démarche ABC.....	50
D.2 - Les difficultés rencontrées.....	51
D.3 - Les points d'amélioration proposés.....	52
D.3.1 -Concernant le partage d'expériences.....	52
D.3.2 -Concernant la capitalisation des données.....	52
D.3.3 -Concernant la mise en œuvre des ABC.....	52
Annexes.....	54
Annexe A – Liste des communes engagées dans la démarche ABC au 19 octobre 2015 en Auvergne-Rhône-Alpes.....	55
Annexe B – Questionnaire ABC transmis aux collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes.....	56
Annexe C – Bibliographie : liste des documents étudiés.....	58
Annexe D – Présentation des résultats de l'enquête : les fiches communes.....	60

A - Introduction

A.1 - Un Atlas de la Biodiversité Communale ? Quelques éléments de définition

La démarche Atlas de la biodiversité communale (ABC) a été lancée en 2010 par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (MEEM) afin d'accompagner les collectivités territoriales dans l'identification de la biodiversité présente sur leur territoire et la mise en place d'actions de protection et de valorisation de la biodiversité et de sensibilisation.

En parallèle, la sensibilisation des élus, habitants et acteurs du territoire à la biodiversité tient une place importante dans la démarche et constitue un facteur clé de réussite.

L'échelle d'un ABC peut être communale ou intercommunale.

A.2 - Pourquoi cette étude ?

Par un appel à manifestations d'intérêt lancé en juillet 2017, l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) a relancé la mise en œuvre de la démarche ABC en apportant un soutien financier aux collectivités territoriales et parcs naturels régionaux qui souhaitent s'engager dans un tel projet.

C'est dans ce contexte que la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL AURA) a souhaité dresser un bilan des ABC réalisés en Auvergne-Rhône-Alpes afin d'en tirer des expériences qui bénéficieront aux nouveaux acteurs qui s'engagent.

Ce document constitue donc un recueil des expériences menées en Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) avec une présentation des enseignements et points marquants de la démarche illustrés d'exemples d'initiatives et d'actions mises en œuvre par les collectivités.

B - Méthodologie et résultats de la consultation

B.1 - Une consultation des collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Une information sur l'élaboration de ce recueil d'expériences a été réalisée par la DREAL par un **courrier** adressé aux 38 collectivités concernées (voir annexe A : liste des communes engagées dans la démarche au 19 octobre 2015). En plus d'une information sur l'étude à venir, la DREAL demandait que les **différents travaux produits par les communes dans le cadre de leur ABC soient transmis au Cerema**. En parallèle, un **questionnaire en ligne** (annexe B) a été adressé aux 38 collectivités afin de recueillir des éléments d'appréciation sur la démarche mise en place par la commune, les points de réussite, les points d'amélioration ou les éventuelles difficultés.

Les différents éléments recueillis à travers les réponses au questionnaire et l'analyse des documents reçus ont servi à élaborer ce recueil d'expériences qui valorisent ainsi les travaux réalisés par les collectivités.

B.2 - Un recueil basé sur vingt expériences

Les **résultats de la consultation** au 24/10/2017 sont les suivants :

- La liste établie par le Ministère au 19 octobre 2015 comprenait 38 communes. Pour les onze communes de l'Allier et une commune du Puy-de-Dôme identifiées dans cette liste, l'élaboration de l'ABC a été portée par la communauté de communes. Il s'agit donc de **27 démarches ABC lancées en AURA** au 19 octobre 2015.
- L'analyse présentée dans ce rapport a porté sur **20 démarches ABC** : ce sont les communes pour lesquelles nous avons reçu les documents produits et/ou le questionnaire a été rempli.
- Pour les **7 autres communes** :
 - cinq communes n'ont pas répondu à la sollicitation ;
 - une commune n'a finalement pas élaboré d'ABC (la démarche n'a pas été menée au bout, l'emploi civique prévu pour réaliser l'ABC n'a pas été obtenu par la mairie à l'époque) ;
 - une commune ne peut répondre à notre étude : les personnes concernées ne sont plus en contact avec la mairie et donc non joignables pour cette étude.

**c - Les enseignements issus des
Atlas de la Biodiversité
Communale étudiés :
caractéristiques et valorisation des
actions mises en œuvre**

C.1 - Contexte dans lequel s'inscrit la démarche

■ Une majorité de communes qui se lancent dans la démarche ABC

Les ABC conduits en Auvergne-Rhône-Alpes sont très majoritairement portés par une commune. Seule une intercommunalité a porté ce dispositif sur un territoire comprenant 12 communes (11 communes du département de l'Allier et une commune limitrophe du Puy-de-Dôme).

La collectivité, en tant que porteuse du projet, a piloté l'élaboration du dispositif et s'est le plus souvent appuyée sur des experts pour la mise en œuvre technique du dispositif (diagnostic écologique, actions de sensibilisation).

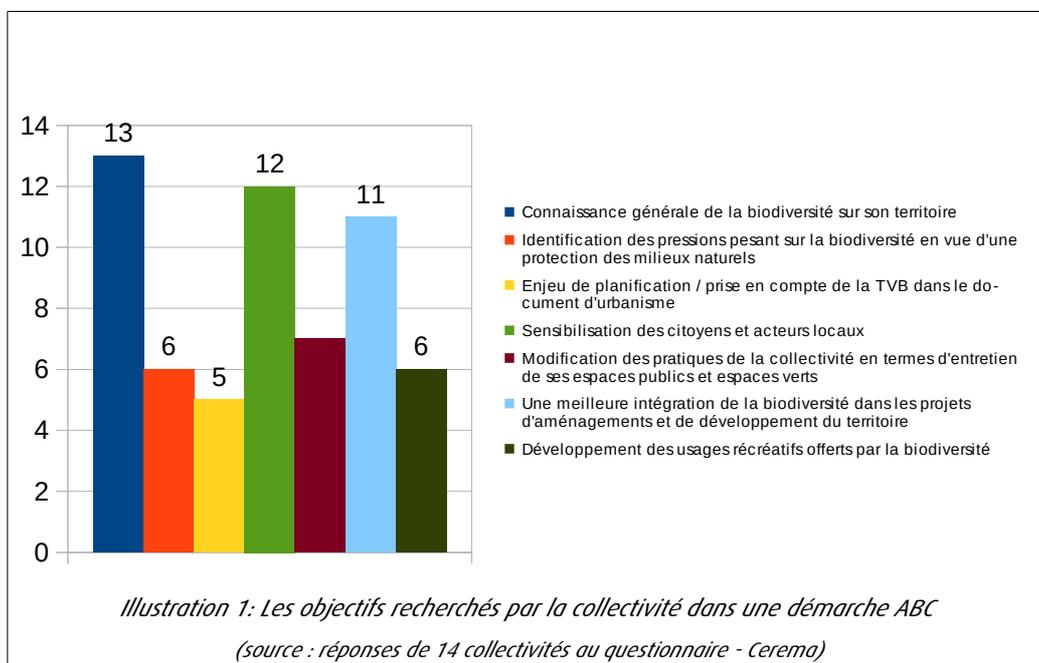
■ Des collectivités déjà sensibilisées

La mise en place d'un ABC s'inscrit essentiellement dans un contexte local favorable à la biodiversité avec des actions en faveur de la biodiversité et de l'environnement déjà mises en œuvre par la collectivité (agenda 21, zéro pesticide, plan d'action biodiversité en ville, classement des parcs de la ville en refuges LPO, etc). La volonté affichée est donc de poursuivre la dynamique engagée par l'actuelle municipalité ou les municipalités précédentes par une connaissance de la biodiversité de son territoire et une sensibilisation des habitants.

Le contexte local avec un réseau d'acteurs impliqués dans l'environnement a également pu favoriser la mise en place d'un ABC (levier évoqué par trois collectivités).

■ L'intérêt de la démarche pour la collectivité réside essentiellement dans l'amélioration de la connaissance de la biodiversité et la sensibilisation des habitants

L'ABC est reconnu comme un dispositif qui permet une connaissance générale de la biodiversité sur son territoire (pour 13 des 14 collectivités ayant répondu au questionnaire) et une sensibilisation des citoyens et acteurs locaux (pour 12 des 14 collectivités ayant répondu au questionnaire). Cette connaissance de la biodiversité est reconnue comme intéressante pour une meilleure prise en compte des enjeux dans les projets d'aménagements et de développement du territoire (11 réponses).



■ Une durée moyenne d'élaboration de 2 ans et 7 mois

Les collectivités qui ont répondu au questionnaire sont sept à avoir terminées l'élaboration de leur ABC au moment de l'enquête. Ces ABC ont été lancés entre 2010 pour les plus anciens et 2015 pour le plus récent. La durée moyenne d'élaboration d'un ABC pour ces collectivités est de 2 ans et 7 mois et peut aller jusqu'à 4 ans pour certains ABC.

(a) Exemple de l'ABC de Romans-sur-Isère : un ABC en 4 ans

<ul style="list-style-type: none"> • 2013 : lancement de l'ABC et état des lieux de la connaissance naturaliste (travail bibliographique et consultations) • 2014 : compléments naturalistes, actions de formation et mises en place d'actions participatives (ex : enquête participative « Des hérissons dans mon quartier ») • 2015 : nouvelles prospections spécifiques (arbres-gîtes, inventaire papillons) et actions participatives 	<p>(ex : enquêtes papillons, gîte chauve-souris et hérisson)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2016 : poursuite de l'acquisition de données naturalistes (les papillons et la Tarente de Maurétanie) et mise en place d'actions participatives et de communication (restitution des travaux menés en 2016, plaquettes, affiches, etc)
--	---

Pour les sept autres communes, le dispositif est en cours d'élaboration, la démarche ayant été engagée en 2015 pour six communes et 2010 pour une commune. Pour cette dernière, les diagnostics sont terminés (flore et habitats, reptiles et amphibiens, lépidoptères, etc). La commune souhaite aujourd'hui intégrer ces résultats à la démarche PLUI via une annexe spécifique et sensibiliser ses habitants par la rédaction d'un guide de la nature ordinaire.

C.2 - Animation de la démarche et communication

■ Une animation globale de la démarche en majorité assurée par la collectivité

L'animation du dispositif est assurée par la collectivité pour neuf des collectivités qui ont participé à l'enquête. Deux collectivités ont mis en place un comité de pilotage composé de différents acteurs (voir exemple 1 dans l'encadré ci-dessous) pour suivre notamment l'avancement de la démarche. Pour les trois autres communes, l'animation est assurée en binôme avec une structure naturaliste (Frapna, LPO ou CPIE).

(b) Exemples de pilotage mis en place pour la conduite du projet

Exemple 1 : Un comité de pilotage pour suivre l'avancement de la démarche (Saint-Benigne, 2015)

<p>Initiative de la commune</p> <p><u>Membres</u> : élus et techniciens de la commune, FRAPNA, acteurs locaux, presse, EPTB, CEN, agriculteurs, école de la commune, syndicat de rivière, associations locales.</p> <p><u>Rôles de cette instance</u> (extraits du bilan 2015 de l'ABC réalisé par la FRAPNA Ain) :</p> <p>-Interface entre les différents partenaires (Élus, Conseil Départemental, Conseil Régional, Agence de l'eau, FRAPNA, SBVR, Entreprises, Écoles, Associations, Presse...)</p>	<p>-Suivi de l'évolution des travaux réalisés par la FRAPNA</p> <p>-Mise en place d'actions sur la commune</p> <p>-Recherche de financements pour mener à bien les actions prévues</p> <p>-Suivi et évaluations des actions mises en place</p> <p>-Mise en place d'actions de communication (presses, école, blog, bulletin municipal...).</p> <p>Retour d'expériences de la FRAPNA Ain : Une démarche très intéressante qui permet de sensibiliser et d'impliquer plusieurs personnes dans le suivi de l'ABC.</p>
---	---

Exemple 2 : Désignation d'un référent communal ABC au sein de la collectivité

Démarche de la FRAPNA Ain pour les quatre communes du département engagées dans un ABC (Ambérieu-en-Bugey, Saint-Benigne, Artemare, Journans) avec identification d'un référent ABC dans chaque commune.

a changé en cours de route (le nouveau référent appartenait au comité de pilotage donc connaissait la démarche), le référent a été le même tout au long de la démarche.

Pour la FRAPNA, c'est une démarche intéressante qui permet d'avoir un interlocuteur unique qui porte l'ABC et suit l'avancement du dispositif.

Organisation d'une réunion annuelle par la FRAPNA afin de créer du lien entre les quatre communes, partager les expériences de chacun et élaborer ensemble des pistes d'actions pouvant être communes aux quatre collectivités.

Le référent communal est un élu de la commune. Excepté pour Saint-Benigne où le référent communal

Exemple 3 : Association du Conseil Municipal Jeunes (Artemare, 2016)

Le CMJeunes a été associé à la démarche ABC, ce qui a permis de sensibiliser un public plus large. Le CMJeunes a participé à différentes actions réalisées dans le cadre de l'ABC et a porté de nombreuses actions de sensibilisation.

Des particularités de l'opération au niveau pilotage / concertation soulignées par les collectivités :

- « Une démarche inscrite dans l'agenda 21 de la collectivité en cours de labellisation nationale » (commune de Liergues - Rhône)
- « Un partenariat fort et de longue date entre la LPO et la commune qui facilite la démarche » (commune de La Motte-Servolex - Savoie)
- « L'appui de la FRAPNA est une aide précieuse » (Commune d'Ambérieu-en-Bugey - Ain)
- « plusieurs pilotes, changement d'équipe politique durant l'ABC » (Commune de Romans-sur-Isère - Drôme)
- « démarche suivie par les élus » (Saint-Benigne)
- « L'intercommunalité est le porteur de projet, le territoire d'intervention s'étend sur 12 communes » (Montluçon Communauté)
- « Travail en parallèle avec une autre commune Landos » (Langeac)

■ De nombreux acteurs impliqués dans la démarche

De manière unanime, les collectivités ont mentionné les acteurs suivants pour leur implication à différent niveau :

- les **élus et le conseil municipal** pour le pilotage du dispositif et la recherche de financement (et participation de certains élus aux inventaires participatifs) ;
- les **structures naturalistes** pour leur appui dans l'animation de la démarche, la réalisation du diagnostic et/ou des inventaires biodiversité (et notamment la LPO, Frapna, CPIE, CBNMC, PNR, Chauve-souris Auvergne, Groupe Mammalogique d'Auvergne, Fédération de pêche et protection des milieux aquatiques) ;
- les **habitants** pour leur participation aux inventaires participatifs.

De manière plus ponctuelle, les acteurs suivants ont été indiqués par quelques collectivités :

- le conseil municipal Jeunes (participation aux actions et animations) ;
- les services municipaux et notamment les services communication (information du public sur la réalisation de l'ABC et ses enjeux) et environnement (relais élus, conseil des sages, comité de pilotage Agenda 21) ainsi que les équipes techniques (réalisation des inventaires) ;
- les propriétaires de prairies, jardins, parcs (ouverture au public pour les inventaires) ;
- les écoles primaires pour leur contribution aux inventaires et opérations nature ;
- divers acteurs locaux (concertation + animations) ;
- les animatrices des Nouvelles Activités Périscolaires ;
- un bureau d'études PLU pour la cartographie sommaire des végétations.

■ **Présentation de la démarche ABC : une communication active et variée, un facteur facilitant l’adhésion des citoyens**
 L’étude réalisée montre qu’une communication active sur la démarche engagée par la collectivité facilite l’appropriation par les citoyens et leur participation aux actions de sensibilisation mises en œuvre (voir partie C.4.3 sur les sciences participatives et partie C.6.1 les actions post-diagnostic).

La démarche ABC a systématiquement été présentée aux habitants de la commune et/ou aux acteurs locaux. Cette présentation a en majorité été programmée au lancement de la démarche (pour onze collectivités ayant répondu au questionnaire). Seules trois communes ont présenté le résultat de ce travail uniquement en fin de parcours. Parmi les communes ayant présenté le dispositif au démarrage, cinq ont ajouté un point à mi-parcours. Enfin, parmi les sept ABC terminés, deux n’ont pas fait l’objet d’une restitution du travail en fin d’élaboration.

Les modes de communication sont variés. Les plus classiques sont la réunion publique, la page internet dédiée sur le site de la collectivité ainsi que la lettre d’information ou la plaquette de communication. D’autres types d’actions de communication sur la démarche ont également été citées : présentation de la démarche au Village du Développement Durable 2016, journée biodiversité et nature en ville, visites de terrain avec les habitants, exposition temporaire, découverte des chauves-souris lors d’une séance de restitution, animation sur les plantes invasives, foire Bio, etc. Des exemples de communications sont présentés dans l’encadré (c) en page suivante.

Les actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux et à la biodiversité qui vont au-delà d’une information sur la démarche ABC sont abordées dans une autre partie (partie C.6.1).

(c) Exemples de communication sur la démarche ABC et les résultats

Exemple 1 : Une plaquette de communication « L’ABCdaire de l’ABC » (Lamure-sur-Azergues (69))

- Présentation de la notion de biodiversité, de la démarche ABC et des enjeux pour la commune

Exemples de points abordés :

- « Pourquoi la biodiversité est importante ? »
- « Qu’est-ce que l’on inventorie dans l’atlas de biodiversité de Lamure sur Azergues ? »

« À quoi cela peut-il servir pour la population, la commune, le territoire ? »

« Et pourquoi l’Atlas de Biodiversité ne permettrait-il pas aussi de créer de nouvelles activités économiques et de nouveaux débouchés de filières ? »



Pourquoi la biodiversité est importante ?

La préservation de la biodiversité est, avec la lutte contre l’augmentation des gaz à effet de serre et l’anticipation de l’épuisement des combustibles fossiles, l’un des grands enjeux auxquels nous sommes confrontés, car de l’efficacité de nos actions va dépendre la vie de nos enfants et des générations futures. Face aux enjeux sociaux et économiques actuels, la préservation de la biodiversité n’apparaît pas toujours comme une priorité ; et d’ailleurs, malgré des extinctions majeures dans le passé, la vie a toujours repris le dessus sur Terre...

Chaque espèce constitue pourtant une « assurance » par les services qu’elle nous rend aujourd’hui, ou qu’elle est susceptible de rendre aux générations futures dans une infinité de domaines (alimentation, santé, industrie, loisirs...). Or, toute extinction est définitive et il faut plusieurs centaines de milliers d’années pour qu’une nouvelle espèce émerge. Il ne peut donc y avoir de « développement durable » sans préservation de la biodiversité.

On pense parfois, et même au sein de la communauté scientifique outre que celle de l’écologie, que l’étude de la biodiversité est une discipline dont la rigueur n’est pas tout à fait celle des sciences dites dures. L’étude des processus évolutifs, des adaptations morphologiques, physiologiques et moléculaires des organismes vivants, du comportement des animaux, du fonctionnement des écosystèmes et de la dynamique des populations ainsi que de l’écologie du paysage sont bien des disciplines scientifiques à part entière, indispensables pour comprendre la biodiversité et les services qu’elle rend à l’humanité.

... Où ?? La biodiversité ?

Elle la base de toute notre vie... la biodiversité

L’humanité dépend totalement du monde vivant pour sa propre existence. Les espèces animales et végétales qui peuplent la terre lui ont depuis toujours apporté des ressources fondamentales. Le modernité change notre rapport à la nature, mais pas notre dépendance vis-à-vis d’elle.

L’air que nous respirons	La biodiversité est indispensable à l’équilibre de l’atmosphère (production et recyclage par la photosynthèse, piégeage du carbone, filtrage des poussières)
L’eau que nous buvons	Les bactéries sont indispensables à l’épuration naturelle des Eaux
La nourriture que nous mangeons	Tout, à part les sels minéraux et l’eau !
Les habits que nous portons	Coton, laine, cuir, soie, lin, pétales...
Nos maisons	Le bois, le chanvre, le calcaire, l’arboise, la chaume...
Notre santé	Des milliers de plantes et d’animaux utilisés en médecine
L’énergie que nous consommons	Le pétrole, le charbon, le bois, la tourbe, les boues de vache
Nos loisirs	La pêche, la chasse, la randonnée, la récolte de champignons, la cueillette de fruits des bois...

La biodiversité nous apporte la vie... et la mort qui va avec. Les maladies dont nous souffrons proviennent largement de virus, de bactéries, de parasites, parfois véhiculés par des animaux. Certaines substances issues de plantes ou d’animaux peuvent constituer de puissants poisons. Ainsi va la biodiversité, liée à nous pour le meilleur et pour le pire. Le pavot nous apporte à la fois la drogue et le soulagement... Et puis, nous faisons partie de la biodiversité !

Exemple : diversité rime avec productivité

(Extrait de : Barbaud R., Chevassus-au-Louis B., 2005. Biodiversité et changements globaux. Enjeux de société et défis pour la recherche. ADFP, ministère des affaires étrangères, 241 p.)

Différentes recherches ont montré que la diversité végétale favorise la production de foin des prairies. Ce résultat devrait être mieux connu des acteurs qui prêtent encore souvent l’implantation de prairies artificielles composées d’un très faible nombre d’espèces.

Entre un gazon anglais et une prairie naturelle, quel est le milieu le plus productif ? La réponse n’est pas forcément celle qui vient spontanément à l’esprit.



En Amérique du nord, des chercheurs ont réalisé des semis de prairies, en tirant au hasard le nombre et la nature des espèces utilisées, parmi un choix de 32 herbacées. Cette expérience a montré que la productivité, c’est-à-dire la quantité d’herbe produite chaque année, augmente fortement avec le nombre d’espèces (jusqu’à un certain point). Le facteur le plus important pour une forte productivité est la coexistence d’espèces ou le fonctionnement écologique distinct (par exemple, capacité ou non à capter l’azote atmosphérique). Des études menées en Europe ont confirmé le lien entre biodiversité et productivité. Cette relation est avant tout due à la complémentarité et à la coopération entre espèces.

La perte de biodiversité et le rôle de l’homme dans la destruction des espèces

La biodiversité, c’est le tissu vivant de la planète. La vie, apparue sur la Terre il y a près de 4 milliards d’années, a largement contribué à façonner sa physionomie, ses sols, son atmosphère, ses ressources, ses paysages et son climat. Ce tissu vivant, qui recouvre la Terre et l’animal, est d’abord caractérisé par sa diversité. D’où ce nom de biodiversité -diversité du vivant.

Forgé dans les années 1980 par des biologistes préoccupés par une dégradation continue de la diversité du vivant, le concept de « biodiversité » s’est surtout développé à l’occasion de la Conférence sur l’Environnement et le Développement organisée par l’ONU en juin 1992 à Rio de Janeiro et qui a donné lieu à la convention sur la diversité biologique. A partir de cette date ce mot a pénétré la sphère médiatique et politique en définissant plusieurs approches nouvelles :

- La première approche est de considérer la biodiversité comme un concept abstrait désignant la « variété de la vie ». Un archétype en est l’hypothèse Gaïa de Lovelock qui considère la biosphère comme un organisme autonome dont le fonctionnement et la survie sont plus importants que celles des différentes parties qui le constituent.
- Une deuxième approche est celle des biologistes qui ont développé des outils pour nommer et étudier ces entités objectives que sont les communautés, espèces, populations et gènes. Ils portent une attention toute particulière aux mécanismes qui génèrent la biodiversité (dimension du temps ou évolution) ainsi qu’à ceux qui assurent leur régulation (dimension de l’espace ou écologie). L’analyse des fonctions revient à analyser les interactions entre entités au sein des systèmes écologiques, les

Illustration 2: extrait de la plaquette ABC (Lamure-sur-Azergues)

Exemple 2 : Une rubrique dédiée à l'ABC sur le site internet de la commune de Four (38) qui présente notamment un état des connaissances naturalistes et les actions réalisées (<http://www.four38.fr/index.php/mairie/atlas-de-la-biodiversite>) et une plaquette d'information qui présente la biodiversité communale :



Illustration 3: extraits de la plaquette d'information sur la biodiversité (Four, 2013)

Exemple 3 : Une présentation à mi-parcours de la démarche ABC (Volvic, 2016)

Article dans le bulletin municipal de la commune de juin 2015 « ABC de Volvic : bilan à mi-parcours » : présentation de la biodiversité communale en quelques chiffres

Rédaction d'un bilan à mi-parcours

C.3 - Financement d'un ABC

Le coût financier d'un ABC ne sera pas traité dans cette partie car celui-ci dépend de la surface du territoire concerné, du partenariat mis en place avec des prestataires extérieurs, de l'exhaustivité des inventaires réalisés et des actions de sensibilisation mises en place. Cette partie présente donc uniquement les partenaires financiers mentionnés par les collectivités :

- Le premier contributeur financier qui ressort de l'enquête ABC est la collectivité territoriale elle-même. Trois communes indiquent n'avoir pas eu d'autres contributions.
- Le Fonds de Dotation pour la Biodiversité est le deuxième contributeur financier (pour dix collectivités ayant répondu au questionnaire). Un fonds de soutien dédié aux ABC a été créé en 2012. Pour cinq communes, le coût financier de l'opération est porté par la commune et le Fonds de Dotation pour la Biodiversité.
- Les Conseils Régionaux et Départementaux sont cités respectivement par cinq et quatre territoires avec des contributions pour certains en début de démarche et propre à une expérimentation liée au développement des sciences participatives sur les communes.
- Les Fonds Structurels Européens sont mentionnés par deux collectivités.
- EDF est cité en tant que partenaire financier par une collectivité.

En dehors des deux financeurs principaux, que sont la collectivité et le FDB, on observe une certaine hétérogénéité au niveau des contributeurs financiers à un ABC montrant ainsi un besoin de clarification des différents financements possibles.

C.4 - Diagnostic écologique : méthodologie, valorisation et communication

C.4.1 - Groupes étudiés et méthodologie

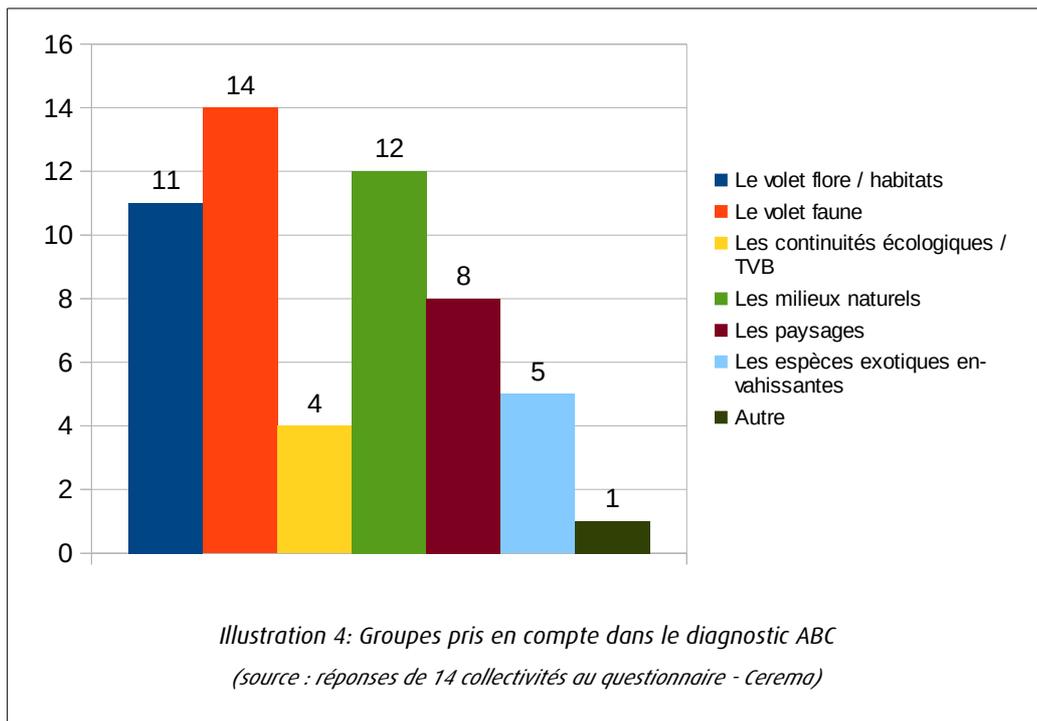
Cette partie sera appréhendée à travers quatre grands points : l'auteur du diagnostic, les groupes étudiés, la méthodologie du diagnostic (analyse bibliographique, inventaire terrain et formalisation des résultats) et l'évaluation des connaissances.

■ Des diagnostics ABC réalisés par des structures spécialisées

Le diagnostic de la biodiversité a été réalisé, en parti ou en totalité, pour l'ensemble des collectivités par des structures spécialisées de type bureaux d'études ou associations naturalistes (LPO, FRAPNA, CPIE et CBNMC). Les élus, agents de la collectivité et habitants ont parfois participé à ces inventaires, notamment par le biais des sciences participatives (voir partie C.4.3).

■ Les groupes pris en compte dans l'état des lieux de la biodiversité

L'état des lieux a porté sur différentes composantes de la biodiversité (voir graphique ci-dessous) mais de manière unanime, l'ensemble des collectivités a pris en compte le volet faune dans son diagnostic écologique. La plupart des collectivités ont établi des diagnostics portant sur plusieurs groupes. Les milieux naturels et la flore font également partis des groupes très fréquemment inventoriés. Seule une collectivité a pris en compte uniquement le volet faune.



Une collectivité a mentionné un inventaire spécifique réalisé sur un reptile dont la présence est récente sur son territoire et a donc peu été étudié : la tarente de Maurétanie.

Pour illustrer cette partie consacrée aux diagnostics, nous avons sélectionné quelques exemples de diagnostics portant sur un volet souvent étudié, celui des milieux naturels (encadré (d)) et deux volets moins souvent abordés, les espèces exotiques envahissantes (encadré (e)) et les continuités écologiques (encadré (f)).

(d) Contenu des diagnostics portant sur les milieux naturels et les paysages

Exemple 1 : Portraits des habitats de la commune de Mourjou (2014)

1. Typologie des habitats issue de la nomenclature européenne « Corine biotopes¹ »

Six grands types identifiés : les zones humides, les milieux aquatiques, les milieux forestiers, les landes, les zones bocagères et les lieux humanisés ou abandonnés.

→ le résultat est traduit dans une cartographie des habitats du territoire (illustration ci-dessous)

2. Description pour chacun des six habitats identifiés des enjeux liés à ce milieu (rôles et fonctions) et des éléments caractéristiques (plantes caractéristiques notamment).

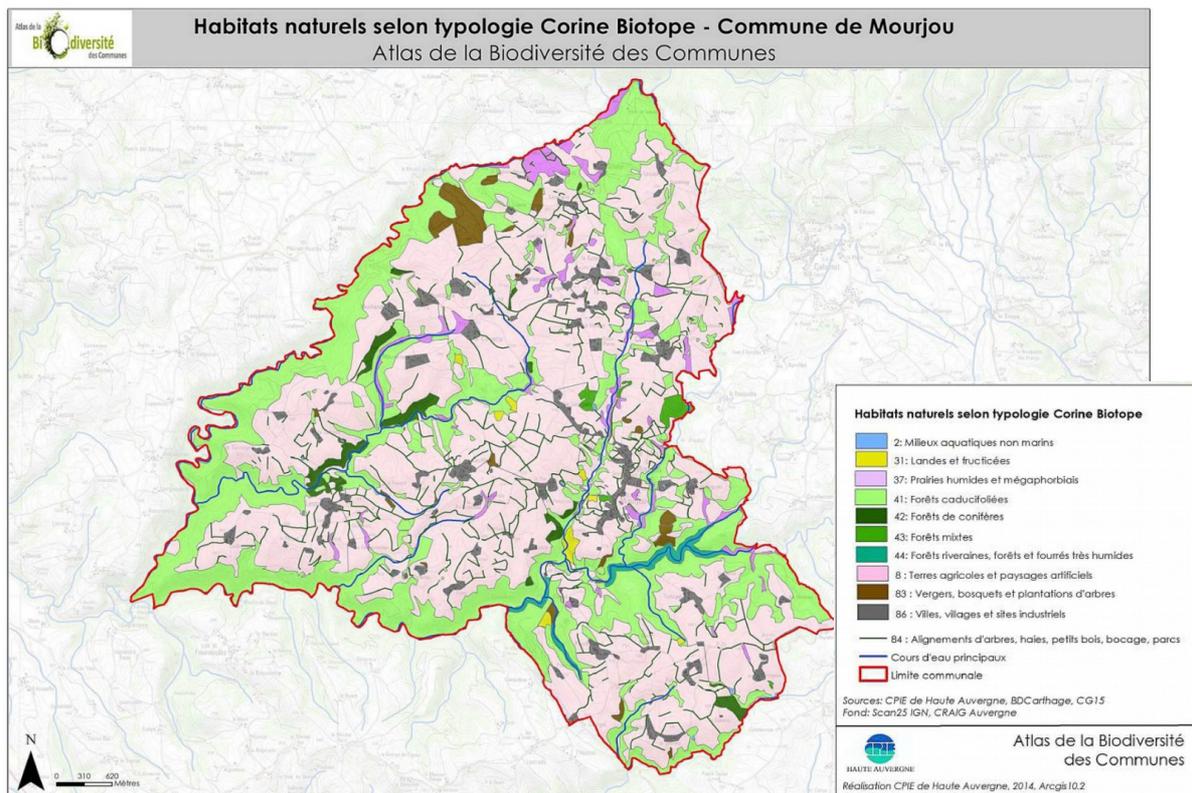


Illustration 5: Cartographie des habitats naturels - Corine Biotopes (ABC Mourjou, 2014)

¹Nomenclature aujourd'hui remplacée par le référentiel EUNIS

Exemple 2 : Caractérisation du patrimoine naturel de la commune de Langeac (2014)

1. Cartographie d'occupation des sols à partir des données CORINE Land Cover de 2006 : un 1^{er} état des lieux de l'occupation des sols
 > manque de précision pour un diagnostic ABC

2. Analyse plus fine des habitats de la commune par photo-interprétation et prospections terrain

> Résultat : des cartes par milieu (exemple de l'illustration 7 qui est une cartographie plus fine du bocage communal)

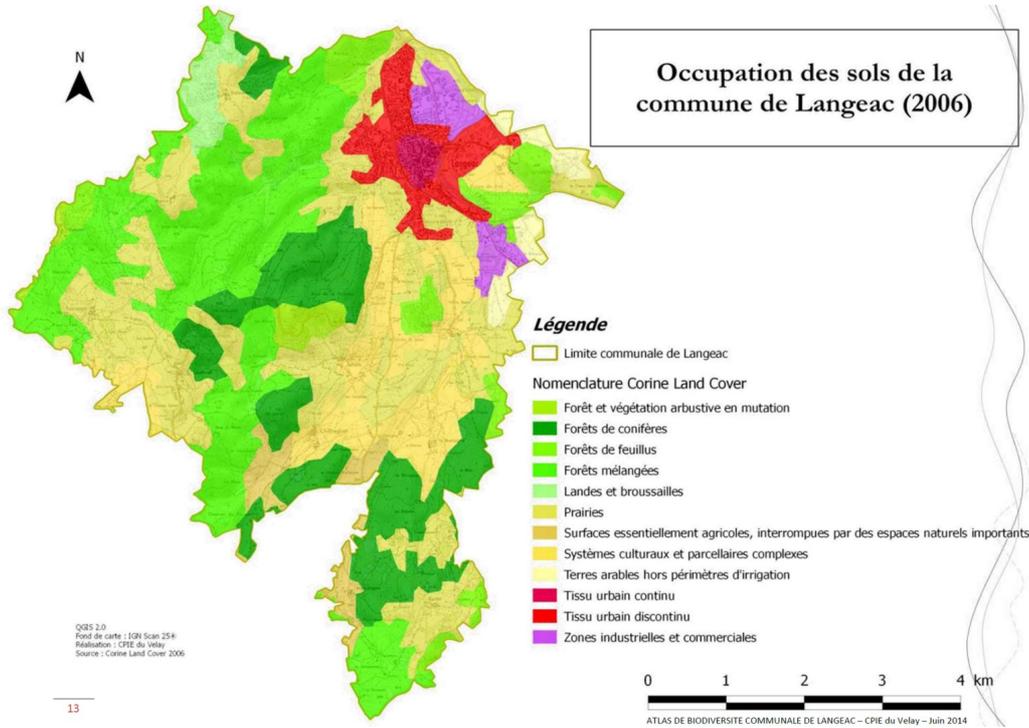


Illustration 6: Cartographie générale de l'occupation des sols d'après Corine Land Cover (ABC Langeac, 2014)

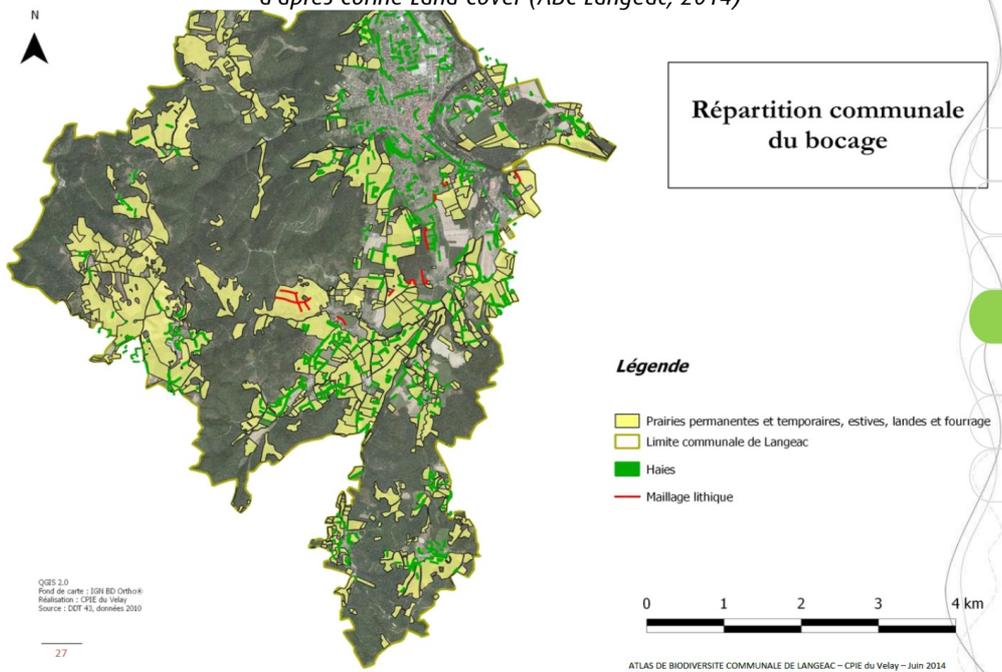


Illustration 7: Exemple d'une cartographie plus fine du paysage communal : la cartographie du bocage (ABC Langeac, 2014)

Exemple 3 : Évaluation de la richesse d'un milieu particulier : les prairies (Saint Alban Laysse, 2012)

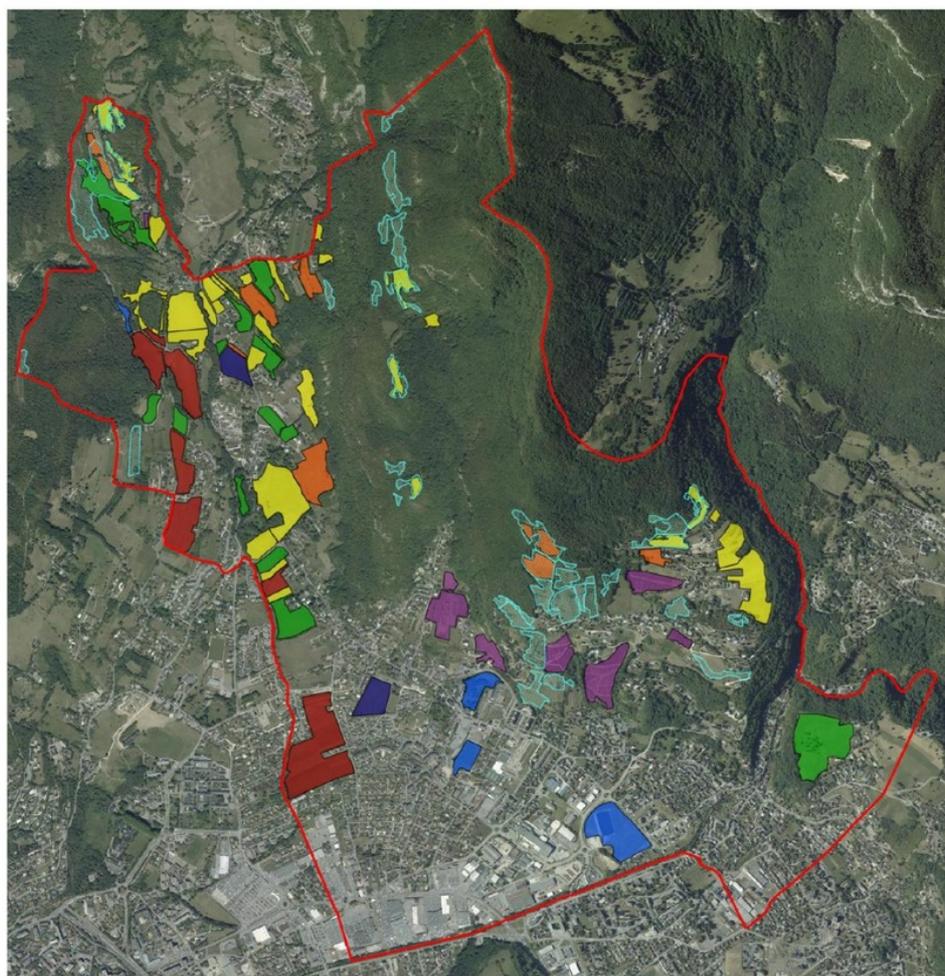
Recensement des prairies de la commune qui constituent des habitats importants d'un point de vue floristique et faunistique

Méthodologie :

- Sélection des espèces de fleurs les plus représentées dans les prairies fleuries ;
- Phase terrain pour repérer les sites potentiels (36 prairies retenues) ;
- Inventaire des espèces présentes dans chaque prairie sélectionnée : sur une diagonale virtuelle

divisée en 3 tiers ; dans chaque tiers, réalisation de 4 quadrats de 1m² dans lesquels sont recensés les espèces et le nombre d'individus ;

- Cartographie des sites
- Classement selon la diversité (milieux très riches en espèces floristiques et densément peuplés, avec beaucoup d'espèces différentes mais peu d'individus, pauvres en espèces, etc).



Légende

- Limite communale
- Inventaires
 - Prairies fleuries
 - Prairies à fauche précoce
 - Prairies surpâturées
 - Pelouses sèches
 - Pelouses de loisirs
 - Champs cultivés
 - Vignes
 - Futurs lotissements

0 1 km



Répartition des prairies fleuries sur Saint-Alban-Laysse

Illustration 8: Cartographie des prairies (ABC Saint-Alban-Laysse, 2012)

D'après l'enquête, les espèces invasives ainsi que les continuités écologiques ont été moins étudiées. Les deux encarts suivant présentent donc des exemples de diagnostics réalisés sur ces deux volets dont la méthodologie de diagnostic ou les résultats (fiche espèce) apportent des éléments techniques qui peuvent utilement être partagés.

(e) Prise en compte des espèces exotiques envahissantes

Exemple 1 : L'inventaire de l'ABC de Mourjou (2014)

(1) Un **diagnostic** des espèces végétales et animales envahissantes a été réalisé :

- Repérage des espèces invasives lors des prospections terrain et consultation de différents partenaires

- Identification de l'emplacement des espèces identifiées

(2) Des **fiches espèces** ont ensuite été rédigées et annexées au rapport ABC pour mieux reconnaître ces espèces et mettre en place des actions d'éradication.



Crédit photo : M. Robitaille

Description

Plante herbacée, annuelle, dressée, d'une hauteur de 30 à 120 cm. Feuilles opposées, larges, minces, très découpées à la base, devenant étroites et alternes au sommet. Tige rougeâtre et velue, très ramifiée à la base. Fleurs petites et verdâtres, disposées à l'extrémité des tiges. Plante monoïque, dont les fleurs mâle en épis, fleurs femelles insérées à la base des feuilles (floraison : Août à Septembre)

Répartition

Il est présent sur tout le territoire français, et dans toute l'Europe. A Mourjou un pied a été retrouvé à proximité du Mas.

Ambrosia artemisiifolia

Ambrosie à feuilles d'armoise

Cotation UICN en France : Espèce envahissante
Espèce prioritaire posant des problèmes de santé publique

Ecologie

Elle affectionne les milieux chauds, riche en azote. Elle s'installe rapidement dans toutes les terres dénuées, et les terres agricoles préparées au semis.

Menaces et Gestion

- Menaces de santé publique lié au risque d'allergies accrues
- Techniques préventives : installation de membranes textiles, de paillis protégeant le sol et bloquant la végétation, végétalisation, amélioration des conditions de croissance des végétaux concurrents..
- Techniques curatives : arrachage avant floraison, fauchage, broyage, tonte, désherbage chimique en dernier recours et avec précautions



Crédit photo : M. Robitaille

Illustration 9: Fiche espèce : Ambrosie à feuilles d'armoise (ABC Mourjou, 2014)

Exemple 2 : Les espèces floristiques envahissantes : méthodologie d'inventaire (Ambérieu-en-Bugey, 2015)

1. Consultation des données floristiques en Rhône-Alpes du Pôle d'Information Flore Habitats (PIFH)
2. Connaissance complémentaire via les inventaires réalisés par la FRAPNA
3. Préconisations de mesures de gestion pour deux espèces : l'Ambrosie à feuilles d'Armoise et la Balsamine de l'Himalaya.



Illustration 10: Photo d'une station de Balsamine de l'Himalaya (ABC Amébrieu-en-Bugey, 2015)

(f) Exemple d'un ABC prenant en compte les continuités écologiques

Identification de la trame verte et bleue (Volvic, 2016)

Objectif : déterminer les zones à enjeux pour la protection de la biodiversité et la TVB

Méthode

1. Identification des secteurs prioritaires pour la conservation de la biodiversité :

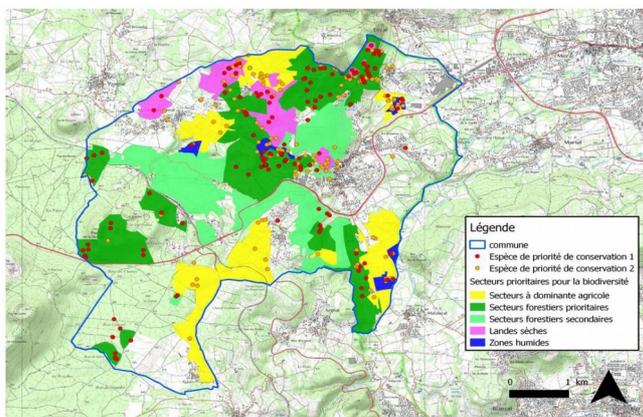
recensement des espèces animales dont la conservation apparaît comme prioritaire à l'échelle de la commune : cartographie des contacts, classement selon degrés de priorité (1-espèce hautement prioritaire ; 2-espèce prioritaire ; 3-espèce sans enjeu de conservation marqué sur le territoire communal) et identification de zones prioritaires

pour la préservation des espèces de priorité 1 et 2 (Illustration 11)

2. Identification des tronçons routiers meurtriers à partir de la cartographie des collisions avec la faune (Illustration 12)

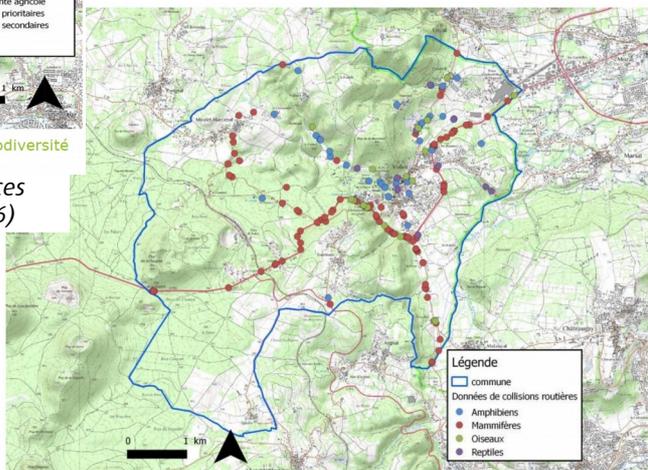
3. Définition de la TVB : identification des continuités à préserver pour le déplacement de la faune (Illustration 13)

4. La 4e étape de cet ABC qui est la confrontation de cette TVB avec le zonage du PLU est développée dans la partie C.6 « Les suites données au diagnostic »

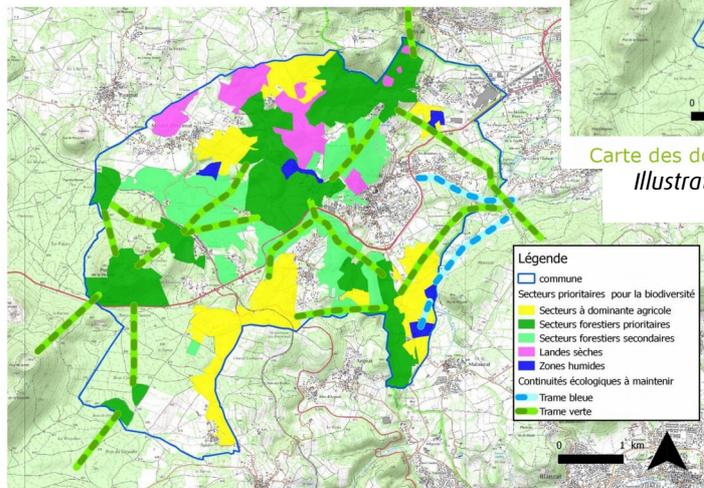


Carte des contacts d'espèces prioritaires pour la conservation de la biodiversité à Volvic et des zones prioritaires qui en découlent

Illustration 11: Cartographies des contacts d'espèces prioritaires et zones prioritaires (ABC Volvic, 2016)



Carte des données de faune tuée par collision routière à Volvic
Illustration 12: Points de collisions routières avec la faune (ABC Volvic, 2016)



Carte des zones prioritaires pour la conservation de la biodiversité et de la TVB à Volvic

Illustration 13: Secteurs prioritaires pour la biodiversité et continuité écologique (ABC Volvic, 2016)

■ Des inventaires de terrain pour toutes les collectivités auxquels a précédé un travail d'analyse des données existantes afin d'établir un premier diagnostic des enjeux sur la commune et des manques en matière de connaissance naturaliste

(1) **L'analyse bibliographique** s'est faite à partir de données nationales (notamment pour la classification des espèces et leurs statuts) et/ou détenues par différentes structures naturalistes. Les collectivités ont notamment cité les ressources suivantes² : bases de données de la LPO (Faune Rhône, Faune Savoie), pôle d'information flore-habitats (Rhône-Alpes), Inventaire National du Patrimoine Naturel, données des structures et associations naturalistes (Fédération de pêche, CSA, GMA...), études faunistiques et floristiques existantes réalisées par la Ville ou l'ONF.

(g) Bases de données consultées dans le cadre de l'ABC d'Ambérieu-en-Bugey (2015)					
Sujet	Source	Auteur	Type de document	Année	Précision géographique
Paysage	CARMEN DREAL Rhône-Alpes, INPN	DREAL Rhône-Alpes	Cartes interactives ZNIEFF	2014	Communale, intercommunale
Flore	Pôle d'Informations Flore-Habitats	Région et DREAL Rhône-Alpes	Base de données Xcel	19ème siècle à 2014	communale
Flore	Pôle d'Informations Flore-Habitats	Région et DREAL Rhône-Alpes	Données cartographiques (shapefile)	2007 à 2011	Communale, coordonnées GPS
Flore	Base de données CBNA	Conservatoire Botanique National Alpin	Base de données Xcel		communale
Faune	Faune-ain	LPO Ain	Nombre d'espèces par groupes	2015	communale
Faune	Liste Rouge des Vertébrés en Rhône-Alpes	LPO Ain / Thiersant M.P. & Deliry C. (coord)	Document pdf	2008	régionale
Faune - odonates	Base de données	Groupe SYMPETRUM	Base de données Xcel	2013	Communale, coordonnées GPS
Faune - odonates	Liste Rouge des Odonates en Rhône-Alpes	Groupe SYMPETRUM	Document pdf	2014	régionale

Illustration 14: Sources bibliographiques (ABC Ambérieu-en-Bugey, 2015)

(2) Un inventaire de terrain systématique : méthodologie et valorisation

Après cette première phase d'état des connaissances de la biodiversité sur la commune, le diagnostic a systématiquement été complété par des prospections sur le terrain. Comme évoqué au début de cette partie, une grande variété existe quant aux groupes pris en compte dans les ABC que nous avons étudiés et de nombreux guides techniques décrivant la méthodologie à employer pour la réalisation de ces inventaires existent déjà³. Il ne nous a donc pas semblé utile de décrire dans ce document l'ensemble des méthodologies employées par les collectivités pour réaliser leurs inventaires naturalistes. Nous soulignons simplement quelques exemples de méthodologies utilisées afin d'évaluer les moyens nécessaires à leur réalisation (c'est l'objet de l'encadré (h) en page suivante) et de présentations des résultats (encadré (i) page 29).

²Ces réponses ont été données par les collectivités et doivent donc être considérées comme partielles, la liste précise des données consultées étant connue par les structures ayant réalisées le diagnostic.

³Les guides sont présentés dans le guide « Atlas de la biodiversité communale : S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire, guide ABC » (octobre 2014)

(h) Exemples de méthodologies utilisées et moyens nécessaires

Exemple 1 : L'ABC de la commune de Mourjou (2014)

Un travail collectif qui a mobilisé différentes compétences du CPIE pendant les 2 ans et demi nécessaires pour élaborer l'ABC (6 salariés ont participé aux inventaires + 2 stagiaires + 1 service civique).

Méthodologie générale : une élaboration en trois temps

1. Collecte de données et images par la consultation d'organismes institutionnels et associations (Conservatoire Botanique du Massif Central, Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, Fédération Départementale de Chasse, Groupe mammalogique d'Auvergne, Ligue de Protection des Oiseaux, Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé, Chauve-souris Auvergne, Union Régionale des CPIE) et de personnes ressources (habitants de Mourjou, naturaliste, photographe)).

2. Expertise de terrain

→ Vigilance : ne pas sous-évaluer le temps nécessaire à ces inventaires de terrain

→ exemple de la méthodologie utilisée pour les inventaires des odonates

- recueil d'informations auprès de naturalistes et analyse bibliographique

- récolte et détermination des **exuvies** sur les sites de reproduction (loupe binoculaire + ouvrage de référence (Doucet, 2010))
- inventaires des **individus volant** sur des zones favorables à leur reproduction ; pendant la saison de vol des odonates (du printemps à l'automne) ; sur deux saisons consécutives (2012 et 2013).
comment ? Parcours des sites et identification de tous les individus vus (avec capture au filet à insectes si nécessaire des individus pour les déterminer à l'aide d'une loupe x10 (les individus capturés ayant été ensuite relâchés sur place).

NB : Pour les espèces protégées, ces opérations de capture nécessitent une autorisation de capture temporaire.

Compte-tenu du nombre important de sites potentiels de reproduction, tous les sites n'ont pas pu être prospectés plusieurs fois dans la saison. La majeure partie du temps, les sites n'ont pu être visités qu'à une seule reprise.

- observations fortuites lors d'autres inventaires de terrain.
- Résultats : **près de 130 données récoltées pendant la période de l'étude ; 29 espèces inventoriées.**

3. Sensibilisation et participation de la population

Exemple 2 : L'inventaire des lépidoptères (Saint-Alban-Leyssie, 2012)

Pourquoi les rhopalocères ?

Espèces sensibles aux insecticides et qui dépendent de certaines fleurs pour leur reproduction : de bons indicateurs de la qualité d'un écosystème

Méthodologie

1. Réalisation de transects répartis dans différents habitats. La longueur du transect est déterminée de manière à ce que la **durée de prospection soit de 10min ± 1min.**

29 transects réalisés sur la commune ; 2 passages / transect afin d'augmenter la probabilité de rencontre des espèces.

2. Capture des papillons au filet et détermination sur place
3. Numérisation des données : référencement des espèces, nombre d'individus et localisation géographique
4. Calculs des diversités : Diversité α (nombre d'espèces retrouvées dans chaque habitat) ; Diversité β (comparaison des habitats 2 à 2 et détermination du nombre d'espèces différentes entre ces 2 habitats)
5. Cartographie des espèces.

1147 papillons inventoriés, 33 espèces déterminées, 2 espèces remarquables

Exemple 3 : L'ABC de la commune de Volvic (63) : utilisation des méthodes d'inventaires du MNHN (2016)

Cet ABC fait référence aux méthodes décrites dans les différents guides techniques du **Service du Patrimoine Naturel du Muséum National d'Histoire Naturel (MNHN)** présentant les protocoles existants et utilisables dans le cadre d'un ABC (présentation des protocoles par taxons).

Exemple du protocole pour les rhopalocères : le protocole STERF

Protocole STERF (Suivi Temporel des Rhopalocères de France) préconisé par le MNHN pour les inventaires réalisés dans le cadre d'un ABC.

Mise en œuvre sur le territoire de la commune :

- 39 transects inventoriés pour un territoire de 27,78 km² (cf. carte ci-dessous) et géo-référencés (pour un suivi des évolutions des populations dans le futur)
- 2 passages en juillet et août 2013
- Résultat : 2837 individus de 57 espèces contactés lors des deux passages sur les transects.

Résultats obtenus :

- inventaire des espèces communes
- détermination de l'abondance relative des espèces les mieux représentées

Remarques sur le protocole :

- Peu de contacts des espèces les plus rares (peu abondantes et liées à un habitat rare)
- La commune a mené des prospections spécifiques pour ces espèces patrimoniales : « Des prospections ciblées à la recherche des espèces potentiellement présentes ont donc été menées, aux périodes les plus favorables, dans les habitats fréquentés par ces dernières. Ainsi nous avons recherché dans la plupart des cas les imagos (papillons adultes) mais parfois la recherche d'œufs s'avère plus efficace pour certaines espèces. Nous avons donc utilisé cette technique pour rechercher l'Azuré des Orpins. »
→ recherche sur un site signalé en 2005 : pas de résultat sur les recherches menées de 2013 à 2015 ; site de moins en moins favorable.

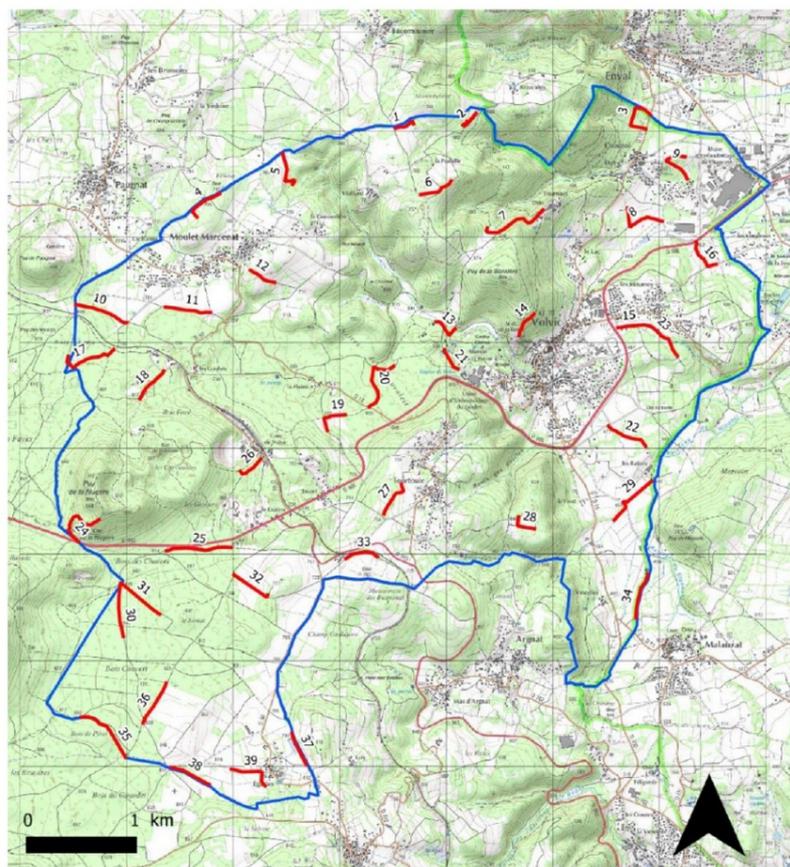


Illustration 15: Cartographie des transects - STERF (ABC Volvic, 2016)

Exemple 4 : Un inventaire entomologique (Chaponost, 2012)

Méthodologie :

- Échantillonnage par **transects aléatoires et chasse à vue**
- Identification immédiate, sur place à l'aide d'ouvrages ou en laboratoire pour quelques espèces
- Capture à l'aide de filets entomologiques (poche nylon et manche télescopique) pour certains groupes
- Une chasse de nuit au mois de juillet

Dates des relevés de terrain

Relevés entomologiques : 30 juin 9h-13h, 27 juillet 13h-17h, 14 septembre 10h-16h

Relevés participatifs : samedi 05 mai 9h-13h, samedi 16 juin 14h-17h, samedi 07 juillet 21h00-00h (chasse de nuit), samedi 30 juin 9h30-12h30

Bilan des relevés faunistiques (entomologiques et arachnologiques + autres groupes)

173 espèces ont été inventoriées au cours de cette première année de relevés : 151 espèces d'**insectes**, 13 espèces d'**araignées**, 1 espèce d'**amphibiens** et 4 espèces de **reptiles**



Illustration 16: Présentation des résultats par l'association Arthropologia (@ Arthropologia)

Exemple 5 : L'inventaire des mammifères (Gruffy, 2013)

Méthodologie :

Pour les petits, moyens et grands mammifères :

- **Recherche d'indices de présence ou de passage des individus** lors de prospections consacrées à d'autres groupes taxonomiques (botanique, amphibiens,...) : coulées, empreintes, excréments, dépôts de poils, reliefs de repas, gîtes de toute nature ont été relevés et géoréférencés
- Des observations directes d'animaux vivants ou morts (hérissons notamment), plus rares et aléatoires, ont aussi été prises en compte.

→ **11 espèces présentes sur le territoire communal.** En plus de la FRAPNA, plusieurs

contributeurs ont participé au recensement : groupe botanique, musée de la Nature de Gruffy...

Pour les **micro-mammifères** :

- **Analyse d'un lot de pelotes de réjection** d'Effraye des clochers collecté dans l'église de Gruffy

→ **9 espèces présentes de micromammifères**, 6 espèces de rongeurs et 3 espèces d'insectivores, pour environ 150 proies déterminées.

Pour le Campagnol amphibie :

- sélection de tronçons de prospection plus ou moins favorables à l'espèce (3 secteurs de la commune prospectés)

→ pas de contact sur la commune

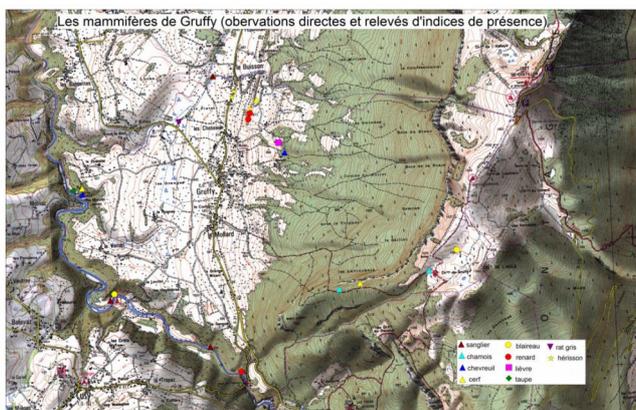


Illustration 17: Cartographie des observation des mammifères (ABC Gruffy, 2012)

Exemple 6 : Prospection amphibiens sur 12 communes (Montluçon Communauté, 2014)

Sélection des sites à prospecter

Cartographie du territoire d'étude à partir des photos aériennes afin de repérer les grandes entités biogéographiques (zones humides, milieux forestiers, milieux ouverts) afin d'orienter les prospections.

→ **2 pièces d'eau différentes sélectionnées au minimum sur chaque commune** : 55 zones humides prospectées (représentativité de la diversité des milieux humides présents sur le territoire)

Protocole

2 passages par zone dont 1 nocturne (soit 110 observations)

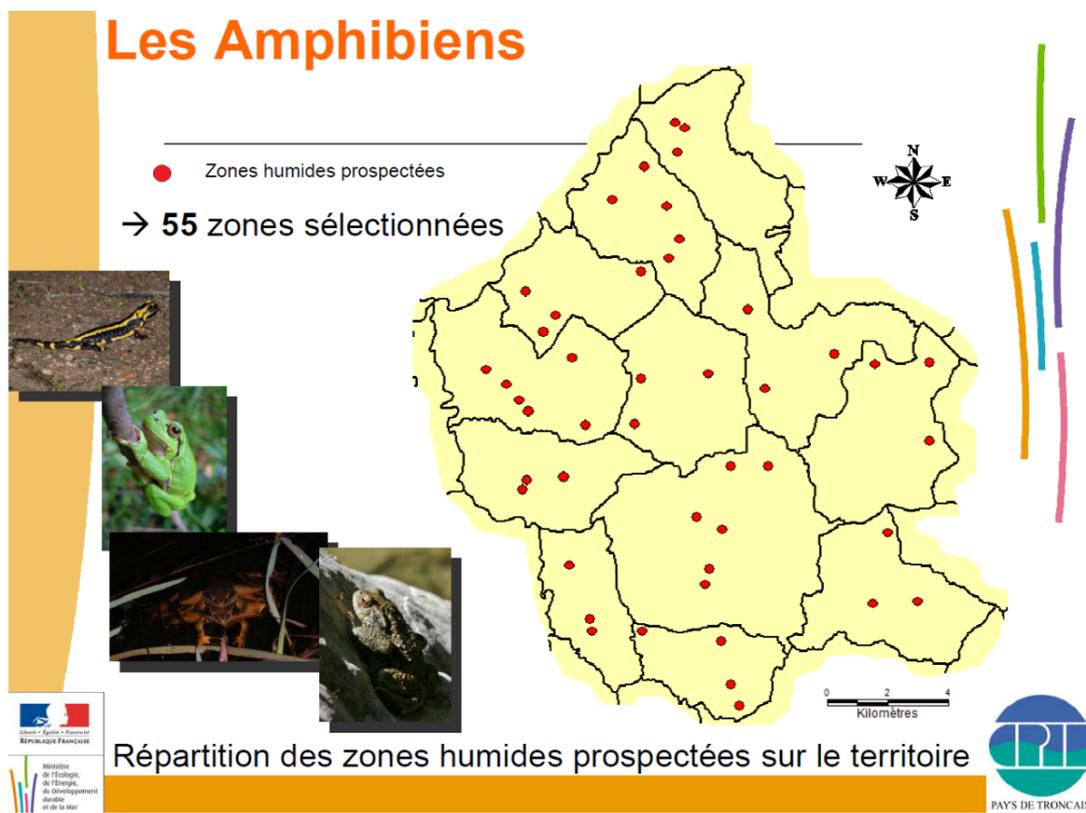
passage n°1 : le jour durant 20 minutes ; localisation des sites, contact des espèces, prospection à l'aide d'un filet troubleau

passage n°2 : de nuit ; 15 minutes d'écoute puis 15 minutes d'observation ; écoute des chants, utilisation du filet troubleau pour certaines espèces et observation directe.

Prospection du 2 Avril au 9 Mai

Protocole POPamphibien et en s'appuyant seulement sur la présence / absence des espèces (pas de suivi temporel)

Résultats : 10 espèces d'amphibiens contactées



Exemple 7 : Cartographie de la végétation et identification des habitats et enjeux de conservation (Four, 2015)

Methodologie

- Travail préparatoire : catalogue des différents types de végétation potentiellement présents sur la commune (**pré-cartographie des habitats à partir de la photo aérienne + identification des contextes stationnels**) ; données qui permettent d’orienter les prospections terrain « en ciblant les différents contextes écologiques afin d’avoir une bonne vision des milieux présents et identifier les conditions nécessaires à leur développement »
- Phase terrain : 5 jours / pers ; 4 jours de terrain nécessaires aux périodes propices pour la caractérisation des habitats

Prospection non exhaustive du territoire (pas de parcours parcelle par parcelle) :

parcours de l’ensemble des contextes écologiques identifiés = bonne vision des types de végétations présents

+ priorité aux habitats présentant un enjeu de conservation particulier : prospection des secteurs favorables au développement de pelouses sèches,

de milieux humides type prairies humides, aulnaies-frênaies, etc.

- **Mise à jour de la pré-cartographie** à partir des relevés terrain + extrapolation pour les parcelles non parcourues (principalement des secteurs agricoles ; photo-interprétation et analyse des conditions écologiques au regard de celles observées sur le terrain).

Résultats

- Une **cartographie de la végétation de la commune** et des surfaces concernées
- Identification des **enjeux de conservation** :
 - intérêt écologique des espaces non cultivés et particularités du territoire qui créent un réseau d’espaces intéressant au niveau écologique ;
 - intérêt patrimonial de certains habitats : inscrits à la directive européenne Habitats Faune Flore, favorables à la présence d’espèces protégées, de la faune sauvage, enjeux liés à la loi sur l’eau ou locaux.

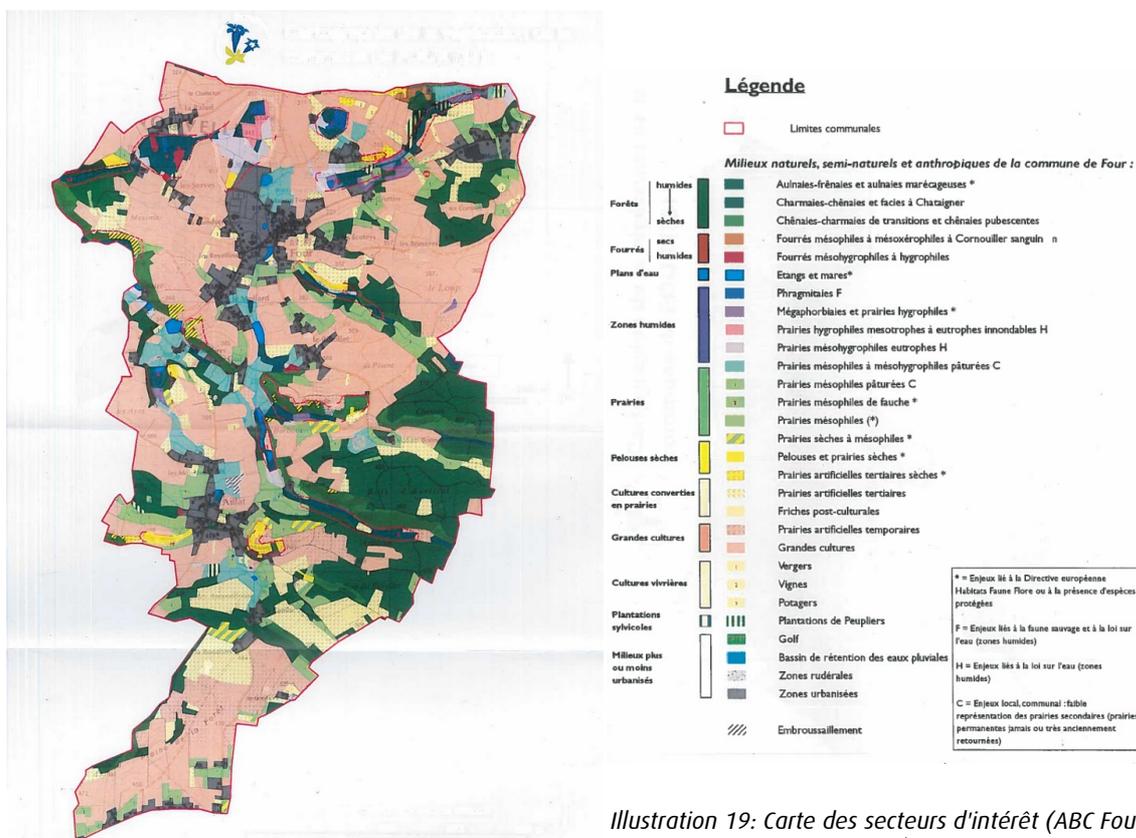


Illustration 19: Carte des secteurs d'intérêt (ABC Four, 2015)

■ Une présentation des résultats à partager

Les résultats des inventaires s’accompagnent le plus souvent d’une cartographie des observations et d’une présentation des espèces contactées (nombre, noms des espèces et statuts) qui sont propres à chaque territoire. Nous proposons ci-dessous des exemples de rendus qui pourraient être partagés car les résultats peuvent être communs à l’ensemble des territoires - c’est le cas des fiches espèces proposées par exemple dans l’ABC de Mourjou (exemple 1) - ou parce que ces derniers proposent des formats de rendus différents de ceux rencontrés habituellement (exemple des monographies de l’ABC de Volvic).

(i) Exemples de rendus à partager

Exemple 1 : Les fiches espèces annexées à l’ABC de Mourjou (2014)

Le diagnostic ABC est complété par une série de **fiches espèces faune** présentant la répartition de l’espèce, son écologie et les mesures de gestion en faveur de l’espèce et de **fiches espèces invasives** présentant en plus sa répartition et son écologie, les menaces et les mesures de gestion.



Credit Photo: Bill Bouton

Description

Cette chouette doit son nom à son cri plutôt « effrayant ». Son appellation « des Clochers » provient plutôt de sa prédilection à se reproduire dans les clochers. Elle mesure 35 cm de hauteur et près de 1 m d’envergure. Sa principale caractéristique la distinguant des autres rapaces nocturnes de nos régions est sa couleur rousse blanchâtre mais aussi son masque faciale en forme de cœur très caractéristique.

Répartition

Cette espèce se rencontre sur l’ensemble des régions tempérées du globe. En Auvergne, elle se reproduit dans les quatre départements dans les zones dégagées d’altitude peu élevée. Toutefois les populations les plus importantes semblent se situer sur l’Allier suivie par la partie occidentale du Cantal. Malheureusement l’Effraie connaît actuellement un déclin très inquiétant sur l’ensemble du territoire national. Anciennement connu dans le clocher du bourg de Mourjou, l’Effraie n’a été dernièrement observée qu’aux abords d’Espradel.

Ecologie

Inféodée aux milieux ouverts à proximité des villages et des fermes, l’Effraie chasse des micromammifères comme les Campagnols et les Mulots... Elle cherche dans les clochers, les pigeonniers, les bâtiments agricoles ou les habitations abandonnées des sites adéquates pour nicher. L’important est qu’il y ait des prairies et du bocage aux alentours de son site de nidification. Dans ou à proximité de ces sites, on retrouve souvent des pelotes de rejection. Ce sont des amas d’os et de poils non digérés qu’elle régurgite. Ces pelotes sont très utiles pour connaître les espèces de micromammifères présentes sur la commune.

Cette espèce a su profiter pleinement de l’activité agricole pendant de nombreux siècles, toutefois son déclin est une répercussion des changements de pratiques et des restaurations de bâtiments.

Gestion

La première cause de mortalité sont les collisions routières, responsables d’une véritable hécatombe. D’autre part la fermeture des clochers ou des ouvertures des bâtiments, diminue énormément l’offre de sites potentiels pour la nidification. Les changements de pratiques agricoles (uniformisation et intensification), et enfin l’emploi de poisons à destination des rongeurs a pour effet indirect d’empoisonner leurs prédateurs (ce qui en définitive favorise la population visée...). Toutefois, certaines actions sont menées et semblent être efficaces, comme la pose de nichoirs artificiels.



Credit Photo: Jurgen de Sandesneben

Tyto alba
Effraie des clochers
 Annexe II et III de la Convention de Berne
 Cotation UICN en France : préoccupation mineur
 Espèce protégée au niveau national en France

Illustration 20: Exemple d’une fiche espèce : l’effraie des clochers (ABC Mourjou, 2014)

Exemple 2 : Les monographies de la faune volvicoise (Volvic, 2016)

Chaque monographie se compose d'un descriptif de la méthode d'étude utilisée pour le groupe étudié, des résultats (nombre d'espèces, densité), de la liste des espèces contactées, de cartographies (localisation des contacts, nombre d'espèces par maille, etc) et de fiches décrivant les espèces présentes sur le territoire.

collaboration avec les naturalistes bénévoles de la commune et des environs et des citoyens volvicois).
 Objectif de cette action : sensibiliser les habitants à la protection de ces espèces en déclin.

Le bourg et l'ensemble des villages de la commune ont été prospectés.

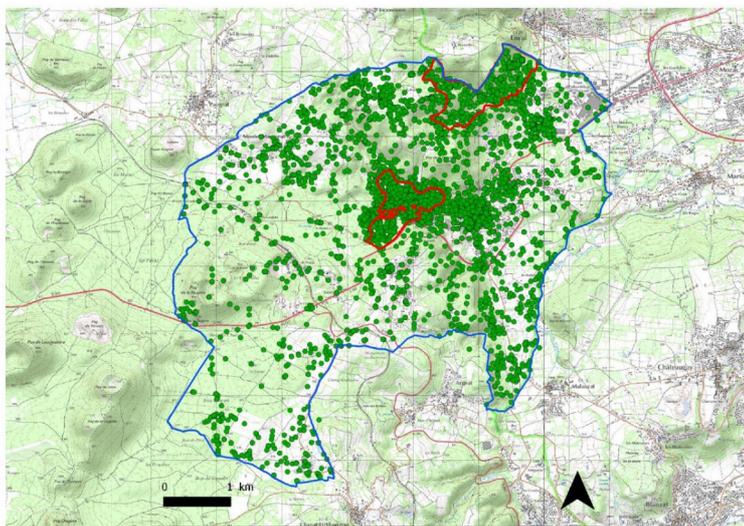
Monographie : Les Oiseaux

exemple : méthodes d'études et résultats pour les hirondelles

L'inventaire des hirondelles de fenêtre et rustique de Volvic : comptage des couples nicheurs au printemps 2014 pour chacune de ces 2 espèces (en

Résultats :

- **23 à 27 couples** d'hirondelle rustique se reproduisent à Volvic
- **87 couples** d'Hirondelle de fenêtre nichent à Volvic



Localisation de tous les contacts d'oiseaux à Volvic. On remarque que les sites protégés (ENS & RNR, en rouge) et le bourg sont mieux prospectés.

Illustration 21: Inventaire Oiseaux : cartographie des contacts (ABC Volvic, 2016)

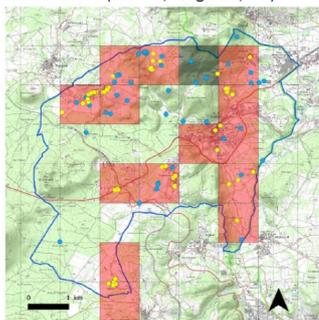
Exemple d'une fiche espèce

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)

L'Hirondelle rustique est commune et largement répartie en Auvergne. Elle est cependant en forte régression en Europe et les effectifs chutent continuellement. Cette migratrice transsaharienne se reproduit dans des bâtiments, souvent ceux où est élevé le bétail (étables, bergeries, etc).



©Sébastien Heinerich



L'espèce se reproduit dans la quasi-totalité des villages de Volvic excepté le bourg où elle a disparu récemment (2011), la Gare, les Goulots et Luzet où le contexte est trop forestier. Tournœil semble déserté depuis 2005. Les conditions météorologiques du printemps 2010 ont été catastrophiques pour l'espèce, entraînant la mort de nombreux individus et la disparition de colonies importantes comme au Vivet. En 2014, 23 à 27 couples nichaient à Volvic.

Illustration 22: Exemple d'une fiche espèce : Hirondelle rustique (ABC Volvic, 2016)

■ Une évaluation des connaissances qui peut être réalisée : identification des manques pour certains groupes

Le travail d'évaluation de la connaissance réalisé par la FRAPNA Ain dans le cadre des quatre ABC qu'elle a suivis permet de connaître le niveau de connaissance pour chaque groupe étudié et d'orienter les futurs inventaires sur des groupes sous étudiés.

(j) Évolution de la connaissance de la biodiversité communale : exemple des évaluations faites dans les ABC portés par la FRAPNA Ain

ABC de Journans : évaluation du niveau de connaissance de la flore, faune et des habitats de la commune en 2016

« Classés de I à V, le niveau de connaissance se base sur une évaluation « à dire d'expert » prenant en compte la comparaison entre le **nombre d'espèces connues** sur la commune et son **potentiel en fonction des habitats naturels présents et identifiés.** Il prend également en compte la **pression d'observation** et la **spatialisation des observations** réalisées sur la commune. »

	HABITATS	FLORE	FAUNE					
			Oiseaux	Mammifères (dont chiroptères)	Odonates	Rhopalocères	Reptiles	Amphibiens
Nombre d'habitats ou d'espèces 2015	8	257	41	10	4	21	2	2
Niveau de connaissance 2015	III	IV	II	I	II	III	II	II
Nombre d'habitats ou d'espèces 2016		350	63	13	9	42	3	3
Niveau de connaissance 2016		IV-V	IV	II	III-IV	IV	II	II

Niveau de connaissance:

I : Très faible

II : Faible

III: A compléter

IV: Satisfaisant

V: Très satisfaisant

Illustration 23 : Observations et niveau de connaissance en 2016 (et comparaison avec 2015) (ABC Journans, 2016)

C.4.2 - Des inventaires ciblés : pourquoi et comment ?

Certains territoires, au regard de l'étendue de la zone à étudier ou pour orienter l'ABC sur les espèces patrimoniales présentes sur la commune, ont défini des critères de priorisation de leurs inventaires. Des exemples d'inventaires ciblés sont présentés dans l'encadré ci-dessous.

(k) Des inventaires ciblés

Exemple 1 : Un inventaire faune qui porte une attention particulière aux espèces classées en liste rouge (La Motte-Servolex, 2016)

Après une présentation des données disponibles par maille de 1km² pour chaque taxon étudié ainsi que du nombre d'espèces inventoriées, une cartographie spécifique pour les espèces menacées, vulnérables ou sensibles est réalisée à laquelle est jointe un descriptif des milieux naturels liés à ces espèces, un état des lieux sur la commune et des préconisations de gestion : voir illustration ci-dessous.

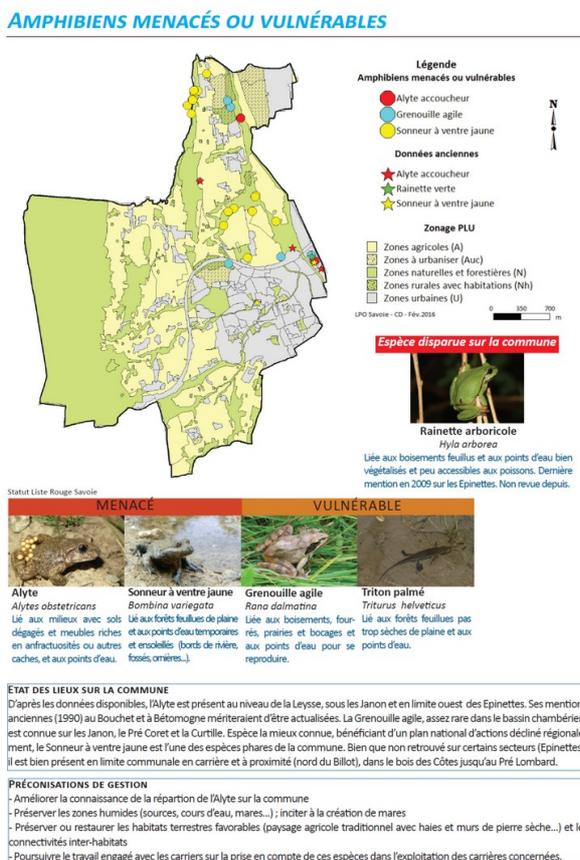


Illustration 24: Fiche des amphibiens menacés ou vulnérables (ABC La Motte-Servolex, 2016)

Exemple 2 : Une priorisation des zones de prospection au regard de l'étendue du territoire : cas d'un ABC intercommunal (Montluçon communauté, 2014)

« Avec les données déjà accumulées par le classement de certains sites*, et leurs gestions, les recherches ont été concentrées sur les endroits peu et/ou mal connus. Considérant la surface du territoire à inventorier, des priorités ont été données à certaines zones blanches où il y a peu voire pas de données existantes, aux zones humides qui sont des lieux importants de biodiversité et à certains groupes taxonomiques. »

*Classement ZNIEFF et Natura2000. Analyse réalisée lors de la synthèse des données existantes.

C.4.3 - La place importante des sciences participatives

Les sciences participatives se définissent comme des moyens pour acquérir des connaissances scientifiques à partir de contributions citoyennes. Elles peuvent prendre de nombreuses formes, que ce soit à travers des observatoires de la nature, des enquêtes ou des inventaires participatifs. Le MNHN pilote par exemple plusieurs programmes participatifs tels que les observatoires vigie-nature ou l'enquête collaborative « Les herbonautes »⁴. Une définition de ces programmes est proposée dans le bilan 2015 de l'ABC d'Ambérieu-en-Bugey ainsi qu'un recensement des différents programmes existants sur le département (exemple de l'encadré (l)).

Nombreuses sont les collectivités à avoir recours à des actions participatives. Des exemples d'actions mises en place sont présentés dans l'encadré (m) ; l'idée étant de partager les moyens nécessaires en termes d'appui technique et de formations ainsi que les difficultés rencontrées (mobilisation, craintes soulevées par les citoyens, accompagnement, etc).

(l) Les sciences participatives : de quoi parle-t-on ?

Définition proposée par la FRAPNA Ain dans l'ABC d'Ambérieu-en-Bugey (2015) :
 Science participative : programme où l'on propose au citoyen de devenir producteur ou collecteur de données (MNHN...).

« Ces programmes sont aujourd'hui plus de 200 sur le territoire, ils peuvent être nationaux, régionaux, locaux, encadrés dans la durée ou sur plusieurs années, avec des objectifs divers, ciblés sur un public visé, avec des protocoles différents. »

L'illustration ci-dessous propose une définition des grands types de sciences participatives en fonction du public visé, des objectifs et protocoles. L'illustration 24 liste les différents programmes existants au niveau du département de l'Ain.

Les piliers	Différentes modalités
Public visé du programme	Public mêlé : expert et grand public mêlé Public captif : On cible ici un groupe de personne, un groupe d'activité ou de même sensibilité (ex. les randonneurs) Grand public
Objectifs du programme	Programme de recherche à but scientifique avec une mobilisation citoyenne dans ce cadre Volonté de sensibiliser la population plus que de recherche de la donnée Inventorier pour gérer un espace naturel Programme pour diffuser la culture scientifique
Protocoles des différents programmes	Simple signalement sur des bases de données collaboratives naturalistes (ex. faune-ain.org) pour les données opportunistes Sollicitation des personnes sur un temps court (ex. 24h naturaliste) Sollicitation des participants sur des programmes à périodicité Il peut également y avoir des formations préalables pour les participants. Pour la préparer à l'action.

Grâce à ces trois piliers, 3 groupes de programmes peuvent être mis en lumière :

- les bases de données collaboratives comme les bases de données type faune-ain.org de la LPO
- les programmes basés sur un sujet de recherche, ex. l'observatoire des papillons de Vigie-Nature
- les programmes éducatifs ou permettant de récolter des données de gestion et/ou conservation, ex. un fragon dans mon jardin.

Illustration 25: Piliers des sciences participatives et programmes (ABC Ambérieu-en-Bugey, 2015)

⁴Plus d'informations sur le site du MNHN, rubrique « participez »

Nom du programme	Organisme porteur	Espèce ciblée	Lien	Public cible
Opération papillons	Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)	Papillons	vigienature.mnhn.fr/operation-papillons	Grand public
Opération escargots	MNHN	Escargots	vigienature.mnhn.fr/operation-escargot	Grand public
Observatoire des bourdons	MNHN	Bourdons	observatoire-asterella.fr/bourdons/	Grand public
Sauvages de ma rue	MNHN	Plantes sauvages des rues	sauvagesdemarue.mnhn.fr/	Grand public avec ou sans smartphone
Suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL)	MNHN	Abeilles, papillons, mouches, coléoptères	spipoll.org/	Grand public avec appareil photo
Oiseaux des jardins	MNHN et Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)	Oiseaux	oiseauxdesjardins.fr/	Grand public
Insectes et ciel étoilé	MNHN et Noé Conservation	Papillons nocturnes	noeconservation.org	Grand public aguerri et motivé
Protocole papillons gestionnaire	Noé Conservation	Papillons diurnes	propage.mnhn.fr/	Gestionnaire d'espace vert
Pl@ntnet	Tela Botanica	Arbre et plantes herbacées	m.plantnet-project.org	Grand public
Observatoire des saisons	Tela Botanica et le CNRS	Phénologie : arbre, arbustes, herbacées, animaux	obs-saisons.fr/	Grand public
Observatoire des hirondelles	LPO	Hirondelles	faune-ain.org/	Grand public
Flora data	Tela Botanica	Végétaux	tela-botanica.org/page/FloraData	Grand public aguerri
Enquête Lucane cerf-volant	Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE)	Lucane cerf-volant		Grand public
Enquête Rosalie des Alpes	OPIE	Rosalie des Alpes	insectes.org	Grand public
Enquête la Laineuse du prunelier	OPIE	Laineuse du prunelier		Grand public

Illustration 26: Liste des programmes et bases de données participatives du département de l'Ain disponible en octobre 2015 (ABC Ambérieu-en-Bugey, 2015)

(m) Sciences participatives : des retours partagés

Exemple 1 : La démarche participative mise en place dans le cadre de l'étude des insectes de l'ABC de Chaponost (2012)

Entretien avec l'association Arthropologia (décembre 2017)

Objectifs de la démarche participative mise en place dans le cadre de l'ABC de Chaponost

Inventaire à porter pédagogique (pas de finalité scientifique) ; sensibiliser les participants à la biodiversité et à la démarche ABC ; les initier à la reconnaissance des insectes et les inciter à contribuer aux observations via la saisie des données sur le portail LPO*.

*Pourquoi ce portail en particulier ? L'association, en tant qu'administrateur, peut exploiter les données très facilement.

Format

4 jours de sorties sur le terrain (2 animateurs de l'association mobilisés)

1 chasse de nuit pour les insectes nocturnes

2 conférences (en début et en fin d'ABC)

Retour sur ces journées

Importante participation, forte communication

Quelques observations ont permis de compléter les inventaires naturalistes réalisés par l'association, mais ce n'était pas l'objectif de la démarche.

Les outils pédagogiques utilisés pour ces inventaires participatifs sont issus des protocoles suivants :

-**Observatoire des Papillons des Jardins** (programme de sciences participatives « Observatoire de la Biodiversité des Jardins ») : *fiche de comptage et fiches d'identification*

-**Opération Escargots** (programme de sciences participatives « Observatoire de la Biodiversité des Jardins ») : *protocole à mettre en place dans son jardin et guide/fiche d'identification à télécharger*

-Inventaire des **libellules de France** et d'Ailleurs (site internet) : *clés d'identification*

-Suivi participatif développé par Arthropologia sur les **abeilles de Rhône-Alpes** : *livret d'identification des abeilles sauvages et base de données en ligne pour communiquer les observations (VisioNature des LPO de Rhône-Alpes)*

-Protocole de **suivi des papillons de jour pour les gestionnaires d'espaces** (PROPAGE : PROtocolo Papillons GEstionnaire) : *fiche protocole, fiche de terrain, planches d'identification avec papillons en taille réelle, guide papillons, fiches habitats*

Des filets ont été donnés aux participants.

Retour d'expérience sur les sciences participatives :

-mobilisateur en temps pour que la démarche ne s'essouffle pas ;

-question du financement de ce type de démarche (financement pour lancer la démarche mais difficultés pour la faire vivre ensuite) ;

-diffusion des inventaires participatifs sur les sites des LPO vigie nature favorise la participation ;

-suivi participatif des abeilles de Rhône-Alpes fonctionne bien : 3 ans d'existence, 50 000 données acquises par le biais des particuliers ;

-autre outil qui fonctionne bien : SPIPOLL (Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs), du MNHN et OPIE. Principe : sur une espèce de fleur, photographier un maximum d'insectes appartenant à des espèces différentes pendant, au minimum, 20 minutes. Les photos prises sont déposées sur un album virtuel en ligne et identification des espèces à l'aide d'une clé en ligne. Intérêt de cette démarche : aide à la détermination sur le site internet de l'observatoire par les nombreux contributeurs : on ne reste pas bloqué dans sa détermination.

Exemple 2 : Les ateliers biodiversité animés par la FRAPNA Ain

♦ Cas de l’ABC d’Artemare

- Deux ateliers tout public autour de la biodiversité :
- « atelier 1 » théorique le 27 mai 2016 : 22 participants (et 7 excusés)

régulier s’est développé, des observations permanentes auprès de Vigie-Nature / Noë / Estuaire / LPO / Faune-Ain... ou encore directement vers la Frapna. Les habitants ont contacté plus volontiers et plus souvent la Mairie ou la référente de l’Atlas pour signaler leurs observations ou faire des remarques pertinentes ou encore dénoncer des faits peu civiques. Des liens se sont également instaurés avec le Syndicat Mixte Séran dont le rôle dans le cadre de la biodiversité n’était pas bien perçu. Quelques membres du CMJ et leurs parents sont devenus très enthousiastes, ont pris quantité de photos et ont proposé de travailler sur un calendrier 2017 à partir de leurs clichés et de leurs observations. »
 - « atelier 2 » pratique le 04 juin 2016 : 20 participants (et 11 excusés)

« fiches d’identification des principales familles de papillons, de vers luisants ; quizz pour vérifier ses connaissances, fiches de comptage à compléter sur le terrain, guide grand public d’Artemare »
- « balade naturaliste de 3h pour mettre en application les explications de l’atelier du 27 mai*

Retours d’expériences de la commune dans son bilan 2014-2016 : « ateliers très appréciés et très motivants ; un engagement plus sérieux et plus

♦ Cas de l’ABC de Journans : l’atelier corridor biologique

Objectif : recueillir auprès des habitants et des acteurs du territoire des informations sur la faune et ses déplacements

prise pour argent comptant car il n’y a pas eu de phase de terrain pour valider ces informations. Il ressort néanmoins que Journans possède un territoire dont la fonctionnalité écologique peut être qualifiée de bonne étant donné l’emprise faible de la zone urbanisée et la bonne perméabilité d’une très grande partie du territoire communal. (...) »

« Les participants ont apporté leur connaissance de la faune de la commune et les échanges ont été très constructifs. La carte (ci-après) synthétise les informations mais elle ne doit cependant pas être

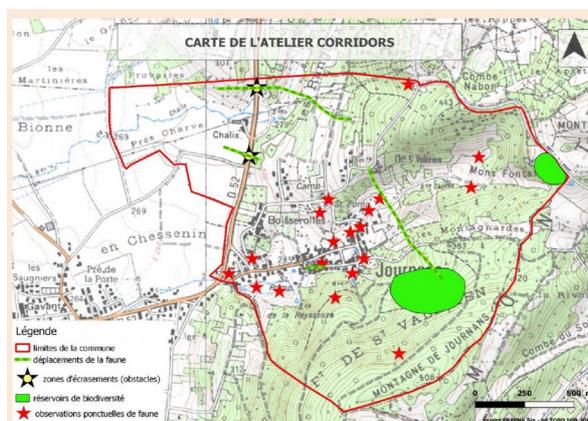


Illustration 27: Carte issue de l'atelier corridors (ABC Journans, 2016)

♦ Retour d’expériences de la FRAPNA Ain sur les sciences participatives (entretien avec l’association en janvier 2018)

- Les ateliers biodiversité ont bien fonctionné et permettaient aux habitants de partager leur connaissance de la biodiversité autour d’une carte du territoire.
- Les actions participatives contribuent davantage à sensibiliser les citoyens qu’à alimenter les données naturalistes.
- Plutôt travailler sur des taxons faciles à identifier et qui permettent de transmettre un message. ex. les vers luisants et les impacts des pesticides et de la pollution lumineuse sur ces espèces. La FRAPNA a décliné l’observatoire national des vers luisants dans les 4 communes engagées dans un ABC ; pas encore d’exploitation des retours.
- Ce sont souvent les mêmes personnes que l’on touche, difficile de sensibiliser tout le monde.

Exemple 3 : Un inventaire participatif pour recenser une espèce emblématique de la commune (Mourjou, 2014)

- Mise en place d'un inventaire participatif sur les châtaigniers remarquables de la commune
- Lancement par le biais d'un article dans le bulletin « La Feuille de Chataignier » (bulletin n°45 2013)
- Résultat : très faible participation
- **Retour d'expérience** du CPIE de Haute-Auvergne : une communication plus active est nécessaire pour ce genre de démarche

Exemple 4 : Une animation ponctuelle mêlant sensibilisation et inventaire (Liergues, 2016)

Journée organisée dans le cadre des journées européennes du patrimoine naturel et bâti

- Participation : une dizaine de personnes
- Découverte du patrimoine de la commune et observations naturalistes
- Résultat : « observation de plus d'une quinzaine d'espèces d'oiseaux, de quelques Lézards des murailles, d'un Triton alpestre et d'un Crapaud commun malheureusement écrasé ».

Exemple 5 : Une enquête participative sur le hérisson : une participation qui varie sur la durée (Romans-sur-Isère, 2017)

Objectifs : contribution des citoyens à la collecte des données en vue de la réalisation d'une carte de répartition de l'espèce et **sensibilisation** de la population à l'observation et la préservation de cette espèce et, plus largement, à une meilleure prise en compte de la biodiversité dite de proximité.

Enquête initiée en 2014 et poursuivie en 2015 et 2016.

Diffusion papier (4000 exemplaires imprimés) et **enquête en ligne** (site internet de la ville et de la LPO Drôme)

Résultats : « Avant le début de l'ABC, la ville de Romans dénombreait 30 données de hérisson sur son territoire. Entre 2014 et 2016, l'enquête a permis de collecter 226 nouvelles données grâce à la collaboration des habitants de la ville. Ceci correspond à un gain de +500% de la pression

d'observation, ou une multiplication par 7,5 du nombre d'observations de cette espèce, plaçant ainsi Romans en tête des communes drômoises en nombre de données de hérissons. »

Constat : une participation forte la 1ère année qui a diminué les années suivantes mais qui a malgré tout permis de collecter des données.

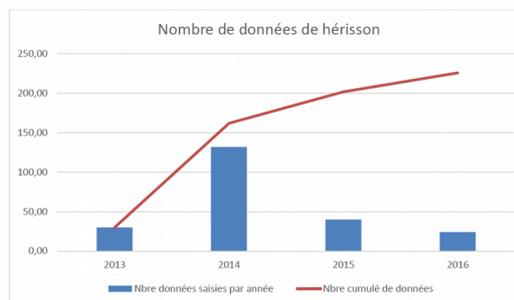


Figure 18 : Participation des Romains à l'enquête participatives et nombre de données collectées

Illustration 28: Participation des citoyens à l'enquête hérisson depuis son lancement en 2014 (ABC Romans-sur-Isère, 2017)

Exemple 6 : Sollicitation des habitants à contribuer à l'ABC de la commune (Lamure-sur-Azergues, 2015)

- Une fiche de données pour transmettre à la commune toute information naturaliste annexée à la plaquette « l'ABCdaire de l'ABC » (voir encadré (c)).
- **Témoignage de la collectivité sur la participation citoyenne** (entretien avec un conseiller municipal (décembre 2017)) :
La participation citoyenne a donné quelques résultats en termes d'inventaire pendant la durée de l'ABC où le sujet était d'actualité (notamment via des animations de sorties avec différents partenaires sur le territoire communal).

La collectivité s'est depuis consacrée à d'autres sujets et les deux activités annuelles autour de la biodiversité ne sont plus programmées (au regret des habitants).

La participation citoyenne pour s'inscrire dans la durée doit être entretenue.

La collectivité va relancer la dynamique en organisant trois jours d'activités en juin prochain avec une association de quartier et un réseau associatif sur le thème de la biodiversité autour de la rivière Azergues avec différents partenaires (et notamment AAPPMA, fédération de pêche, syndicat de rivière Azergues).

C.4.4 - Une faible capitalisation des données

Les données n'ont pas été versées à l'INPN

Les résultats de l'enquête montre que les données ont très peu été versées à des bases de données régionales et nationales. Quatre collectivités (sur les quatorze) ont indiqué avoir versé leurs données à des bases de données plus globales (Faune Rhône, PIFH, Natura 2000 (INPN) et base de données du CEN ont été citées). **On peut conclure sur le fait que cette première génération d'ABC n'a pas conduit à une capitalisation nationale des données collectées dans le cadre des inventaires.**

C.4.5 - Une communication dynamique autour des résultats de l'ABC

La communication sur les résultats du diagnostic a été réalisée par la majorité des communes enquêtées (12 sur 14). Cette communication permet de valoriser le travail qui a été réalisé. Elle s'est faite par le biais de cartographies des éléments diagnostiqués (en format papier), de plaquettes de communication, du site internet de la collectivité, de présentation à des réunions publiques, d'articles dans le bulletin municipal, d'expositions ou d'une mise en ligne des résultats.

(n) Des communications sur les résultats de l'ABC

Exemple 1 : Un livret grand public pour présenter les principaux enjeux du territoire (Saint-Benigne, 2015)

Description des paysages de la commune, des milieux naturels, de quelques espèces et invitation à une participation citoyenne à l'ABC dans un livret de 16 pages.



Illustration 29: Extraits du livret réalisé par la FRAPNA Ain (ABC de Saint-Benigne, 2015)

Exemple 2 : Une exposition temporaire (Montluçon communauté, 2015)



Illustration 30: Exposition temporaire sur la biodiversité (ABC Montluçon communauté, 2015)

Exemple 3 : Une brochure ABC de 32 pages distribuée à tous les citoyens pour présenter les résultats de l’ABC
(Volvic, 2016)

Édition d’une brochure qui reprend tous les points marquants de la démarche ABC de 2013 à 2016.

On retrouve par exemple de nombreuses cartographies des enjeux du territoire : occupation du sol, périmètres des espaces protégés, zones prioritaires pour la conservation de la biodiversité, enjeux TVB et PLU, ainsi qu’une présentation des résultats des inventaires réalisés pour chaque groupe.

Distribution à l’ensemble des citoyens (dans les boîtes aux lettres)

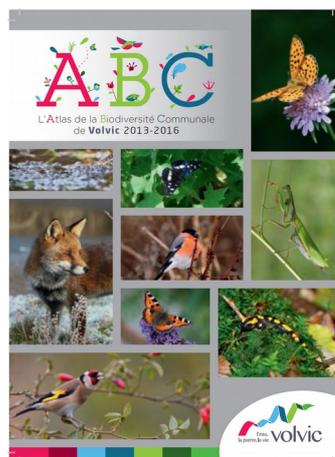


Illustration 31: Couverture de la brochure ABC (ABC Volvic, 2016)

C.5 - Des inventaires à décliner en enjeux pour le territoire

L’étape suivante consiste à traduire les inventaires de la biodiversité en enjeux pour le territoire : ce travail d’identification des enjeux et secteurs remarquables du territoire permet une connaissance fine des enjeux biodiversité et **constitue un outil d’aide à la décision pour la collectivité** qui devra porter une attention particulière sur ces espaces dans les différents projets d’aménagement qu’elle portera. Les ABC étudiés (et dont l’élaboration était terminée au moment de cette étude) ont le plus souvent fait l’exercice via une cartographie des secteurs abritant des espèces ou milieux remarquables et devant donc faire l’objet d’une attention particulière ou de mesures de gestion adaptés aux enjeux.

(o) Exemples de cartographies des enjeux biodiversité

Exemple 1 : Une hiérarchisation en enjeux de biodiversité traduit dans une carte des grands secteurs d’intérêt pour la commune (Landos, 2014)

Trois niveaux d’enjeux définis en fonction des enjeux en matière de faune, flore et habitats :

très forts : pour les secteurs de « nature exceptionnelle » présentant un « cortège très étoffé d’espèces remarquables » ou « un intérêt national à régional pour la conservation de la biodiversité et des paysages »

forts : « habitats sensibles », où des « cortèges très complets d’espèces communes » côtoient « des espèces d’intérêt patrimonial ».

modérés : « nature ordinaire », secteur qui présente un « intérêt identitaire pour les paysages autant qu’un rôle écologique »

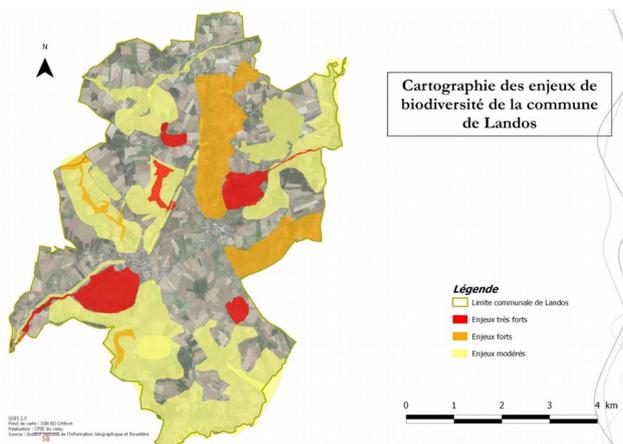


Illustration 32: Cartographie des enjeux de biodiversité (ABC Landos, 2014)

Exemple 2 : Une définition de zones à enjeux à partir des espèces remarquables présentes sur la commune et des habitats à préserver (Montluçon communauté, 2014)

Synthèse des différents enjeux dans une cartographie des espèces remarquables et des zones à préserver (les espaces abritant les espèces remarquables).

Des mesures de gestion sont préconisées pour chaque milieu (zones humides, cours d'eau, massifs forestiers, forêts de ravins, bocage, bâti ancien).

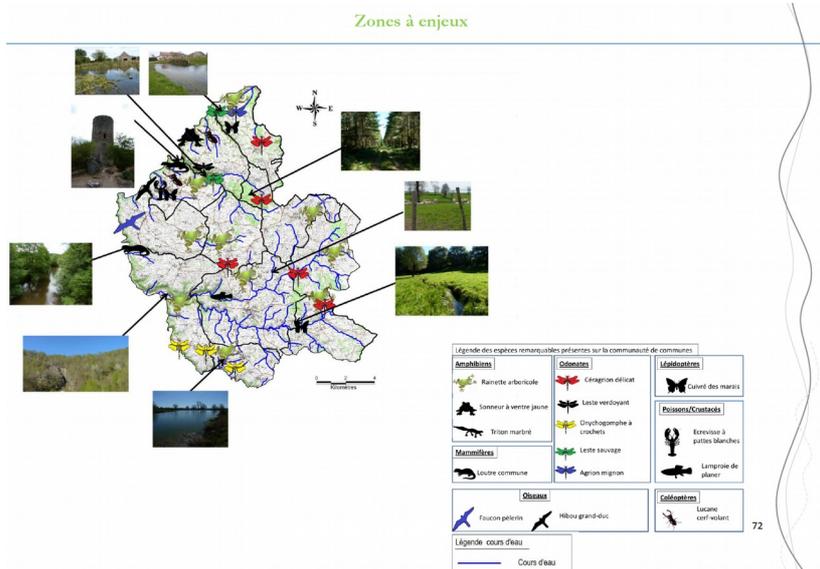


Illustration 33: Cartographie des zones à enjeux (ABC Montluçon communauté, 2014)

Exemple 3 : Identification de secteurs intéressants d'un point de vue de la biodiversité, de la conservation des habitats et des connexions entre milieux d'intérêt (Ayrens, 2014)

Des zones à fort enjeu de biodiversité ont été identifiées en fonction des espèces présentes (batracien, chauve-souris, odonate, etc) ou des habitats (zones humides, bosquets et pelouses).

Résultat : une cartographie du territoire (voir ci-dessous) et une description des neuf secteurs à enjeux forts.

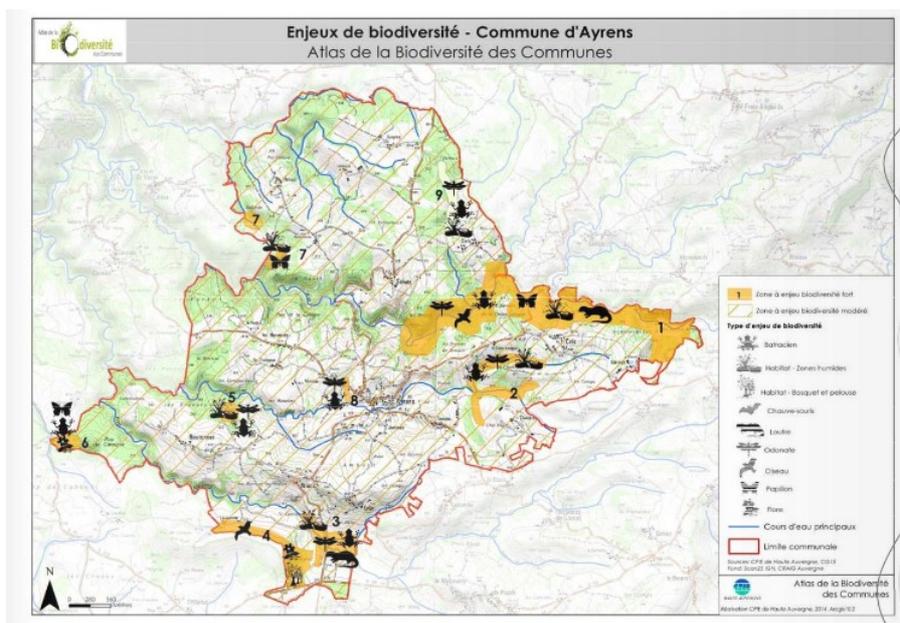


Illustration 34: Cartographie des zones à enjeux (ABC Ayrens, 2014)

C.6 - Les suites données au diagnostic de la biodiversité

C.6.1 - Des actions de natures variées

Le diagnostic écologique a permis à plusieurs collectivités de définir des actions à mettre en œuvre pour protéger la biodiversité et sensibiliser les citoyens. Parmi les communes ayant répondu au sondage, dix communes ont ainsi préconisé des actions qui portent sur :

- l'éducation à l'environnement et la sensibilisation des citoyens (7 communes),
- l'amélioration de la connaissance sur une espèce ou un milieu (7 communes),
- l'intégration des enjeux biodiversité dans les documents de planification (6 communes),
- la modification des modes de gestion des espaces publics (5 communes),
- la restauration de milieux dégradés (3 communes),
- la protection d'espèces emblématiques (4 communes),
- la création de mares (1 commune).

La mise en œuvre de ces actions est portée par la collectivité et leur financement est le plus souvent assuré par la collectivité seule (pour 12 collectivités). La Région, le FDB et l'intercommunalité ont également contribué à la mise en œuvre des actions pour deux collectivités.

Pour six communes, le plan d'actions a été construit en concertation avec d'autres acteurs (LPO, Frapna, CEN, PNR, service urbanisme de la collectivité).

Les actions qui sont proposées sont de natures différentes suivant les territoires. Nous présentons ci-dessous des exemples d'actions retenues dans les différents ABC étudiés.

■ Sensibilisation des habitants aux enjeux liés à la biodiversité

Que ce soit à travers des actions de formation à destination des habitants, des journées de présentation de la biodiversité communale ou des actions de sensibilisation auprès des enfants, la sensibilisation des citoyens aux enjeux de la biodiversité tient une place importante dans de nombreux ABC. Douze communes sur les quatorze ayant participé au sondage ont en effet mis en place des actions de sensibilisation, pendant la réalisation de l'ABC ou en fin de démarche pour valoriser les résultats et inscrire la démarche ABC dans une dynamique durable. Les autres ABC étudiés, (pour rappel : ceux pour lesquels la collectivité a transmis les documents sans répondre au sondage), mettent également en avant des actions de sensibilisation des citoyens à la biodiversité. Nous présentons ci-dessous un panel d'actions mises en œuvre avec des exemples d'actions à destination d'un large public (encadré (p)) ou pour un public ciblé (encadré (q)).

(p) Des actions tout public

Exemple 1 : Organisation d'une sortie nature à destination des habitants (Ambérieu-en-Bugey, 2015)

Présentation des milieux emblématiques de la commune, de leurs caractéristiques et de la faune et flore présentes ; observations naturalistes ; présentation des actions participatives.

Animation : Frapna Ain

Format : 1 journée sur le terrain

Participation : 10 personnes dont un membre des services techniques de la commune et un conseiller municipal



Illustration 35: Plaquette d'une sortie nature (@ FRAPNA Ain)

Exemple 2 : Soirée de sensibilisation et de découverte des rapaces nocturnes (Liergues, 2016)

Animation en partenariat avec la LPO dans le cadre de l'événement national « La nuit de la chouette » participation : près de 70 personnes (adultes et enfants de la commune et des alentours)

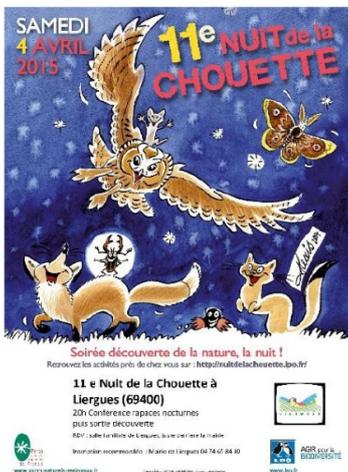


Illustration 36: Affiche de l'événement (ABC Liergues, 2016)

Exemple 3 : Des chantiers nature (Liergues, 2016)

Trois chantiers « d'amélioration de la biodiversité et du cadre de vie » ont été organisés par la commune. Participation : ces chantiers ont réuni entre 20 et 30 volontaires. Format : ateliers participatifs dont les travaux ont par exemple portés sur :

- la plantation d'une haie champêtre de 80m de long avec 150 plants d'une quinzaine d'espèces locales différentes ;
- la construction d'un muret spiralé en pierres dorées avec plantes aromatiques ;
- la construction et la pose de nichoirs ;
- la réalisation d'une mare



Illustration 37: Muret spiralé réalisé dans le cadre d'un chantier nature (ABC Liergues, 2016 - @EricBROUTIN)

Exemple 4 : Des sorties nature à thèmes (Four, 2013)

Dans le cadre de son ABC, la commune a organisé plusieurs sorties nature dont « arbres à têtards », « oiseaux », « plantes médicinales et comestibles ».

Sortie « Oiseaux »
15 participants à cette journée et 33 espèces contactées.
Sortie déjà organisée en 2012 (41 espèces contactées)

(q) Une sensibilisation auprès du jeune public

Exemple 1 : « Jardiner naturellement » (Volvic, BM 2014)

Atelier pour les scolaires animé par le chargé de l'ABC de la commune. quels sont les animaux utiles au jardin et comment les attirer, etc

Au programme : comment fabriquer un engrais naturel, comment économiser l'eau pour l'arrosage, et fabrication d'un nichoir à mésange et d'un calendrier des semis.

Exemple 2 : Animation dans un centre aéré (Romans-sur-Isère, 2016)

3 demies-journées d'ateliers et d'animations durant les vacances de la Toussaint : questions sur les oiseaux et les aménagements pour la faune sauvage

- atelier nichoirs avec 12 enfants (trois intervenants LPO Drôme)
- création et répétition d'un spectacle de marionnettes avec 8 enfants et représentation devant les parents
- jeu de société géant créé par les animatrices et étoffé par les intervenants LPO Drôme, avec

Exemple 3 : Animation pédagogique auprès des enfants de la commune (Liergues, 2016)

Deux animations périscolaires autour de la mare créée dans le cadre du chantier nature (voir encadré (q)) : présentation des enjeux par l'adjoint au Maire, délégué à l'environnement et à l'aménagement du territoire et animation d'une ½ journée par une animatrice nature à la LPO.

- **Observation sur le terrain** de la mare et de la faune et **découverte en salle** des amphibiens et de leurs chants, des insectes liés à cet habitat et observation d'exuvies d'odonates et de mues de serpents
- **Construction d'un hôtel à insectes** et de pancartes en bois expliquant le fonctionnement de ce milieu



Illustration 38: Hôtel à insectes construit par les enfants de la commune (ABC Liergues, 2016, @EricBroutin)

■ Amélioration de la connaissance sur une espèce ou un milieu

L'exemple présenté ci-dessous est celui de l'ABC de Romans-sur-Isère qui, pour compléter les premiers inventaires réalisés, a mis l'accent sur une espèce récemment découverte sur la commune.

(r) Poursuite de l'acquisition de connaissances sur les papillons de jour (Romans sur Isère, 2017)

Des connaissances partielles de ce groupe et limitées à des secteurs restreints du territoire

Objectif de cette étude complémentaire (réalisée à l'été 2015 et au printemps 2016) :

- connaître la diversité de ce groupe à l'échelle de la commune
- évaluer la qualité des habitats présents lorsque cela est possible

Méthodologie

- Prospection des différents habitats du territoire : balmes, milieux humides et berges de cours d'eau, milieux agricoles et milieux urbains.
- Pour chaque catégorie de milieu : 2 transects de 100m de long sur 4m de large. Au total : 8 transects prospectés

Parcours des transects 1 fois / mois pendant la

période de vol la plus favorable (de mai à août), dès 10h (température assez chaude pour que les papillons soient actifs) ; étude étalée en 2015 et 2016 (contrainte liée à l'étude)

à éviter : les horaires les plus chauds, les jours de grand vent et de pluie.

- Identification des individus à vue et capture avec un filet des individus difficile à identifier puis identification sur place avant relâché.

Résultats

- Environ 690 individus contactés et 50 espèces recensées.
- 13 nouvelles espèces découvertes avec les prospections pour l'ABC.

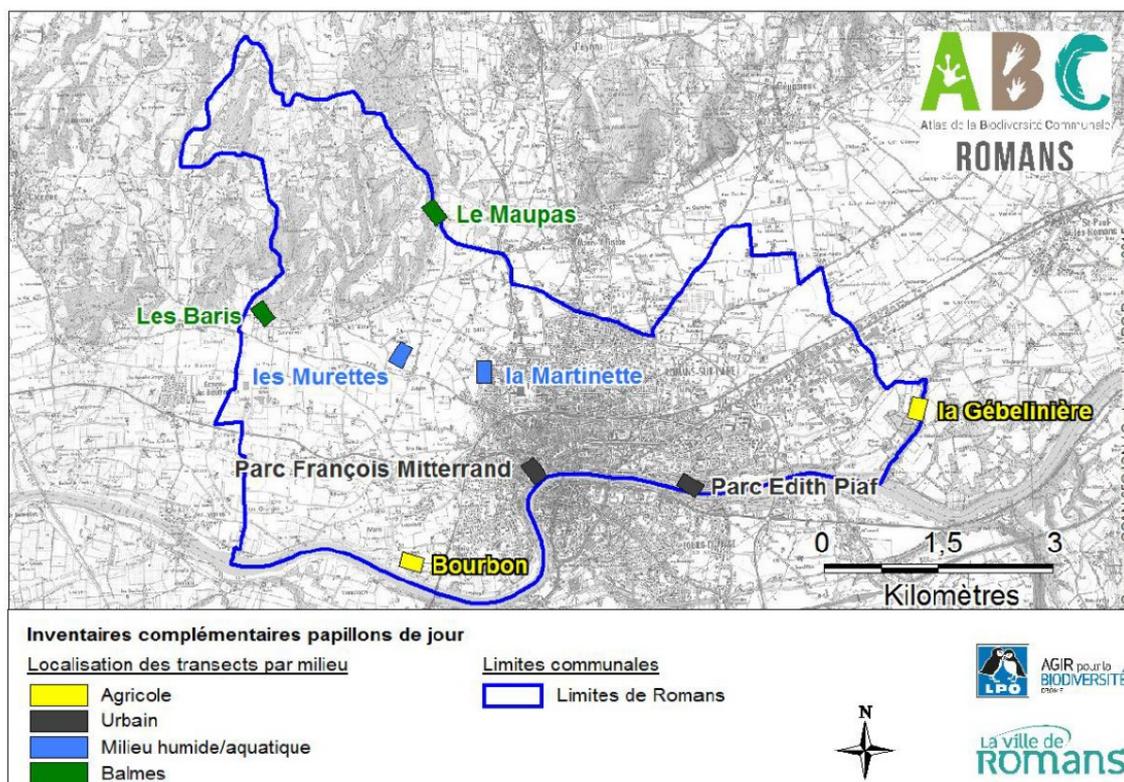


Figure 2 : Carte de localisation des transects papillons de jour dans les quatre grands types d'habitat identifiés sur la commune de Romans

Illustration 39: Localisation des transects prospectés (ABC de Romans-sur-Isère, 2017)

■ **Actions en faveur de la biodiversité**

Cette catégorie regroupe à la fois des actions de restauration de milieux dégradés et de protection d'espèces emblématiques ainsi que toutes actions en faveur des milieux naturels et des espèces.

(s) Des actions en faveur de la biodiversité

Exemple 1 : Restauration des continuités écologiques : constitution d'un réseau de prairies (Saint-Alban-Leyssie, 2012)

Piste de gestion proposée en réponse aux enjeux identifiés dans l'ABC

Objectif : **connexion des prairies fleuries** (celles évaluées comme présentant un intérêt) et **constitution d'une trame verte**

Méthodologie : identification des parcelles intéressantes, localisation géographique, description des usages actuelles et de la gestion à mettre en place pour chaque parcelle

Répartition des terrains intéressants pour former un réseau de prairies fleuries

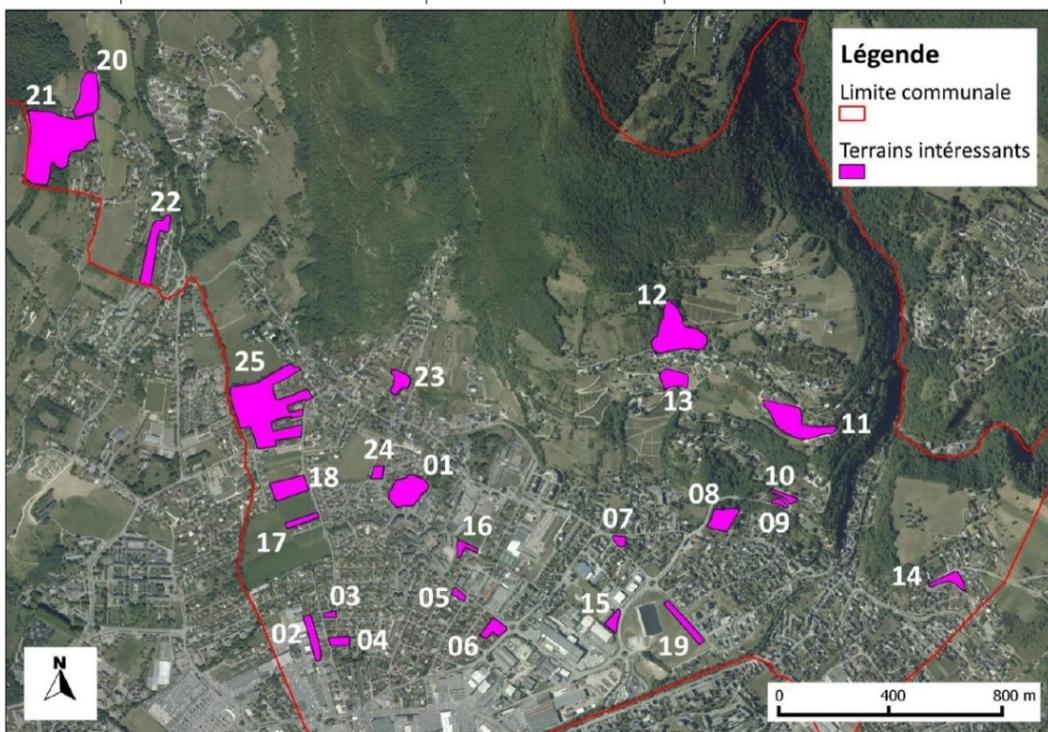


Illustration 40: Cartographie des terrains identifiés comme intéressants (ABC Saint-Alban-Leyssie, 2012)

Exemple 2 : Favoriser la nidification de l'effraie des Clochers (Volvic, BM dec 2015)

Constat : espèce qui nichait à Volvic jusqu'en 2002, pas de nouvelle reproduction constatée depuis.

et installation dans des greniers de bâtiments publics

Action mise en œuvre dans le cadre de l'ABC : fabrication de **nichoirs par les services techniques**

■ **Modification des modes de gestion des espaces verts**

Pour ce qui est de la gestion des espaces publics, les actions préconisées se résument le plus souvent à la démarche « zéro pesticide », conformément aux obligations réglementaires. Nous présentons donc ici des exemples de gestion des espaces préconisés sur tous les espaces verts.

(t) Des préconisations de gestion sur les milieux à enjeux

Exemple 1 : Des préconisations de gestion pour les espaces favorables à la faune menacée sur le territoire (La Motte-Servolex, 2016)

Pour chaque groupe étudié, des actions de gestion des espaces verts favorables à la biodiversité ont été préconisées.

Exemples :

Oiseaux menacés des milieux agricoles : « favoriser les fauches tardives, limiter la fumure ou les amendements, réduire au maximum l’usage des pesticides »

Oiseaux menacés des zones humides : « préserver les roselières du bras de décharge et leur quiétude, proscrire leur fauche en période de reproduction ; favoriser une gestion douce des abords de cours d’eau (conservation des buissons, des roseaux, etc) », etc

Mammifères menacés ou vulnérables : « préserver les haies, les roncières et autres buissons, les talus enherbés, en replanter ».

Exemple 2 : Une gestion adaptée pour les milieux à enjeux (Saint-Alban-Leyssie, 2012)

Une des pistes pour conserver la biodiversité communale est la constitution d’un réseau de prairies (encadré (t)).

Des mesures de gestion adaptée à ces habitats particuliers inventoriés (prairies fleuries et pelouses sèches) ont été préconisées :

- « *Prairies fauchées et surpâturées : favoriser les pratiques extensives avec une fauche tardive et un pâturage modéré (+ bandes de végétations éventuellement)*
- *Pelouses sèches : limiter l’embroussaillage avec un débroussaillage des sites en cours de colonisation par les ligneux*
- *Tous les terrains non jardinés : créer ou entretenir les lisières étagées »*

■ **Intégration des enjeux biodiversité dans les documents de planification**

L’identification d’enjeux prioritaires et de secteurs à préserver peuvent permettre d’orienter les choix des élus en matière d’urbanisation (quels sont les secteurs à enjeux que je dois préserver dans mon document d’urbanisme ?) et de développement de leur territoire (quels projets d’aménagement ?, quels impacts sur les enjeux identifiés ?, etc).

L’encadré ci-dessous présente des exemples de suites données aux diagnostics ABC en matière de planification.

(u) PLU et biodiversité

Exemple 1 : Une action particulière pour inscrire les sites remarquables dans les documents d’urbanisme (Journans, 2017)

Cette action fait partie du plan d’actions décliné par la commune qui fait suite à son ABC (voir encadré (w)) pour une description du plan d’actions.

Descriptif de l’action

Cible : les secteurs représentant des enjeux en termes de biodiversité

Objectif : **inscrire ces sites remarquables dans le PLU avec le niveau le plus élevé de protection dans les zonages possibles** (N, EBC). Des sous-zones pourront être définis (avec un règlement précis).

« *Le bilan de l’ABC confortera le PLU si les espaces à enjeux sont déjà pris en compte. Il appellera à des révisions si ces espaces ne sont pas pris en compte »* extrait du plan d’actions de la commune.

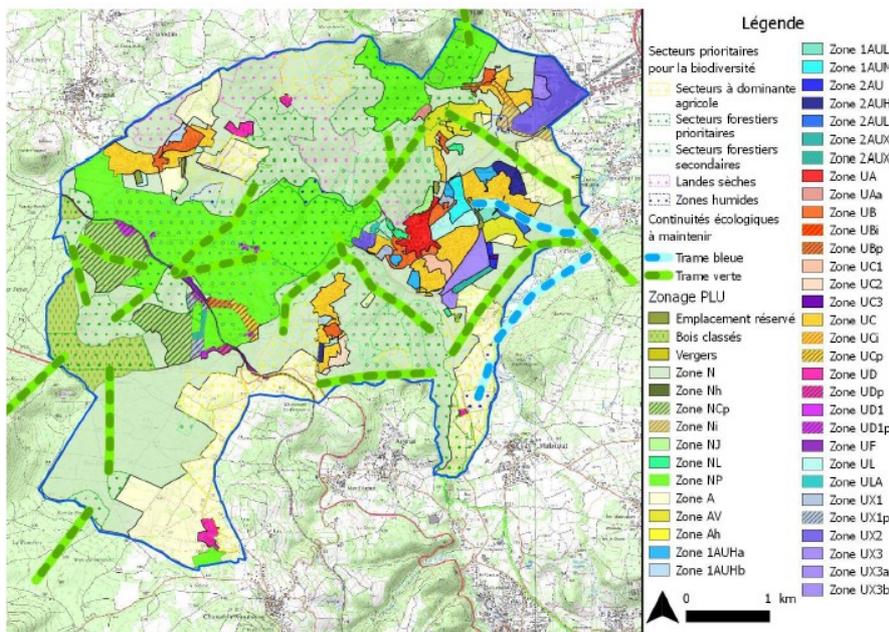
Exemple 2 : Confronter le PLU avec le patrimoine naturel et les corridors écologiques identifiés (Volvic, 2016)

Méthode mise en place :

(1) Identifier la TVB : à partir des secteurs prioritaires pour la conservation de la biodiversité, de la carte des collisions routières, de l’analyse de la topographie et des contraintes du territoire.

(voir encadré (f) pour connaître la démarche d’identification de la TVB)

(2) S’assurer que le zonage du PLU n’entre pas en conflit avec les enjeux biodiversité identifiés : superposer la TVB au zonage PLU dans une cartographie croisant les secteurs prioritaires pour la biodiversité, les continuités écologiques à maintenir et le zonage du PLU (voir carte ci-dessous)



Carte de synthèse de comparaison du PLU avec les enjeux biodiversité à Volvic
Illustration 41: PLU et secteurs à enjeux pour la biodiversité (ABC Volvic, 2016)

Pour pérenniser la démarche :

l’enjeu biodiversité devra être pris en compte dans les futures révisions des documents de planification (cf. note dédiée à destination du service urbanisme)

Exemple 3 : Volonté de cartographier la TVB et de la préserver dans le futur PLU (Liergues, 2016)

Un travail en plusieurs étapes :

1-expertise flore-habitats : identification des habitats naturels et des espèces floristiques de la commune

2-définition des zones à enjeux (ZH, haies, etc)

3-cartographie des éléments de la TVB : « réservoirs de biodiversité », « espaces perméables », « corridors écologiques », etc

4-préservation de la TVB dans le futur PLU de la commune (en s’assurant de la cohérence avec les communes voisines)

État d’avancement (2016)

-PLU en cours de révision

-expertise flore-habitats préalable à la révision du PLU réalisée par un bureau d’études en 2016 : **identification des habitats naturels et des espèces floristiques de la commune**

-cartographies complémentaires réalisées par l’adjoint au Maire, délégué à l’environnement et à l’aménagement du territoire qui porte la démarche ABC : localisation des points d’eau (mares, lavoirs,..) et des amphibiens, des autres espèces remarquables connues, des secteurs d’écrasement de la faune pour identification des points de conflit avec les infrastructures et des corridors écologiques

C.6.2 - ... Pouvant être formalisées dans un plan d'actions communal pour la biodiversité

C'est le cas de la commune de Journans qui a formalisé les différentes actions retenues dans un « plan d'actions communal pour la biodiversité » qui fait suite à son ABC. Ce dispositif permet de pérenniser la démarche engagée par la collectivité en préconisant des actions à mettre en œuvre avec un suivi de leur réalisation.

(v) Un plan d'actions communal pour la biodiversité : l'exemple de la commune de Journans (Ain)

Objectif : donner une suite au diagnostic ABC et l'inscrire dans la durée

Accompagnement par la Frapna Ain

Étapes d'élaboration

<ul style="list-style-type: none">-Validation des enjeux dégagés lors du diagnostic par le référent communal-Rédaction d'un projet de PACB par la Frapna sur la base des enjeux dégagés-Présentation du projet aux élus, ajustement et validation du PACB-Rédaction des fiches actions et de la feuille de route de la commune : un programme d'actions pluriannuel	<p>Exemples de fiches actions proposées dans le PACB de Journans (sept fiches actions) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Fiche n°1 : réaliser des cartographies d'habitat plus fines sur les espaces à enjeux• Fiche n°2 : participer au site FAUNE AIN• Fiche n° 5 : communiquer sur le patrimoine naturel de Journans• Fiche n°6 : créer une commission biodiversité au sein de l'équipe municipale et qui soit ouverte à la population• Fiche n°7 : refaire un diagnostic dans 10 ans
---	--

C.6.3 - ... Pouvant être portées par des acteurs locaux

Exemple d'une démarche participative impliquant des acteurs locaux mise en place par la FRAPNA Ain dans le cadre de l'ABC d'Ambérieu-en-Bugey :

L'objectif est de poursuivre la dynamique mise en place dans le cadre de l'ABC en incitant les acteurs du territoire à s'engager en faveur de la biodiversité.

Des rencontres avec les acteurs locaux (MJC, écoles, conseil citoyen, etc) ont été organisées en 2017 par la FRAPNA afin d'évaluer leur engagement en faveur de la biodiversité et voir avec eux de quelle manière ils pouvaient contribuer à des actions en faveur de la biodiversité.

Une journée « La nature s'invite en ville » sera organisée chaque année afin que chaque acteur présente les actions qu'il a mises en place.

Plusieurs projets sont en cours de réflexion et notamment la réalisation d'une vidéo sur la démarche ABC par un lycée de la commune et l'aménagement d'un parc en faveur de la biodiversité par le conseil citoyen.

D - Des retours d'expériences à partager

L'objectif de ce guide, au-delà d'un partage des méthodes et outils utilisés dans les différents ABC d'Auvergne-Rhône-Alpes étudiés, est aussi de mettre en avant les points forts de la démarche, les difficultés et les points d'amélioration pour que les nouvelles collectivités qui s'engageraient dans ce dispositif bénéficient des expériences passées.

Les éléments présentés ci-dessous sont issus de l'analyse des réponses fournies par les quatorze collectivités qui ont participé à l'enquête ainsi que des retours qu'ont pu nous donner différents organismes ou collectivités que nous avons contactés (et notamment le CPIE de Haute-Auvergne, l'association Arthropologia, la FRAPNA Ain, la commune de Lamure-sur-Azergues). La majorité des remarques présentées ci-dessous sont partagées par un grand nombre d'acteurs, d'autres sont propres à une démarche ABC sur un territoire donné.

D.1 - Les points forts de la démarche ABC

Une démarche cohérente avec d'autres actions engagées sur les territoires :

- La démarche ABC est complémentaire avec d'autres programmes pouvant être mis en œuvre par la commune, notamment les agenda 21 locaux. La démarche est alors partagée et suivie par le comité de pilotage Agenda 21.
exemple : Inscription de la démarche ABC dans l'agenda 21 local de la commune de Liergues (69) en tant qu'action contribuant à la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources.
- La démarche ABC peut être partagée avec le Conseil des Sages de la collectivité.

L'acquisition d'une connaissance naturaliste sur son territoire qui permet :

- Une connaissance de la biodiversité à un moment donné avec cartographie des habitats et des espèces.
- Une connaissance fine de l'ensemble du milieu naturel.
- Une capitalisation des données naturalistes en un document unique qui facilite les recherches pour les personnes intéressées.
- Un approfondissement de la connaissance naturaliste avec la réalisation d'inventaires spécifiques liés au territoire.
exemple : inventaires spécifiques pour des espèces patrimoniales dont la présence est liée aux paysages agricoles ouverts très présents sur le territoire (La Motte Servolex).

La plus-value des structures naturalistes dans la réalisation du diagnostic ABC pour :

- La qualité de leur expertise,
- Leur implication et leur soutien.

Une meilleure prise en compte de l'environnement dans les projets de la commune par :

- L'intégration des enjeux biodiversité dans les documents de planification.
exemple : Fiche action n°4 du Plan d'Actions Communal pour la Biodiversité de Journans (suite de l'ABC) - Inscrire les sites remarquables dans les documents d'urbanisme (voir encadré (v))
- L'intégration des enjeux biodiversité dans la gestion et la protection des espaces naturels de la commune.
exemples :
 - protection d'espaces remarquables (bocage et mares) (Saint-Benigne)
 - mise en place de mesures conservatoires (pistes de gestion) : classement des vieux arbres en EBC et inscription des pelouses sèches en zone Natura 2000 (Saint-Alban-Leyse)
- L'intégration des enjeux biodiversité dans les projets d'aménagement du territoire.
exemple : arrêt d'un lotissement pour l'installation d'un maraîcher bio (Ambérieu-en-Bugey)

L'association des habitants dans la démarche ABC par un travail collaboratif en synergie avec les porteurs de l'ABC (collectivité, association naturaliste, etc) et une sensibilisation aux enjeux biodiversité : des facteurs de réussite

- L'association d'une démarche scientifique portée par une structure naturaliste à une démarche participative (avec plusieurs opérations avec les habitants) facilite la mise en œuvre de l'ABC,
- L'association du conseil municipal Jeunes permet une meilleure sensibilisation de ce public,
- Le travail en lien avec un conseil citoyen facilite la communication sur la démarche.

Les actions de promotion de l'ABC qui peuvent être variées : exposition, participation à une foire Bio avec stands de communication, diffusion des documents dans les écoles, etc

De nombreux outils pédagogiques existent pour mettre en œuvre des démarches participatives. Les associations contactées nous ont fait part des outils suivants :

- programme des sciences participatives du MNHN : « Observatoire de la Biodiversité des Jardins » et les deux volets dédiés aux papillons (Observatoire des Papillons des Jardins) et aux escargots (Opération Escargots) ; le protocole de **suiti des papillons de jour pour les gestionnaires d'espaces** (PROPAGE), SPIPOLL (Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs), etc ;
- observatoire des Vers Luisants et des Lucioles cofondé par le Groupe Associatif Estuaire et le CNRS ;
- suivi participatif développé par Arthropologia sur les abeilles de Rhône-Alpes (3 ans d'existence, 50 000 données acquises par le biais des particuliers).

Le site vigie nature des Ligues de Protection des Oiseaux (LPO) est utilisé pour partager à l'échelle locale les inventaires participatifs et il est reconnu comme favorisant la participation.

Concernant les sciences participatives, les associations qui animent ce genre d'actions partagent le constat que **ce type d'actions contribue davantage à sensibiliser les citoyens qu'à alimenter les données naturalistes**.

Les suites de l'ABC avec des actions qui contribuent à améliorer la qualité de vie : modification des modes de gestion des espaces verts, restauration de milieux dégradés, intégration des enjeux biodiversité dans les documents de planification, etc.

D.2 - Les difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées par les collectivités qui ont porté la démarche ABC mais également certains acteurs qui ont participé à un moment donné à la mise en œuvre de l'ABC (réalisation du diagnostic, animation d'actions participatives) concernent :

Le pilotage de l'opération et notamment :

- La recherche de différents partenaires financiers pour l'élaboration de l'ABC,
- La suite donnée au dispositif ABC (maintien d'actions participatives notamment pour maintenir une dynamique),
- Le temps d'élaboration du dispositif, très consommateur de temps.

La mobilisation des acteurs (élus, corps enseignants, partenaires) et des citoyens

- Difficultés d'appropriation de la démarche par certains élus,
- Une sensibilisation des citoyens parfois difficile et des actions « participatives » dont le succès est mitigé :
 - « Les citoyens semblent intéressés, mais il est difficile de mobiliser beaucoup de personnes »
 - « difficultés de mobiliser la population pour les inventaires »
 - « difficultés de mobiliser les habitants lors de manifestations / actions participatives »
 - « des actions participatives mobilisatrices en temps pour que la dynamique ne s'essouffle pas »
 - « La disponibilité des partenaires » ; « le manque d'interlocuteurs »

L'étendue du territoire dans le cas d'un ABC intercommunal avec des inventaires plus complexes à réaliser

L'acquisition de connaissance naturaliste, et notamment :

- La question de l'échelle pertinente pour la réalisation des inventaires biodiversité,
- La disponibilité des données.

La mise en place d'actions participatives avec :

- des actions mobilisatrices en temps pour que la démarche ne s'essouffle pas,
- un financement de ces actions au-delà de l'ABC parfois difficile à trouver,
- la difficulté pour mobiliser et sensibiliser tout le monde (souvent le même petite groupe qui participe aux différentes actions).

La communication

- Une communication un peu faible sur certains événements au départ de la démarche,
- Le manque de communication autour des actions mises en œuvre pour promouvoir l'ABC et sensibiliser aux enjeux biodiversité qui explique les faibles taux de participation à certaines actions,
- La perception des habitants vis-à-vis des nouvelles pratiques de la commune au niveau des espaces verts.

Les suites données à l'ABC :

- Difficultés à intégrer les enjeux biodiversité aux documents de planification,
- Difficulté à trouver du foncier pour mettre en œuvre des actions de restauration.

D.3 - Les points d'amélioration proposés

D.3.1 - Concernant le partage d'expériences

Au terme de l'analyse réalisée et des différents éléments soulevés, le besoin d'une animation régionale apparaît nécessaire notamment sur les points suivants :

- mutualisation des outils (outils de communication, sciences participatives, etc),
- coordination des financements,
- accès aux données disponibles et versement des données à l'INPN,
- définition des zones prioritaires pour l'acquisition de connaissances (critères pertinents).

D.3.2 - Concernant la capitalisation des données

Comme vu précédemment, ces premiers ABC n'ont pas conduit à une capitalisation des données récoltées au niveau national. **Il serait intéressant que le versement des données à l'INPN soit demandé dans les nouveaux ABC par le biais des conventions qui seront conclues.**

D.3.3 - Concernant la mise en œuvre des ABC

Avoir un portage fort de la part des élus pour faciliter la mise en œuvre de la démarche, lui donner du poids et donner des suites au diagnostic écologique par l'élaboration d'un plan d'actions.

Améliorer le pilotage de la démarche et la concertation par (exemples de propositions faites par les collectivités) :

- l'identification de personnes relais au sein de la collectivité, d'un référent ABC,
- la création d'un emploi dédié à la biodiversité,
- l'association d'un plus grand nombre de partenaires (monde agricole, impliquer les scolaires dès le début du projet),
- le suivi de la mise en œuvre des actions par la création d'un comité citoyen dans le cadre d'un Plan d'Action communal de la Biodiversité.

Faciliter l'acquisition de connaissance en :

- couplant enquête participative et consultation des bases de données pour une exhaustivité des données et l'appropriation de la démarche par les habitants,
- proposant des grilles inventaires simples et courtes pour une meilleure utilisation par les bénévoles,
- ciblant des taxons faciles à identifier et qui permettent de transmettre un message
exemple : les vers luisants et les impacts des pesticides et de la pollution lumineuse sur ces espèces.

Communiquer davantage sur la démarche ABC, ses enjeux et l'intérêt pour la collectivité et multiplier les actions d'informations et de sensibilisation des citoyens

L'importance du volet communication est partagée par l'ensemble des collectivités qui reconnaissent que c'est un élément clé de l'appropriation de la démarche par ses habitants et donc de sa réussite.

Donner une suite au diagnostic écologique par :

- Une **définition des zones à enjeux biodiversité** du territoire et leur hiérarchisation (y compris les **milieux naturels ordinaires et dégradés** qui peuvent avoir un intérêt en termes de restauration) afin d'en faire **un outil d'aide à la décision pour les élus**
- L'élaboration d'un **plan d'actions** en faveur de la biodiversité :
 - exemples d'actions :
 - Une meilleure prise en compte des enjeux biodiversité dans les documents d'urbanisme,
 - Une modification des pratiques de gestion et d'entretien des espaces verts pour préserver la biodiversité,
 - Une restauration de milieux dégradés, etc

Faciliter la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité :

- anticiper la recherche de foncier pour la réalisation de chantiers nature (plantations, création d'une mare, construction d'un muret en pierres, etc)

Maintenir la dynamique qui a pu se créer pendant la réalisation de l'ABC :

- poursuivre les animations auprès des habitants au-delà de l'ABC pour entretenir la participation citoyenne

Annexes

- Annexe A Liste des communes engagées dans la démarche ABC au 19 octobre 2015 en Auvergne-Rhône-Alpes
- Annexe B Questionnaire ABC transmis aux collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes
- Annexe C Bibliographie : liste des documents étudiés
- Annexe D Présentation des résultats de l'enquête : les fiches communes

Annexe A – Liste des communes engagées dans la démarche ABC au 19 octobre 2015 en Auvergne-Rhône-Alpes

Source : Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Extrait des communes concernées en région Auvergne-Rhône-Alpes :

Liste des communes avec ABC

Mise à jour le
19/10/2015

Année d'entrée et nombre de communes ou Intercommunalité (363)	Région	Département	Nom commune	Code INSEE	(Région Centre: Type ABC/IBC)
2010	AUVERGNE	ALLIER	ARPHEUILLES-SAINT-PIREST	3007	
2010	AUVERGNE	ALLIER	LA PETITE-MARCHE	3206	
2010	AUVERGNE	ALLIER	MARCILLAT-EN-COMBRAILLE	3161	
2010	AUVERGNE	ALLIER	MAZIRAT	3167	
2010	AUVERGNE	ALLIER	RONNET	3216	
2010	AUVERGNE	ALLIER	SAINTE-THERENCE	3261	
2010	AUVERGNE	ALLIER	SAINT-FARGEOL	3231	
2010	AUVERGNE	ALLIER	SAINT-GENEST	3233	
2010	AUVERGNE	ALLIER	SAINT-MARCEL-ENMARCILLAT	3244	
2010	AUVERGNE	ALLIER	TERJAT	3280	
2010	AUVERGNE	ALLIER	VILLEBRET	3314	
2010	AUVERGNE	CANTAL	AYRENS	15016	
2010	AUVERGNE	CANTAL	MOURJOU	15136	
2012	AUVERGNE	CANTAL	YTRAC	15267	
2010	AUVERGNE	HAUTE-LOIRE	LANDOS	43111	
2010	AUVERGNE	HAUTE-LOIRE	LANGÉAC	43112	
2015	AUVERGNE	HAUTE-LOIRE	CHADRON	43047	
2010	AUVERGNE	PUY-DE-DOME	CHATELGUYON	63103	
2010	AUVERGNE	PUY-DE-DOME	VIRLET	63462	
2010	AUVERGNE	PUY-DE-DOME	VOLVIC	63470	
2010	RHONE-ALPES	AIN	DAGNEUX	1142	
2015	RHONE-ALPES	AIN	Ambérieu-en-Bugey	1004	
2015	RHONE-ALPES	AIN	ARTEMARE	1022	
2015	RHONE-ALPES	AIN	JOURNANS	1197	
2015	RHONE-ALPES	AIN	SAINT-BENIGNE	1337	
2013	RHONE-ALPES	DROME	ROMANS-SUR-ISERE	26281	
2010	RHONE-ALPES	HAUTE-SAVOIE	CLUSES	74081	
2010	RHONE-ALPES	HAUTE-SAVOIE	GRUFFY	74138	
2010	RHONE-ALPES	ISERE	FOUR	38172	
2010	RHONE-ALPES	ISERE	JARRIE	38200	
2010	RHONE-ALPES	ISERE	L'ISLE-D'ABEAU	38193	
2010	RHONE-ALPES	LOIRE	PLANFOY	42172	
2010	RHONE-ALPES	RHONE	CHAPONOST	69043	
2010	RHONE-ALPES	RHONE	LAMURE-SUR-AZERGUES	69107	
2015	RHONE-ALPES	RHONE	LIERGUES	69114	
2010	RHONE-ALPES	SAVOIE	SAINT-JEOIRE-PRIEURE	73249	
2014	RHONE-ALPES	SAVOIE	SAINT-ALBAN-LEYSSE	73222	
2014	RHONE-ALPES	SAVOIE	SAINT-ALBAN-LEYSSE	73222	
2015	RHONE-ALPES	SAVOIE	(LA) MOTTE-SERVOLEX	73179	

Annexe B – Questionnaire ABC transmis aux collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Bilan du déploiement des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en région Auvergne-Rhône-Alpes

Présentation de la structure

1. Nom de la structure
2. Nom, Prénom de la personne référente ABC
3. Fonction de la personne référente
4. Coordonnées de la personne référente (Téléphone + Adresse e-mail)
5. Coordonnées de la personne qui a rempli le questionnaire (si différente)

Contexte de la démarche

6. Quelques lignes sur le contexte dans lequel s'est inscrit cette démarche
7. Les objectifs recherchés : quel est l'intérêt de cette démarche pour votre collectivité ?
 - Connaissance générale de la biodiversité sur son territoire
 - Identification des pressions pesant sur la biodiversité (urbanisation, projets d'aménagements, activités agricoles, touristiques, infrastructures routières, etc) en vue d'une protection des milieux naturels
 - Enjeu de planification / prise en compte de la TVB dans le document d'urbanisme
 - Sensibilisation des citoyens et acteurs locaux
 - Modifier les pratiques de la collectivité en termes d'entretien de ses espaces publics et espaces verts
 - Mieux intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagements du territoire
 - Développer les usages récréatifs offerts par la biodiversité
 - autre :
8. Auteur de l'ABC
9. Quelle est l'échelle de votre ABC
 - la commune / -l'intercommunalité / -autre :
10. Où en êtes-vous dans l'élaboration de votre ABC ?
 - en cours d'élaboration / -ABC terminé / -en cours de révision / -autre :
 - Si votre document est terminé : durée d'élaboration ?
11. Particularité(s) à souligner ?

Pilotage de la démarche et animation autour de la démarche

12. Comment est assuré l'animation de la démarche ?
 - par la collectivité seule / -par un comité de suivi local / -autre :
13. Est-ce que la démarche a été présentée aux habitants / acteurs locaux ?
 - Oui/Non
 - Si oui, merci de préciser si cela s'est fait : -au lancement / -à mi-parcours / -à la fin
 - selon quelle modalité : -réunion publique / -page internet dédiée sur le site de la collectivité / -lettre d'information / -autre
14. Est-ce qu'une animation particulière a été mise en place pour l'élaboration de votre ABC ?
 - Oui/Non
 - Si oui : -science participative / -collaboration avec une école / -autre
15. Quels sont les acteurs impliqués dans l'élaboration de votre ABC ? Préciser pour chaque acteur son niveau de contribution (animation, réalisation des inventaires, consultation, etc)
16. Les moyens financiers pour réaliser l'ABC

-la commune / -l'intercommunalité / -le conseil départemental / -le conseil régional / -les fonds structurels européens / -le fonds de dotation pour la biodiversité / -autre :

17. Particularité(s) de votre ABC au niveau pilotage / concertation ?

Diagnostic écologique : méthodologie

18. Le diagnostic a porté sur :

- le volet flore / habitats
- le volet faune
- les continuités écologiques / TVB
- les milieux naturels (milieux aquatiques, zones humides)
- les paysages
- les espèces exotiques envahissantes
- autre :

19. Méthodologie :

- travail bibliographique / -inventaire terrain / -autre :
- Merci d'indiquer les ressources exploitées : bases de données, études, etc
- Informations sur l'inventaire terrain : pression, méthodologie, etc

20. Auteur du diagnostic

- Agent de la collectivité / -bureau d'études / -autre

21. Comment les données ont-elles été valorisées ?

- Les données ont-elles été versées dans une base de données plus globale ? (INPN, Natura 2000...) ?
- Identification d'enjeux prioritaires pour définir un programme d'actions ?
- autre :

22. Communication / diffusion de ce diagnostic (via une cartographie interactive par exemple) ?

- Oui/Non
- Si oui : -cartographie interactive / -carte papier / -plaquette de présentation du diagnostic / -réunion publique / -autre

Suites données à l'ABC : Comment cette démarche va renforcer la prise en compte de la biodiversité sur votre territoire ?

23. Préconisation d'actions répondant aux enjeux biodiversité prioritaires identifiés sur votre territoire ? -Oui/Non

- Si oui, descriptif succinct de la nature de ces actions :
 - éducation à l'environnement / sensibilisation des citoyens
 - intégration des enjeux biodiversité dans les documents de planification
 - modification des modes de gestion des espaces publics de votre territoire
 - amélioration de la connaissance sur une espèce ou un milieu
 - restauration de milieux dégradés
 - protection d'espèces emblématiques
 - autre :
- Calendrier de mise en œuvre de ces actions : -à venir / -en cours / -action(s) réalisée(s)

24. L'élaboration de ce plan d'actions s'est fait en collaboration avec d'autres structures ? -Oui/Non

- Si oui, préciser :

25. Le financement de ces actions est porté par :

- la commune / -l'intercommunalité / -autre :

26. La mise en œuvre de ces actions est portée par :

- la commune / -l'intercommunalité / -autre :

Retour d'expériences

27. Les points forts de votre démarche à valoriser

28. Les éventuelles difficultés rencontrées

29. Les points d'amélioration (Si c'était à refaire, comment procéderiez-vous ?)

Annexe C – Bibliographie : liste des documents étudiés

ABC d'Ambérieu-en-Bugey (01)	<ul style="list-style-type: none"> • FRAPNA Ain (2015) Livret ABC Ambérieu-en-Bugey. 16p • FRAPNA Plaquette ABC FRAPNA, Connaître, comprendre et agir dans votre commune • FRAPNA Ain (2015) ABC d'Ambérieu-en-Bugey, Bilan 2015. 96p • FRAPNA Ain (2015) Réunion des référents ABC du 15/12/2015 : diaporama (9p) et CR (7p) • FRAPNA Ain (2016) Evolution de la connaissance de la biodiversité communale en 2016. 8p
ABC d'Artemare (01)	<ul style="list-style-type: none"> • Artemare (2016) Bilan 2014 – 2016 de l'ABC Artemare. 32p • FRAPNA Ain (2015) Livret ABC Artemare. 16p • FRAPNA Ain (2016) Evolution de la connaissance de la biodiversité communale en 2016. 8p • Brochure de l'ENS Fierloz • Diplôme de Maître Conservateur de la Biodiversité 2015 attribué au Conseil Municipal Jeunes
ABC de Journans (01)	<ul style="list-style-type: none"> • FRAPNA Ain (2016) Diaporama ABC Journans (10 novembre 2016) • FRAPNA Ain (2016) Evolution de la connaissance de la biodiversité communale en 2016. 8p • FRAPNA Ain (2016) Le Plan d'Actions Communal pour la Biodiversité de Journans (version 2). 12p
ABC de Saint-Benigne (01)	<ul style="list-style-type: none"> • FRAPNA Ain (2015) Livret ABC Saint-Benigne. 16p • FRAPNA Ain (2015) Bilan 2014 de l'ABC de Saint-Benigne. 21p • FRAPNA Ain (2015) Bilan 2015 de l'ABC de Saint-Benigne. 62p • FRAPNA Ain (2015) Diaporama du COFIL du 26 novembre 2015. 7p • FRAPNA Ain (2017) Affiche « Filles de l'air et de l'eau – Les Libellules » - conférence et sortie du 12 et 13 mai 2017 • FRAPNA Ain Poster « Quelques libellules de Saint-Benigne » • FRAPNA Ain (2016) Plaquette « Formation Nature et Biodiversité » du 28 juin et 9 juillet 2016 • FRAPNA Ain (2016) Evolution de la connaissance de la biodiversité communale en 2016. 8p
ABC de la Communauté de communes du Pays de Marcillat en Combraille (aujourd'hui Montluçon communauté) (03)	<ul style="list-style-type: none"> • CPIE de Tronçais (2014) ABC de la communauté de communes du Pays de Marcillat en Combraille. 159p • CPIE de Tronçais (2013) Diaporama du COFIL du 24 octobre 2013. 34p • Photos de l'exposition temporaire ABC
ABC d'Ayrens (15)	<ul style="list-style-type: none"> • CPIE de Haute-Auvergne (2014) ABC de la commune d'Ayrens. 180p
ABC de Mourjou (15)	<ul style="list-style-type: none"> • CPIE de Haute-Auvergne (2014) ABC de la commune de Mourjou. 177p
ABC de Romans-sur-Isère (26)	<ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme (2017) ABC de Romans-sur-Isère, Réalisation 2016. 33p
ABC de Four (38)	<ul style="list-style-type: none"> • Four (2013) Livret Biodiversité de la commune de Four. 12p • Gentiana (2015) Cartographie de la végétation de la commune. 16p
ABC de Landos (43)	<ul style="list-style-type: none"> • CPIE du Velay (2014) ABC de Landos. 93p

ABC de Langeac (43)	<ul style="list-style-type: none"> • CPIE du Velay (2014) ABC de Langeac. 95p
ABC de Volvic (63)	<ul style="list-style-type: none"> • Heinerich S. (2016) ABC de Volvic. Synthèse des connaissances, Commune de Volvic. 423p • Volvic, Brochure de l'ABC de Volvic 2013-2016. 32p • Bulletins municipaux de décembre 2016, décembre 2015, juin 2015, juin 2014, juin 2013 • Volvic (2016) Présentation de la commune aux assises de la biodiversité (septembre 2016) • Volvic (2016), Affiche conférence ABC du 8 mars 2016
ABC de Chaponost (69)	<ul style="list-style-type: none"> • LPO Rhône (2011) ABC Chaponost. Bilan 2011. 15p • LPO Rhône (2011) ABC Chaponost. Première synthèse des connaissances : rapport (16p) et présentation (17p) • Arthropologia Bilan des relevés Faune : rapport (10p) et présentation (88p) • Latitude (2013) Inventaire botanique : rapport (30p) et présentation au comité du 23 octobre 2013 (19p) • Chaponost (2015) Guide Biodiversité : Chaponost, la biodiversité pas à pas. 44p
ABC de Lamure-sur-Azergues (69)	<ul style="list-style-type: none"> • Plaquette « ABCdaire de l'ABC – la biodiversité se raconte ». 6p
ABC de Liergues (69)	<ul style="list-style-type: none"> • Eric Broutin (2016) État d'avancement au 01/11/2016 « Amélioration de la connaissance et de la connectivité de la trame verte et bleue de Liergues, actions de sensibilisation et contribution des habitants. 14p • Cesame (2016) Expertise flore-habitats naturels - PLU de Liergues. 31 p
ABC de La Motte-Servolex (73)	<ul style="list-style-type: none"> • LPO Savoie (2016) Fiches de synthèse Faune. 32p
ABC de Saint-Alban-Leyssse (73)	<ul style="list-style-type: none"> • Saint-Alban-Leyssse (2012) ABC de Saint-Alban-Leyssse. 68p
ABC de Gruffy (74)	<ul style="list-style-type: none"> • FRAPNA 74 (2011) ABC de Gruffy, bilan 2011. 21p • FRAPNA 74 (2012) Inventaires des lépidoptères. 13 p • FRAPNA 74 (2013) Inventaires des mammifères. 7P • LPO Haute-Savoie (2012) Inventaire de l'avifaune. 20p

Annexe D – Présentation des résultats de l'enquête : les fiches communes

Les différents éléments recueillis dans l'enquête envoyée aux collectivités sont résumés dans des « fiches communes » qui décrivent, pour chaque commune ayant répondu à l'enquête, les spécificités de son atlas de la biodiversité communale. Ces quatorze fiches communes ont été validées par les collectivités.

Liste des fiches communes

Fiche ABC Ambérieu-en-Bugey (01)	page 61
Fiche ABC Artemare (01)	page 63
Fiche ABC Journans (01)	page 65
Fiche ABC Saint-Benigne (01)	page 67
Fiche ABC Montluçon communauté (03)	page 69
Fiche ABC Mourjou (15)	page 71
Fiche ABC Ytrac (15)	page 73
Fiche ABC Romans-sur-Isère (26)	page 74
Fiche ABC Jarrie (38)	page 76
Fiche ABC Langeac (43)	page 78
Fiche ABC Liergues (69)	page 79
Fiche ABC La Motte-Servolex (73)	page 81
Fiche ABC Saint-Alban-Leyssie (73)	page 83
Fiche ABC Gruffy (74)	page 85

Une animation active auprès des habitants comme facteur clé de réussite

Ce travail a permis de communiquer sur la biodiversité de la commune et de lancer des pistes de réflexion sur les pratiques quotidiennes : la commune est passée au zéro phyto et sensibilise les citoyens sur les méthodes alternatives. Un groupe de conseiller citoyen semble intéressé pour participer à un projet nature en ville.



Exemple d'animations mises en place - FRAPNA Ain (2015)

Fiche d'identité

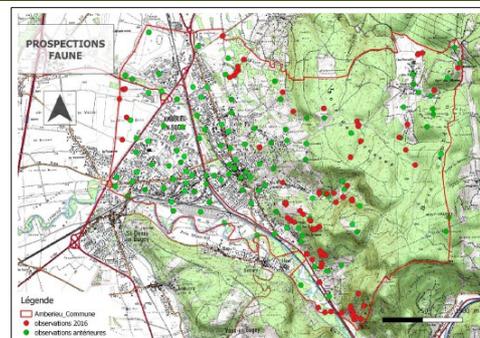
- Ambérieu-en-Bugey (01)
- État d'avancement (au 21/06/17) : en cours d'élaboration (lancement en 2014)
- Échelle de l'ABC : commune
- Animation de la démarche : par la commune
- Auteur de l'ABC : FRAPNA Ain

L'ABC en quelques points

- **Objectifs**
 - ✓ Connaissance générale de la biodiversité
 - ✓ Identification des pressions pesant sur la biodiversité en vue d'une protection des milieux naturels
 - ✓ Enjeu de planification / prise en compte de la TVB dans le document d'urbanisme
 - ✓ Sensibilisation des citoyens et acteurs locaux
 - ✓ Modification des pratiques de la collectivité en termes d'entretien de ses espaces publics et espaces verts
 - ✓ Une meilleure intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagements et de développement du territoire
 - ✓ Développement des usages récréatifs offerts par la biodiversité
- Le **diagnostic** a été réalisé par la FRAPNA 01 sur la base de recherche bibliographiques (PIFH, INPN, Base de données CBNA, Faune-ain, etc) et d'inventaires sur le terrain. L'état des lieux a porté sur :
 - ✓ La flore et les habitats
 - ✓ La faune (dont mammifères, odonates, lépidoptères, etc)
 - ✓ Les continuités écologiques / TVB
 - ✓ Les milieux naturels
 - ✓ Les paysages
 - ✓ Les espèces exotiques envahissantes
- **Valorisation du diagnostic** : des enjeux prioritaires ont été identifiés pour définir un programme d'actions. Les résultats ont été communiqués via des plaquettes et réunions publiques.
- **Acteurs impliqués** : le centre social, les jardins du Cheminot, les jardins de l'accorderie, une entreprise.
- Le **financement** a été assuré par la commune, le conseil départemental, le conseil régional et le Fonds de Dotation pour la Biodiversité.
- La **communication** mise en place autour de l'ABC :
 - ✓ Présentation de la démarche aux habitants tout au long de l'élaboration (réunions publiques, site internet, plaquettes)
 - ✓ Animations : sciences participatives et journée biodiversité en ville

Expertises terrain de la FRAPNA

(5 jours en 2015 et 5 jours en 2016)



Tous observateurs confondus, 2016 représenté (au 22 novembre) :

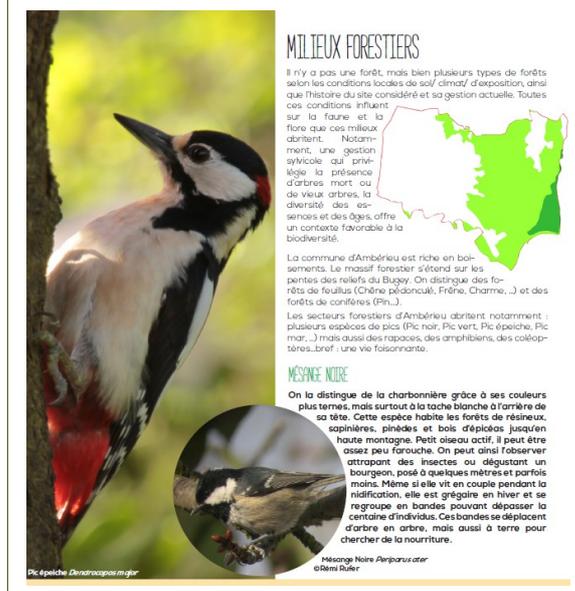
Vertébrés :	
Oiseaux :	6066 observations pour 89 espèces
Mammifères :	29 observations pour 12 espèces
Reptiles :	49 observations pour 3 espèces
Amphibiens :	6 observations pour 3 espèces
Odonates :	43 observations pour 10 espèces
Rhopalocères :	261 observations pour 56 espèces
Hétérocères :	68 observations pour 7 espèces
Orthoptères :	101 observations pour 18 espèces
Hyménoptères :	79 observations pour 11 espèces

Extraits du rapport
« Evolution de la connaissance de la biodiversité communale en 2016 »
FRAPNA Ain

Les suites données à l'ABC

- Les actions qui vont être mises en œuvre :
 - ✓ Intégration des enjeux biodiversité dans les documents de planification
 - ✓ Modification des modes de gestion des espaces publics
- Le financement et la mise en œuvre de ces actions sont portés par la commune.
- L'élaboration de ce plan d'actions s'est fait en partenariat avec le service urbanisme de la ville.

Description des milieux naturels du territoire



Extrait du livret ABC de la commune communiqué aux habitants
FRAPNA Ain (2015)

Retours d'expériences

Les points forts de la démarche

- ✓ Réflexion sur la révision de P L U
- ✓ Arrêt d'un lotissement pour l'installation d'un maraîcher en agriculture biologique
- ✓ Travail en lien avec un conseil citoyen

Les difficultés rencontrées pour élaborer et mettre en œuvre l'ABC

- ✓ Les citoyens semblent intéressés mais il est difficile de mobiliser beaucoup de personnes
- ✓ Une communication un peu faible sur certains événements au départ

Les points d'amélioration

- ✓ « Nous procéderions de la même manière mais avec plus de communication »

Une espèce remarquable et protégée au niveau national : L'Aster de la Saint-Michel



FRAPNA Ain (2015) - Bilan 2015

«Étant donné les statuts de protection et de menace de cette espèce, les inventaires 2016-2017 devront insister sur la localisation et la caractérisation d'éventuelles autres stations. »

Mise en place d'une politique communale en lien avec la biodiversité

Volonté de l'équipe municipale de 2014 de donner un sens aux différentes démarches de protection de l'environnement entreprises par les différentes municipalités, d'y associer pleinement les habitants et de faire de la préservation du patrimoine naturel un enjeu fort.



Plaque ABC Artemare

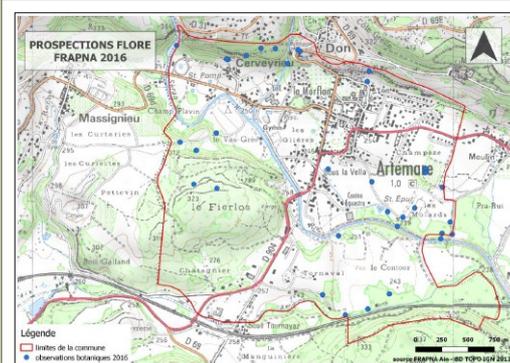
Fiche d'identité

- Artemare (01)
- État d'avancement (au 19/05/17) : en cours d'élaboration (lancement en 2014)
- Échelle de l'ABC : commune
- Animation de la démarche : par la commune
- Auteur de l'ABC : FRAPNA Ain

L'ABC en quelques points

- **Objectifs :**
 - ✓ Connaissance générale de la biodiversité sur son territoire
 - ✓ Identification des pressions pesant sur la biodiversité en vue d'une protection des milieux naturels
 - ✓ Enjeu de planification / prise en compte de la TVB dans le document d'urbanisme
 - ✓ Sensibilisation des citoyens et acteurs locaux
 - ✓ Meilleure intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagements et de développement du territoire
 - ✓ Développement des usages récréatifs offerts par la biodiversité
- Le **diagnostic** a été réalisé par la FRAPNA sur la base de recherches bibliographiques et d'inventaires sur le terrain. L'état des lieux a porté sur :
 - ✓ La flore et les habitats
 - ✓ La faune
 - ✓ Les milieux naturels
 - ✓ Les paysages
 - ✓ Les espèces exotiques envahissantes
- **Valorisation du diagnostic** : des enjeux prioritaires ont été identifiés pour définir ensuite un programme d'actions. Communication sur les résultats du diagnostic par des cartes papier, des plaquettes de présentation du diagnostic, des réunions publiques, le bulletin municipal et le site internet de la Mairie (rubrique dédiée).
- **Acteurs impliqués**
 - ✓ Frapna (animations et réalisation des inventaires + consultation)
 - ✓ Acteurs locaux (concertation et animations)
 - ✓ Conseil municipal, CM Jeunes et habitants (sciences participatives / inventaires)
 - ✓ Propriétaires de prairies, jardins et parcs (ouverture au public pour les inventaires)
 - ✓ École primaire par le biais du CMJeunes (projets en lien avec les orientations de l'ABC : lecture de paysage, jardinage bio dans des jardinières réparties sur la commune, etc)
- Le **financement** a été assuré par la commune, le Fonds de Dotation pour la Biodiversité, le Département (en début d'ABC), la Région (en début d'ABC) et la Fondation Nicolas Hulot. *Budget pour cette étude de 4 ans : 12 580€*
clé de répartition : FDB : 5000€ / Commune : 4000€ (1000€/an) / Département : 2555€ / Région : 525€ / Fondation Nicolas Hulot : 500€
- La **communication** mise en place : Présentation de la démarche aux habitants et acteurs locaux au démarrage et à mi-parcours (réunion publique, bulletin municipal, presse, site internet, plaquettes) ; sciences participatives et collaboration avec une école

Evolution de la connaissance de la biodiversité communale (2016)



En plus de la mobilisation d'observations des années antérieures, l'année 2016 représente un jeu de données important pour les groupes suivants :

- Flore : environ 700 observations
- Vertébrés :
 - Oiseaux : 620 observations pour 70 espèces
 - Mammifères : 29 observations pour 9 espèces
 - Reptiles : 33 observations pour 7 espèces
 - Amphibiens : 11 observations pour 4 espèces
- Invertébrés :
 - Odonates : 11 observations pour 7 espèces
 - Rhopalocères : 141 observations pour 41 espèces

Extraits du rapport « Evolution de la connaissance de la biodiversité communale en 2016 » FRAPNA Ain

« Les prospections de 2016 ont apporté de nombreuses informations et ont permis d'améliorer le niveau de connaissance de la plupart des groupes taxonomiques. (...) Le travail d'inventaire de 2016 a été orienté vers les secteurs les moins prospectés de la commune. Une attention particulière a été portée sur l'homogénéité de la spatialisation de la connaissance à l'échelle du territoire communal.

Les suites données à l'ABC

- Les **actions qui sont/vont être mises en œuvre** :
 - ✓ Éducation à l'environnement / sensibilisation des citoyens
 - exemples d'actions réalisées :*
 - ✓ participation des CMJ à la Journée Internationale des Forêts « Plus d'arbres, plus de vie, plus de diversité »
 - ✓ opération citoyenne « Nettoyons la Nature », parrainée par le CMJ, de ramassage de déchets en milieux urbains et naturels
 - ✓ Trois ateliers : corridors, formation « papillons », Formation « Orthoptères »
 - ✓ Randonnée avec la FRAPNA
 - ✓ Participation aux 24 Heures Naturalistes
 - ✓ Intégration des enjeux biodiversité dans les documents de planification
 - ✓ Ex. Un PLU qui tient compte de la préservation de la Biodiversité communale des habitats identifiés (Fierloz, berges des rivières, sous-bois, zones humides...).
 - ✓ Amélioration de la connaissance sur une espèce ou un milieu
 - ✓ Protection d'espèces emblématiques
- Le **financement** et la **mise en œuvre** des actions sont assurés par la commune.

Exemple d'actions de formation

Atelier Formation Orthoptères et animation terrain

Samedi 9 septembre 2017



Dans le cadre de notre Atlas de la Biodiversité, un **nouvel atelier, Formation « Orthoptères »** et **animation terrain** avec notre partenaire FRAPNA et Bugey Nature.

Avez-vous déjà observé attentivement une sauterelle ? Faites-vous la différence entre une sauterelle et un criquet ? Si vous vous intéressez à votre environnement, à la nature en général, alors venez découvrir les diverses espèces d'orthoptères de l'Ain.

Inscription obligatoire : Mairie ou Frapna

Renseignements auprès de Joëlle CATHERINE, référente de l'Atlas de la Biodiversité communale

Site internet d'Artemare

Retours d'expériences

Les points forts de la démarche

- ✓ Une démarche inscrite sur plusieurs années qui permet une connaissance complète de la biodiversité
- ✓ Une articulation avec les projets de la commune
 - exemples : un PLU avec un volet environnemental reconnu ; le classement d'espaces naturels en ENS*
- ✓ Le lien avec le conseil municipal Jeunes qui permet de sensibiliser un public large
- ✓ Le travail avec la FRAPNA qui est toujours disponible et soutient les référents
- ✓ Une sensibilisation aux plantes invasives
- ✓ Les remarques des habitants concernant l'environnement davantage prises en considération.

Les difficultés rencontrées pour élaborer et mettre en œuvre l'ABC

- ✓ Des nouvelles pratiques de gestion des espaces verts pas toujours bien comprises par les habitants (bienfaits de la tonte raisonnée, etc)
- ✓ Suppression d'actions de sensibilisation en raison d'événements climatiques (randonnées avec la Fondation Nicolas Hulot pour mettre en valeur le patrimoine naturel et sensibiliser à la démarche ABC)
- ✓ Présence de l'ambrosie (un agent communal nommé référent et en instance de formation)

Les points d'amélioration

- ✓ Création d'un comité citoyen en 2018 dans le cadre du Plan d'Action Communal de la Biodiversité (suivi des actions mises en place)
- ✓ Faire en sorte que les habitants s'approprient leur biodiversité (propositions d'actions simples et faciles à réaliser pour favoriser la biodiversité dans les propriétés)
- ✓ Poursuivre les échanges avec les acteurs du territoire
- ✓ Davantage d'informations (notamment par rapport aux remarques négatives)
- ✓ « Si c'était à refaire, je me serais investie plus tôt en tant qu'observateur pour Vigie-Nature et/ou la LPO pour me donner plus de poids en qualité de référente ABC » Joëlle Catherine, conseillère municipale et référente ABC

Informations issues du questionnaire ABC et consultation des documents rédigés dans le cadre de l'ABC.
Plus d'infos : Joëlle CATHERINE, conseillère municipale et référente ABC

Classement du massif du Fierloz en Espace Naturel Sensible

Le site de FIERLOZ est une zone d'intérêt « forte valeur de biodiversité » d'Artemare. Il est inscrit à l'INPN. Son altitude maximale est de 350 m.

Cette zone de 200 hectares de habitats, rochers et charnières y ont été répertoriés.

L'ambrosie (ambrosia) et l'ortoglossa (ortoglossa) sont les principales espèces invasives présentes sur le territoire et doivent être surveillées et éliminées pour préserver la biodiversité.

Ces sites de la commune de FIERLOZ ont été classés en tant que Natura 2000, les Natura 2000 de la commune de FIERLOZ ont été classés en tant que Natura 2000.

Occupé de nos jours de la commune d'ARTEMARE et de son territoire d'habitants, ce site est au cœur de la commune d'ARTEMARE et est inscrit à l'INPN.

Appuyez le site identifié d'une protection dans le P.L.U communal et il est inscrit « Espace Naturel Sensible ».

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » Antoine de St-Exupéry

La nature est fragile, respectez la Charte de bonne conduite du promeneur :

- NATURE, la respecterez
- MATÉRIEL mis à la disposition, tu prendras soin
- ESPÈCES SAUVAGES, tu ne dérangeras, ni ne tueras
- DÉCHETS, tu ramasseras (même mégots)
- FEUX, tu n'allumeras pas

Nature en Valromey

Fierloz, trésor de biodiversité
Commune d'Artemare
Espace Naturel Sensible

Artemare
Mairie
2 rue des Écoles
63100 ARTEMARE
Tel : 04 79 87 82 84

Brochure Fierloz 2016

Site géré par la commune

Labellisé Espace naturel sensible par le Département de l'Ain en 2016 (ENS des sites remarquables du Bas-Bugey).

Un plan d'actions communal pour la biodiversité

Le diagnostic de la biodiversité réalisé dans le cadre de l'ABC et les enjeux identifiés sur le territoire ont été traduits en un plan d'actions qui permet de pérenniser la démarche engagée. Un suivi des actions à mettre en œuvre (avec un calendrier sur plusieurs années) sera mis en place afin de mesurer l'efficacité des actions menées. Des priorités aux actions à réaliser pourront être données.

JOURNANS

ABC... de la connaissance à l'action !

PLAN D' ACTIONS COMMUNAL POUR LA BIODIVERSITE

Extrait : « Plan d'actions communal pour la biodiversité »
de Journans

Fiche d'identité

- Journans (01)
- État d'avancement (au 29/05/17) : en cours d'élaboration (lancement en 2014)
- Échelle de l'ABC : commune
- Animation de la démarche : par la commune
- Auteur de l'ABC : FRAPNA Ain

L'ABC en quelques points

- **Objectifs :**
 - ✓ Connaissance générale de la biodiversité
 - ✓ Enjeu de planification / prise en compte de la TVB dans le document d'urbanisme
 - ✓ Sensibilisation des citoyens et acteurs locaux *ex. visite de nombreuses écoles primaires alentours*
 - ✓ Modification des pratiques de la collectivité en termes d'entretien de ses espaces publics et espaces verts
 - ✓ Une meilleure intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagements et de développement du territoire
- Le **diagnostic** a été réalisé par la FRAPNA 01 sur la base de recherches bibliographiques et d'expertises de terrain. L'état des lieux a porté sur :
 - ✓ La flore – les habitats
 - ✓ La faune (oiseaux, reptiles, orthoptères, etc)
 - ✓ Les continuités écologiques / TVB
 - ✓ Les milieux naturels
 - ✓ Les paysages
- **Valorisation du diagnostic** : des enjeux prioritaires ont été identifiés pour définir un programme d'actions. Communication sur les résultats par une plaquette de présentation du diagnostic et des réunions publiques.
- **Acteurs impliqués** : FRAPNA (animation et réalisation des inventaires) et les habitants et personnes référentes
- Le **financement** a été assuré par la commune et le Fonds de Dotation pour la Biodiversité.
- La **communication** mise en place :
 - ✓ Présentation de la démarche aux habitants tout au long de l'élaboration (réunions publiques, site internet, lettres d'information, plaquettes)
 - ✓ Organisation de visites de terrain avec les habitants

Evolution de la connaissance de la biodiversité communale

	HABITATS	FLORE	FAUNE					
			Oiseaux	Mammifères (dont chiroptères)	Odonates	Rhopalocères	Reptiles	Amphibiens
Nombre d'habitats ou d'espèces 2015	8	257	41	10	4	21	2	2
Niveau de connaissance 2015	III	IV	II	I	II	III	II	II
Nombre d'habitats ou d'espèces 2016		350	63	13	9	42	3	3
Niveau de connaissance 2016		IV-V	IV	II	III-IV	IV	II	II

Niveau de connaissance:

I : Très faible

II : Faible

III : A compléter

IV : Satisfaisant

V : Très satisfaisant

Extrait du rapport d'évaluation de la connaissance de la biodiversité communale en 2016 – FRAPNA Ain

Les suites données à l'ABC

- L'élaboration d'un **plan d'actions communal pour la biodiversité (PACB)**

extraits du PACB de Journans :

« Processus d'élaboration du PACB :

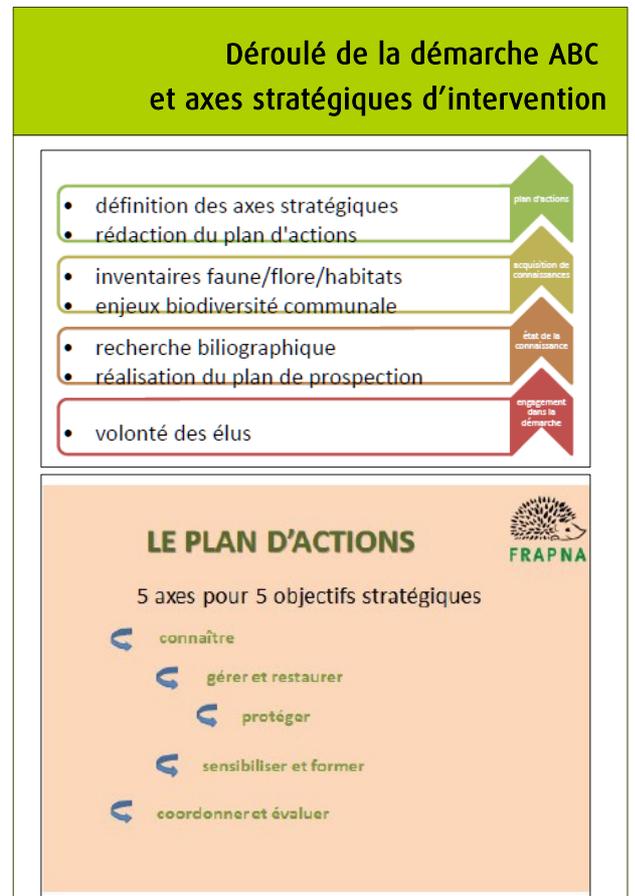
- ✓ Validation collective des objectifs stratégiques
- ✓ rédaction d'un projet de PACB par la FRAPNA, sur la base des enjeux dégagés et validés par les référents des communes
- ✓ présentation du projet aux élus (si possible au conseil municipal)
- ✓ rédaction de fiches actions et de la feuille de route de la commune par la FRAPNA »

- Les **actions qui vont être mises en œuvre** :

- ✓ Éducation à l'environnement / sensibilisation des citoyens
- ✓ Intégration des enjeux biodiversité dans les documents de planification
- ✓ Protection d'espèces emblématiques
- ✓ Exemples d'actions (extraits PACB) :
 - « réaliser des cartographies d'habitat plus fines sur les espaces à enjeux » ; « inscrire les sites remarquables dans les documents d'urbanisme » ; « créer une commission biodiversité au sein de l'équipe municipale et qui soit ouverte à la population »

- L'élaboration de ce plan d'actions s'est fait en **partenariat** avec la FRAPNA.

- Le **financement** et la **mise en œuvre** des actions sont assurés par la commune.



Extraits du Plan d'actions communal pour la biodiversité de Journans

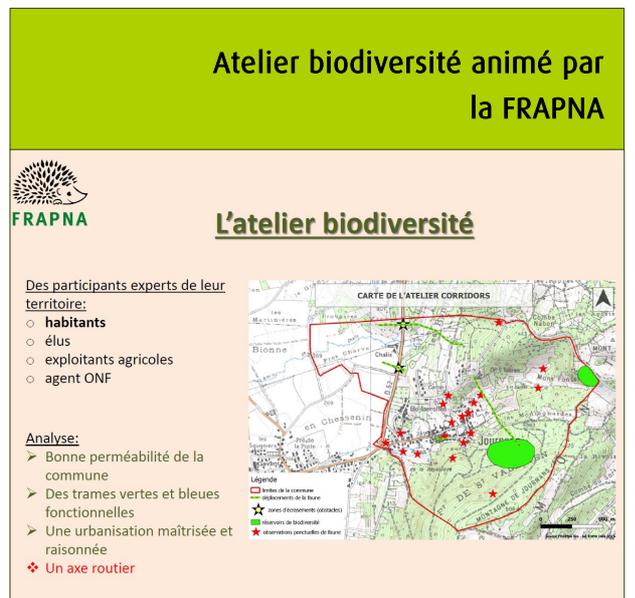
Retours d'expériences

Les **points forts** de la démarche

- ✓ Bonne participation des habitants

Les **difficultés** rencontrées pour élaborer et mettre en œuvre l'ABC

- ✓ Difficultés d'intégrer le monde enseignant



« L'objectif est de recueillir auprès des habitants et des acteurs du territoire des informations sur la faune et ses déplacements. Cela permet de préciser les corridors biologiques identifiés sur la commune par le SRCE d'une part et d'autres documents d'urbanisme d'autre part (comme le PLU) ».

Extrait de la présentation de la FRAPNA du 10/11/2016

Informations issues du questionnaire ABC et consultation des documents rédigés dans le cadre de l'ABC.
Plus d'infos : Gérard SEYZERAT, Monsieur le Maire

Une communication importante autour de la démarche ABC

L'implication des habitants dans ce travail de connaissance de la biodiversité et une importante communication sur la démarche engagée par la commune ont été des axes majeurs dans la conduite de l'étude.



Plaque FRAPNA AIN (2016) : formation à la biodiversité sur deux jours

Fiche d'identité

- Saint-Benigne (01)
- État d'avancement (21/06/17) : en cours d'élaboration (lancement en 2014)
- Échelle de l'ABC : commune
- Animation de la démarche : par la commune
- Auteur de l'ABC : FRAPNA Ain

L'ABC en quelques points

- **Objectifs**
 - ✓ Connaissance générale de la biodiversité sur son territoire
 - ✓ Sensibilisation des citoyens et acteurs locaux
 - ✓ Modification des pratiques de la collectivité en termes d'entretien de ses espaces publics et espaces verts
 - ✓ Meilleure intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagements et de développement du territoire
 - ✓ Développement des usages récréatifs offerts par la biodiversité
- Le **diagnostic** a été réalisé par la FRAPNA sur la base de recherches bibliographiques (INPN, PIFH, Base de données CBNA, etc) et d'inventaires sur le terrain. L'état des lieux a porté sur :
 - ✓ La flore / les habitats
 - ✓ La faune
 - ✓ Les continuités écologiques / TVB
 - ✓ Les milieux naturels
- **Valorisation du diagnostic**
 - ✓ Les données ont été versées dans une base de données plus globale
 - ✓ Des enjeux prioritaires ont été identifiés pour définir par la suite un programme d'actions
 - ✓ Les résultats ont été présentés aux citoyens via une plaquette et une réunion publique
- **Acteurs impliqués** : Frapna (maître d'œuvre), associations naturalistes (animation et conseils) et citoyens.
- Le **financement** a été assuré par la commune, le conseil départemental, le conseil régional et le Fonds de Dotation pour la Biodiversité.
- La **communication** mise en place autour de l'ABC
 - ✓ Présentation de la démarche aux habitants et acteurs locaux au lancement et à mi-parcours (réunion publique, site internet, lettre d'information)
 - ✓ Animations : sciences participatives (ex : observation terrain avec l'aide d'un réseau citoyen), journées nature à destination des habitants, atelier corridors (avec cartographie à l'issue), collaboration avec une école, etc

Animation de la démarche par un comité de pilotage

5.1 Mise en place d'un Comité de Pilotage

Afin de suivre l'avancement de l'ABC, la commune a souhaité mettre en place un Comité de Pilotage (COPIL). Celui-ci est ouvert aux membres suivants :

- Elus : Olivier Marichy (référént), Florence Déconduit, Gilles Fontaine, Jean-Jacques Willig, Philippe Vilard.
- FRAPNA : Association Naturaliste et Maître d'œuvre.
- Marc Borel : Consultant et Ecologue.
- Bénédicte Fourneau (Maison de l'Eau et de la Nature).
- Denis Guichard (Paysagiste).
- Charles Mathey (Journaliste 01stbenigne, le Progrès)
- Maryvonne Berthoud (Voix de l'AIN)
- Paul Charnay : référént « Ambroisie » sur la commune.
- Agriculteurs : Hugo Danancher, Jérémy Geray.
- Alliance Carliste Bress'SAONE : Julien Vernus.
- Cavalier de Pré Fleuri : Dominique Poncet.
- Comité de Fleurissement : Arlette Denis.
- La Rando : Jeannine Mathey.
- Lire ici et là : Danielle Baissard.
- Saint-Béaál : Christiane Dupont.
- Société de Chasse : Christian Guichard.
- Ecole de Saint-Bénigne.
- EPTB : Elodie Tonnot (Natura 2000).
- Conservatoire Espace Naturel (CEN) Emmanuel Amor.
- SBVR (Syndicat Bassin Versant de la Reyssouze).

Lors de la première réunion du COPIL, les rôles de cette instance ont été définis :

- Interface entre les différents partenaires (Elus, Conseil Départemental, Conseil Régional, Agence de l'Eau, FRAPNA, SBVR, Entreprises, Ecoles, Associations, Presse...).
 - Suivi de l'évolution des travaux réalisés par la FRAPNA.
 - Mise en place d'actions sur la commune.
 - Recherche de financements pour mener à bien les actions prévues.
 - Suivi et évaluations des actions mises en place.
 - Mise en place d'actions de communication (presse 01stbenigne, le Progrès, Voix de l'AIN, école, blog, bulletin municipal...).
- Le COPIL s'est réuni deux fois en 2015 : 24 juin et 26 novembre

FRAPNA AIN (2015) – Bilan 2015

Les suites données à l'ABC

- Les actions qui vont être mises en œuvre :
 - ✓ Éducation à l'environnement / sensibilisation des citoyens
 - ✓ Modification des modes de gestion des espaces publics de votre territoire

*Exemple (source : site internet de la commune) : « Mise en place d'un **plan de désherbage communal** : dans le cadre de son engagement pour la réalisation d'un Atlas de la biodiversité, la commune a également pris des dispositions afin de modifier, sur l'ensemble du territoire public, ses méthodes de travail, en faisant appel à des techniques alternatives concernant notamment le désherbage.*

 - ✓ Amélioration de la connaissance sur une espèce ou un milieu
 - ✓ Restauration de milieux dégradés
 - ✓ Protection d'espèces emblématiques
- Le **financement** et la **mise en œuvre** de ces actions sont portés par la commune.

**Une sortie nature
dédiée aux libellules**

**Conférence
Sortie**

Venez découvrir la vie des Libellules et les espèces de Saint-Bénigne

Inscription obligatoire au : 04 74 21 38 79
ou
par mail : frapna-ain@frapna.org

Source : Saint-Bénigne

Retours d'expériences

Les **points forts** de la démarche

- ✓ L'étude de milieux naturels à forts enjeux sur le territoire (zones humides)
- ✓ La protection d'espaces remarquables (mares et bocage).
- ✓ Une bonne expertise de la FRAPNA



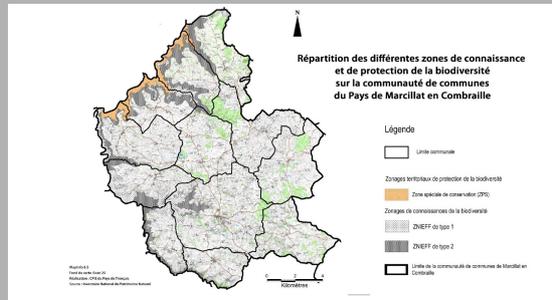
FRAPNA AIN (2015) – Bilan 2015

« Le réseau assez dense de mares et de zones humides ponctuelles au sein de la commune constitue un enjeu fort. Cependant cet enjeu sera à préciser par des prospections ciblées. Elles permettront aussi de rééquilibrer la connaissance aujourd'hui très centrée sur les prairies humides du Val de Saône. »

Informations issues du questionnaire ABC et consultation des documents rédigés dans le cadre de l'ABC.
Plus d'infos : Béatrice Jolivot, conseillère municipale

Un document unique de connaissance de la biodiversité à l'échelle intercommunale

La Communauté de Communes du Pays de Marcillat en Combraille (aujourd'hui Montluçon Communauté) a répondu à un appel à projet, seule intercommunalité sélectionnée.



Synthèse des données existantes en matière de biodiversité
CPIE de Tronçais (2014) Rapport ABC

Fiche d'identité

- Montluçon Communauté (03 et 63)
- État d'avancement (au 11/07/17) : ABC terminé (4 ans d'élaboration / de 2012 à 2015)
- Échelle de l'ABC : le périmètre de l'ancienne communauté de communes du Pays de Marcillat (12 communes).
- Animation de la démarche : l'intercommunalité
- Auteur de l'ABC : CPIE de Tronçais

L'ABC en quelques points

- **Objectifs**
 - ✓ Connaissance générale de la biodiversité sur son territoire
 - ✓ Sensibilisation des citoyens et acteurs locaux
 - ✓ Une meilleure intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagements et de développement du territoire
 - ✓ Développement des usages récréatifs offerts par la biodiversité
- Le **diagnostic** a été réalisé par le CPIE de Tronçais à partir d'un travail bibliographique (consultation de l'INPN et des données des structures et associations naturalistes) et d'inventaires sur le terrain (« *Considérant la surface du territoire à inventorier, des priorités ont été données à certaines zones blanches où il y a peu voire pas de données existantes, aux zones humides qui sont des lieux importantes de biodiversité et à certains groupes taxonomiques* »). L'état des lieux a porté sur :
 - La flore / les habitats
 - La faune (amphibiens, oiseaux, etc)
 - Les milieux naturels
 - Les paysages
 - Les espèces exotiques envahissantes
- **Valorisation du diagnostic** : présentation des résultats par le biais d'une exposition temporaire
- **Acteurs impliqués** : mairies des communes concernées, associations et structures (notamment Chauve-Souris Auvergne, Groupe Mammalogique d'Auvergne, LPO, Fédération de pêche) pour le volet données et inventaires et bénévoles pour les inventaires.
- Le **financement** a été assuré par la communauté de communes, le conseil régional et des fonds structurels européens.
- La **communication** mise en place autour de l'ABC
 - ✓ Présentation de la démarche aux habitants et acteurs locaux au lancement (réunion publique)
 - ✓ Mise en place d'une exposition temporaire
 - ✓ Conférence sur la biodiversité à Nérès-les-Bains avec exposition

Inventaire faunistique Exemple des Lépidoptères

Les Lépidoptères : Rhopalocères

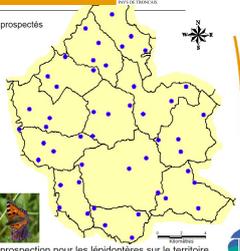
→ Les prospections se sont déroulées pendant les mois de juin/juillet/août 2013



→ 4 sites par commune ont été prospectés une fois par mois durant ces 3 mois
→ En complément, un passage par site par commune a été réalisé en Septembre



- 48 sites prospectés sur 3 mois, 156 passages effectués



→ 48 sites
→ 156 passages



Répartition des zones de prospection pour les lépidoptères sur le territoire

> Au total, **58** espèces de rhopalocères rencontrées sur l'ensemble des communes (114 espèces connues en Allier)
1 espèce patrimoniale rencontrée : le Cuvrier des marais

Extraits de la présentation du diagnostic par le CPIE de Tronçais le 24/10/2013

Les suites données à l'ABC

- Des préconisations de gestion ont été proposées pour les milieux abritant les espèces à enjeux (voir cartographie ci-contre)

Exemple (extrait du rapport ABC de Juin 2014) :

« **Préconisation de gestion pour ces zones humides**

Mares (Protection des Amphibiens)

- > Favoriser les zones humides à proximité des zones forestières (à travers la création de mares plus ou moins profondes et grandes en fonction de l'espèce à accueillir),
- > Protéger les mares agricoles qui les accueillent en posant des clôtures,
- > Ne pas introduire de poissons dans les mares et étangs,
- > Limiter l'extension des cultures autour des sites favorables à l'accueil de ces espèces (constituant des barrières biologiques à leur colonisation),
- > Limiter les pesticides pour garantir une bonne qualité de l'eau afin de protéger les oeufs. »

- Le diagnostic ABC est intégré dans les documents d'urbanisme tels que le PLUIH initié à l'échelle de l'intercommunalité (l'ABC a fait partie des documents joint à l'étude) et le SCOT du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher actuellement en cours de révision.



CPIE de Tronçais (2014) Rapport de présentation de l'ABC de la Communauté de communes du Pays de Marçillat

Retours d'expériences

Les **points forts** de la démarche

- ✓ Une vue de la biodiversité à un moment donné avec cartographie des habitats et des espèces
- ✓ Un document unique rassemblant l'ensemble des données des structures et facilitant les recherches pour les personnes intéressées par la biodiversité

Les **difficultés** rencontrées pour élaborer et mettre en œuvre l'ABC

- ✓ Difficulté de mobiliser la population pour les inventaires
- ✓ Le CPIE de Tronçais a cessé son activité avant la fin de leur mission : les animations de vulgarisation n'ont pas été faites par le CPIE. Une exposition temporaire a été réalisée par la collectivité pour compenser mais il a manqué des animations plus orientées vers les jeunes et les écoles.
- ✓ Un territoire vaste et des inventaires plus complexes à réaliser

Les **points d'amélioration**

- ✓ Simplifier les grilles des inventaires (trop longues à remplir pour les bénévoles)
- ✓ Communiquer davantage sur le projet
- ✓ Impliquer les scolaires dès le début du projet pour rendre les démarches plus ludiques.

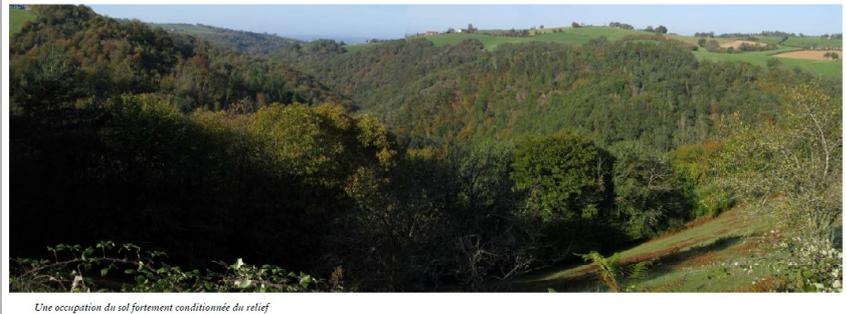


Source : Montluçon Communauté

Informations issues du questionnaire ABC et consultation des documents rédigés dans le cadre de l'ABC.
Plus d'infos : Gaumet Isabelle, Directrice du Pôle de Marçillat-en-Combraille

Un ABC pour connaître la biodiversité sur son territoire

La démarche mise en place par la commune répond à une volonté de mieux connaître les richesses naturelles du territoire afin de mieux les préserver et sensibiliser les habitants et les jeunes générations.



Une occupation du sol fortement conditionnée du relief

Relief et occupation du sol
(ABC de la commune de Mourjou 2014)
@ CPIE de Haute-Auvergne

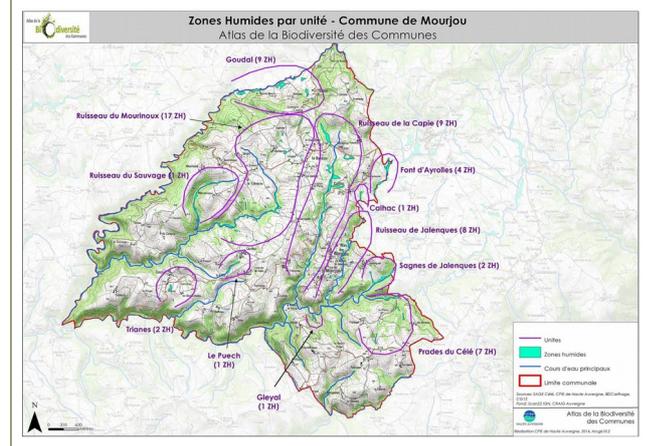
Fiche d'identité

- Mourjou (15)
- État d'avancement (au 12/06/17) : ABC terminé (durée d'élaboration : 2 ans et demi environ / de 2012 à 2014)
- Échelle de l'ABC : commune
- Animation de la démarche : par la commune
- Auteur de l'ABC : CPIE de Haute-Auvergne

L'ABC en quelques points

- **Objectifs :**
 - ✓ Connaissance générale de la biodiversité sur son territoire
 - ✓ Identification des pressions pesant sur la biodiversité en vue d'une protection des milieux naturels
 - ✓ Sensibilisation des citoyens et acteurs locaux
 - ✓ Modification des pratiques de la collectivité en termes d'entretien de ses espaces publics et espaces verts
 - ✓ Une meilleure intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagements et de développement du territoire
- Le **diagnostic** a été réalisé par le CPIE de Haute-Auvergne à partir d'une analyse bibliographique (données de différents organismes) et d'expertises sur le terrain.
L'état des lieux a porté sur :
 - ✓ La flore et les habitats
 - ✓ La faune (insectes, poissons, crustacés, etc)
 - ✓ Les milieux naturels
 - ✓ Les espèces exotiques envahissantes
- **Valorisation du diagnostic** : mise à disposition des résultats sur le site internet de la commune
- **Acteur impliqué** : le CPIE de Haute-Auvergne
- Le **financement** a été assuré par la commune et le Fonds de Dotation pour la Biodiversité.
- La **communication** mise en place :
 - ✓ Présentation de la démarche aux habitants au lancement et à la fin (réunion publique, site internet et lettre d'informations)
 - ✓ Intervention en milieu scolaire : « Les enfants des écoles ont pu bénéficier d'intervention d'animateurs du CPIE et d'animations dans le temps scolaire. Un plus pour leur sensibilisation. »

Cartographie des 62 zones humides du territoire

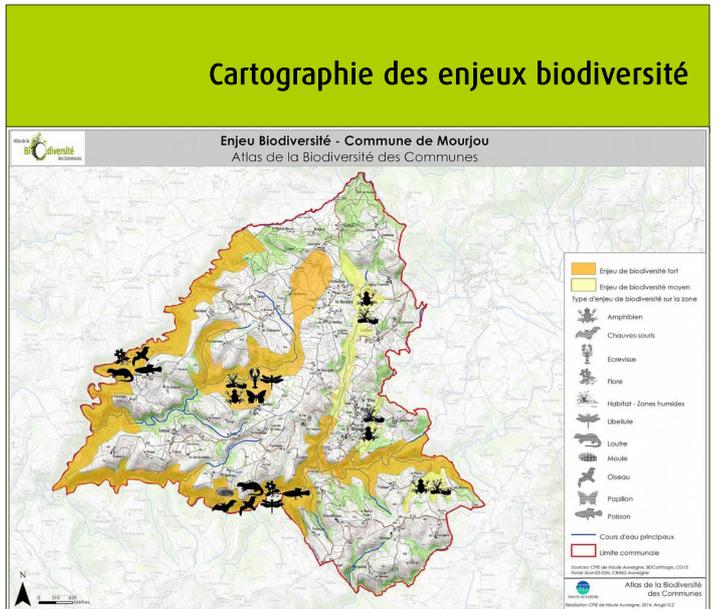


CPIE de Haute-Auvergne (2014) - ABC de la commune de Mourjou

« Ces 62 zones humides peuvent être regroupées en 12 unités, dont certaines sont constituées de plusieurs zones humides interdépendantes sur le plan hydraulique (...). Ces 12 unités sont réparties sur 5 bassins versants. »

Les suites données à l'ABC

- Les **actions** qui vont être mises en œuvre :
 - ✓ Éducation à l'environnement / sensibilisation des citoyens
 - ✓ Amélioration de la connaissance sur une espèce ou un milieu
- Le **financement** et la **mise en œuvre** des actions sont assurés par la commune.



CPIE de Haute-Auvergne (2014) - ABC de la commune de Mourjou

Retours d'expériences

Les points forts de la démarche

- ✓ Travail en collaboration important et efficace
- ✓ Connaissance désormais approfondie de la biodiversité qu'offre le territoire communal de Mourjou
- ✓ Très forte implication du CPIE

Les difficultés

- ✓ La longueur de la démarche (mais certainement justifiée)
- ✓ Peu d'interlocuteurs

La Huppe Fasciée, espèce vulnérable sur la Liste Rouge Régionale



CPIE de Haute-Auvergne (2014) - ABC de la commune de Mourjou

@ Jean-Marie Boulard

« 92 espèces d'oiseaux identifiés sur la commune.

Parmi ces 92 espèces, 4 espèces patrimoniales nichent à Mourjou de façon certaine, dont la Huppe Fasciée »

Informations issues du questionnaire ABC et consultation des documents rédigés dans le cadre de l'ABC.
Plus d'infos : DELCAMP Raymond, Monsieur le Maire

Un ABC pour connaître la biodiversité de son territoire

La mise en place d'un ABC a permis à la commune d'avoir une connaissance de la biodiversité présente sur son territoire



CPIE de Haute-Auvergne (2014)

Fiche d'identité

- Ytrac (15)
- État d'avancement (au 13/09/17) : ABC terminé (2 ans d'élaboration / de 2012 à 2014)
- Échelle de l'ABC : commune
- Animation de la démarche : par la commune
- Auteur de l'ABC : CPIE de Haute-Auvergne

L'ABC en quelques points

- **Objectif** : Connaissance générale de la biodiversité sur son territoire
- Le **diagnostic** a été réalisé par le CPIE de Haute-Auvergne à partir d'inventaires sur le terrain. L'état des lieux a porté sur :
 - ✓ La flore / les habitats
 - ✓ La faune
 - ✓ Les milieux naturels
 - ✓ Les paysages
 - ✓ Les espèces exotiques envahissantes
- **Valorisation du diagnostic** :
 - ✓ Les données ont été versées à la base de données Natura 2000.
 - ✓ Des cartes papiers ont été produites ainsi qu'une plaquette de présentation du diagnostic.
- Les **acteurs** impliqués :
 - ✓ écoles (réalisation des inventaires)
 - ✓ l'équipe technique (réalisation des inventaires)
 - ✓ élus (animation)
- Le **financement** a été assuré par la commune.
- La **communication** mise en place :
 - ✓ La démarche a été présentée aux habitants de la commune ainsi qu'aux acteurs locaux en fin d'élaboration via une lettre d'information et une plaquette de présentation.

Les suites données à l'ABC

Le diagnostic ABC n'est pas suivi d'actions particulières répondant aux enjeux biodiversité identifiés.

Retours d'expériences

Les points forts de la démarche

- ✓ La communication à travers :
 - ✓ La foire bio et les stands de communication
 - ✓ Une exposition à la bibliothèque municipale
 - ✓ La diffusion des documents produits dans les écoles scolaires.

Les difficultés

- ✓ La mobilisation du public

Une démarche dans la poursuite des actions engagées par la collectivité

La collectivité était engagée dans une démarche de conservation de son patrimoine naturel (via agenda 21) et avait sur son territoire plusieurs associations très impliquées dans l'environnement. Forte d'un partenariat important avec la LPO, la ville de Romans-sur-Isère a conventionné avec l'association locale pour mener à bien la démarche ABC.



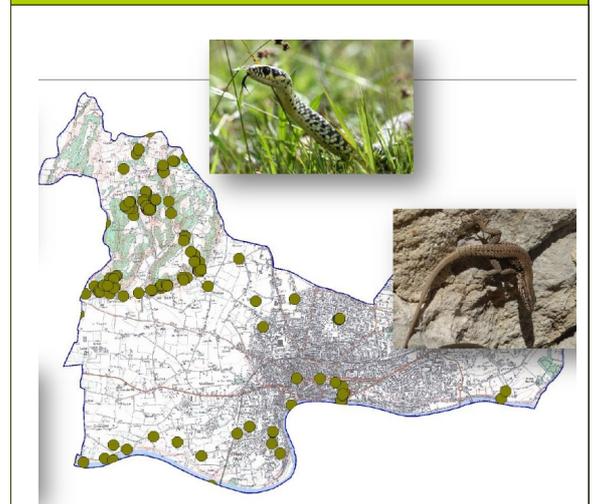
Fiche d'identité

- Romans-sur-Isère (26)
- État d'avancement (au 20/06/17) : ABC terminé (4 ans d'élaboration - de 2013 à 2016)
- Échelle de l'ABC : commune
- Animation de la démarche : co-animation commune - Ligue de Protection des Oiseaux
- Auteur de l'ABC : LPO

L'ABC en quelques points

- Un ABC en deux étapes :
 - ✓ État des lieux des connaissances (2013)
 - ✓ Approfondissement des connaissances (papillons de jour et Tarente de Maurétanie) et mise en place d'actions participatives (2016)
- **Objectifs**
 - ✓ Connaissance générale de la biodiversité
 - ✓ Identification des pressions pesant sur la biodiversité en vue d'une protection des milieux naturels
 - ✓ Sensibilisation des citoyens et acteurs locaux
 - ✓ Modification des pratiques de la collectivité en termes d'entretien de ses espaces publics et espaces verts
- Le **diagnostic** a été réalisé par la LPO à partir d'une analyse de la bibliographie existante et d'inventaires sur le terrain. L'état des lieux a porté sur :
 - ✓ La faune
 - ✓ La flore et les habitats
 - ✓ Les milieux naturels
 - ✓ Les paysages
- **Valorisation** du diagnostic lors d'une réunion publique
- Les **acteurs** impliqués : la commune et la LPO
- Un **financement par** plusieurs acteurs : commune, conseil départemental, Fonds structurels européens, Fonds de Dotation pour la Biodiversité, EDF
- La **communication** mise en place :
 - ✓ Présentation de la démarche aux habitants tout au long de l'élaboration (réunions publiques, site de la collectivité et plaquettes de communication)
 - ✓ Animations pour impliquer les citoyens : animations nature (exemples : « Espionnons nos hérissons ! » ou concours « Un jardin pour mon hérisson » et collaboration avec une école)

Acquisition de données naturalistes cas des reptiles : 209 données et 10 espèces



LPO Drôme (2013) ABC Romans-sur-Isère
@LPO Drôme

Les suites données à l'ABC

Au cours de la 2ème phase de l'ABC, l'accent a été mis sur :

- la **connaissance naturaliste** avec l'acquisition de nouvelles données sur les papillons et la tarente de Maurétanie
 - Pourquoi ce focus sur la Tarente de Maurétanie ?
 - ✓ Découverte récente de cette espèce sur la commune
 - ✓ Manque d'informations
 - ✓ Objectif de l'inventaire 2016 : affiner le niveau de connaissance en précisant l'aire de répartition de l'espèce sur la commune et en déterminant la taille de la population
- La **communication et l'implication des citoyens** dans l'acquisition de données naturalistes à travers diverses animations :
 - ✓ Animation « Espionnons nos hérissons »
 - ✓ Animation dans le centre aéré : atelier nichoir, jeu de société avec questions sur les oiseaux et les aménagements pour la faune sauvage ; création d'un spectacle
 - ✓ Poursuite de l'enquête participative « Un hérisson dans mon jardin » : « Avant le début de l'ABC, la ville de Romans dénombrait 30 données de hérisson sur son territoire. L'enquête a permis de collecter 226 nouvelles données grâce à la collaboration des habitants de la ville »



LPO Drôme (2017) ABC de Romans-sur-Isère Réalisation 2016 - extraits :

« inventaires réalisés en soirée, une fois la nuit tombée, durant le mois d'août, à vue et à l'aide de jumelles, en parcourant les rues et en portant une attention particulière aux façades éclairées ;

Secteurs prospectés : un maillage du centre urbain, de 500 mètres de côté, a été réalisé afin de couvrir un maximum de surface ;

Dates de prospection : 18 et 19 août 2016. Sollicitation du Groupe Herpétologique Drômois ; 10 bénévoles présents à la première soirée ; la seconde a fait appel à la participation du grand public avec présentation de l'espèce et prospection (5 citoyens romans ont participé à cette soirée) ;

La taille de la population peut être estimée à au moins 60 individus, probablement reproductrice car des jeunes ont été aperçus »

Retours d'expériences

Les **points forts** de la démarche

- ✓ L'association d'une démarche scientifique portée par la LPO à une démarche participative avec plusieurs actions avec les habitants (concours photos, fabrication de maison pour les hérissons, visite nocturne dans la ville pour l'observation des chauves souris et des tarentes de Maurétanie).

Les **difficultés** rencontrées pour élaborer et mettre en œuvre l'ABC

- ✓ La mobilisation du public sur certaines actions qui n'est pas toujours évidente
- ✓ Le changement de portage politique et technique durant la réalisation de l'ABC

Les **points d'amélioration**

- ✓ Associer d'autres partenaires que la collectivité (le monde agricole par exemple)

Affiche « Grande soirée biodiversité »

OUVERTE À TOUS

ABC
Atlas de la Biodiversité Communale
ROMANS

GRANDE SOIRÉE BIODIVERSITÉ

Au programme :

- restitution des actions 2016
- conférences
- activités ludiques
- nombreuses expositions
- apéritif convivial

VENDREDI 4 NOVEMBRE à 19h
Salle Jean Vilar à Romans-sur-Isère

Renseignements : mobilisation.drôme@lpo.fr - 04 75 57 32 39 - poste 2

Logos : FDB, ROMANS ANS, LPO, AGRICULTURE

LPO Drôme (2017) ABC de Romans-sur-Isère – Réalisation 2016

Informations issues du questionnaire ABC et consultation des documents rédigés dans le cadre de l'ABC.
Plus d'infos : Martial Gaffet – Responsable du service vie associative

Un ABC qui contribue à améliorer la qualité de vie de la commune

En plus d'une connaissance de la biodiversité communale, les actions qui sont mises en œuvre permettent un changement des pratiques aux niveaux des espaces verts par exemple et d'améliorer ainsi le cadre de vie.

VILLE
DE **JARRIE**



Fiche d'identité

- Jarrie (38)
- État d'avancement (au 15/09/17) : ABC terminé
- Échelle de l'ABC : commune
- Animation de la démarche : par la commune
- Auteur de l'ABC : la commune

L'ABC en quelques points

- **Objectifs**
 - ✓ Sensibilisation des citoyens et acteurs locaux
 - ✓ Modification des pratiques de la collectivité en termes d'entretien de ses espaces publics et espaces verts
 - ✓ Une meilleure intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagements et de développement du territoire
- Le **diagnostic** a été réalisé à partir d'inventaires sur le terrain. L'état des lieux a porté sur :
 - ✓ La flore et les habitats
 - ✓ La faune
 - ✓ Les milieux naturels (milieux aquatiques, zones humides)
 - ✓ Les paysages
- **Valorisation du diagnostic** : Des enjeux prioritaires ont été identifiés pour définir par la suite un programme d'actions.
- **Acteurs impliqués** : prestataires extérieurs pour la réalisation des inventaires et les employés de la commune
- Le **financement** a été assuré par la commune.
- La **communication** mise en place :
 - ✓ Présentation de la démarche aux acteurs locaux au lancement (lettre d'information)

Les suites données à l'ABC

- Les **actions qui ont été mises en œuvre** :
 - ✓ Modification des modes de gestion des espaces publics
 - ✓ Amélioration de la connaissance sur une espèce ou un milieu
- Le **financement** et la **mise en œuvre** de ces actions ont été portés par la commune.

Retours d'expériences

Les **points forts** de la démarche

- ✓ Des actions qui contribuent à améliorer la qualité de vie

Une commune déjà mobilisée en faveur du développement durable qui souhaite s'investir dans la protection de la biodiversité

La mise en œuvre de l'ABC s'inscrit dans la démarche de la commune en faveur du développement durable (choix d'énergies renouvelables, réduction de consommations d'énergies non renouvelables, économie d'eau, investissements durables, etc).



Langeac
CPIE du Velay (2014). ABC de Langeac

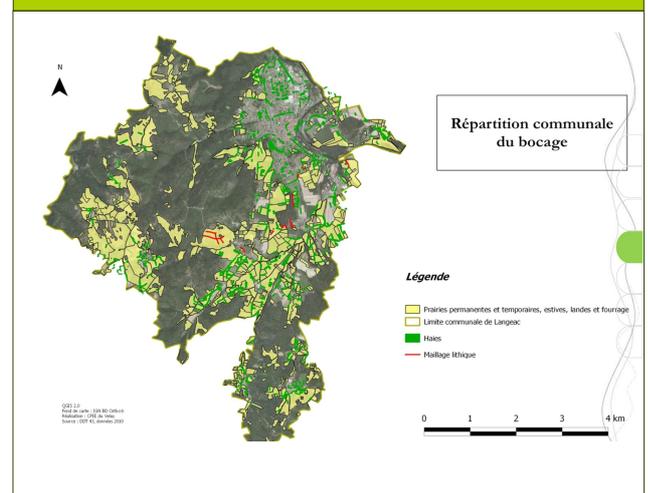
Fiche d'identité

- Langeac (43)
- État d'avancement (au 23/06/17) : ABC terminé (2 ans d'élaboration / 2012 - 2014)
- Échelle de l'ABC : commune
- Animation de la démarche : CPIE du Velay
- Auteur de l'ABC : CPIE du Velay

L'ABC en quelques points

- **Objectifs**
 - ✓ Connaissance générale de la biodiversité sur son territoire
 - ✓ Sensibilisation des citoyens et acteurs locaux
 - ✓ Une meilleure intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagements et de développement du territoire
- Le **diagnostic** a été réalisé par le CPIE du Velay à partir d'une analyse bibliographique (consultation des inventaires de l'INPN notamment) et d'inventaires sur le terrain. L'état des lieux a porté sur le volet faune.
- **Valorisation du diagnostic** : des enjeux prioritaires ont été identifiés pour définir par la suite un programme d'actions
- **Acteurs impliqués**
 - ✓ Mairie (communication, financement)
 - ✓ CPIE (réalisation des inventaires)
- Le **financement** a été assuré par la commune et le fonds de dotation pour la biodiversité (FDB)
- ✓ La **communication** mise en place :
 - ✓ Présentation de la démarche aux habitants en fin de parcours (réunion publique et lettres d'information).
 - ✓ Animations particulières pour impliquer les citoyens (comptage des hirondelles et découverte des chauves-souris lors de la restitution)

Cartographie du bocage langeadois

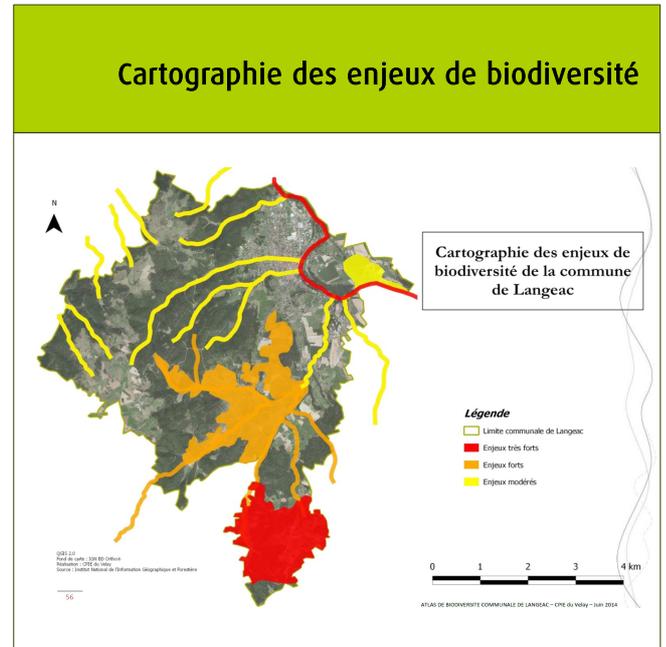


CPIE du Velay (2014) ABC de Langeac - Extrait :

« Les haies sont encore assez présentes ce qui constitue de véritables structures pour les paysages et pour les réseaux écologiques, garantissant une fonctionnalité optimale aux espaces bocagers (...). Le réseau de haies constitue des corridors de déplacement pour la faune et de dissémination pour les espèces végétales, y compris en secteur urbanisé. La préservation de parcelles de prairies en bocage est ainsi très bénéfique pour la biodiversité. Tarier pâre, Pie-grièche écorcheur et tout le cortège d'oiseaux inféodés au bocage sont ainsi présents sur la commune ! »

Les suites données à l'ABC

- Les données recueillies ont été traduites en **enjeux de biodiversité selon une hiérarchisation par niveau**.
- Le diagnostic ABC n'est pas suivi d'actions particulières répondant aux enjeux biodiversité identifiés.
Extrait de l'ABC de Langeac : « L'ABC constitue à la fois un outil d'information et de sensibilisation pour tous les habitants du territoire et dans sa version technique, permet aux décideurs locaux de mieux prendre en compte l'enjeu de la biodiversité et des espaces naturels dans les projets de la commune. »



CPIE du Velay (2014) ABC de Langeac

« Cette cartographie tient compte des différents intérêts en matière de faune, de flore et d'habitats, afin de **visualiser d'un seul regard des grands secteurs d'intérêt pour la biodiversité.** »

Retours d'expériences

Les **difficultés** rencontrées pour élaborer et mettre en œuvre l'ABC

- Implication des élus
- Expérience intéressante, mais difficulté à mobiliser la population lors de la restitution

Les **points d'amélioration**

- Une plus grande information et des actions de sensibilisation
- Définir des actions notamment au niveau des espaces verts afin de sauvegarder la biodiversité



CPIE du Velay (2014) ABC de Langeac – Extraits :

“103 espèces d'oiseaux qui ont été répertoriées, toutes saisons confondues. »
“la commune compte donc 13 espèces ou groupes d'espèces de chiroptères, sur les 27 recensées en Haute-Loire. »

*Informations issues du questionnaire ABC et consultation des documents rédigés dans le cadre de l'ABC
Plus d'infos : Chantal FARIGOLE – adjointe au Maire*

Un ABC inscrit dans l'agenda 21

L'ABC de la commune des Portes des Pierres Dorées a été réalisé dans le cadre de la construction d'un projet d'agenda 21 et de la révision du PLU. Le projet a été porté par un adjoint au maire sensibilisé aux questions de préservation de la biodiversité.



Paysage de la commune de Liergues
Source : État d'avancement ABC Liergues au 01/11/2016 (E.Broutin)
@EricBroutin

Fiche d'identité

- Commune : Liergues (69)
- État d'avancement (au 25/05/17) : en cours de réalisation (lancement en 2015)
- Échelle de l'ABC : commune
- Animation de la démarche : la commune
- Auteur de l'ABC : Eric Broutin

L'ABC en quelques points

- **Objectifs de l'ABC :**
 - ✓ Planification : prise en compte dans les documents d'urbanisme
 - ✓ Sensibilisation des citoyens et acteurs locaux
 - ✓ Modification des pratiques de la collectivité en termes d'entretien de ses espaces publics et espaces verts
 - ✓ Une meilleure intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagements et de développement du territoire
 - ✓ Développement des usages récréatifs offerts par la biodiversité
- L'ABC a été réalisé sur la **base de recherches bibliographiques** sur :
 - ✓ La flore et les habitats (rapide inventaire flore sur quelques milieux (CBN MC) et cartographie sommaire des végétations) dont les zones humides
 - ✓ La faune
 - ✓ Les continuités écologiques
- Les **données** ont été versées dans des bases de données (Faune Rhône et pôle d'information flore-habitats) et un article a été publié dans le bulletin municipal
- Les **acteurs impliqués** :
 - ✓ Adjoint au maire : animation et recherche de financements
 - ✓ Conservatoire Botanique du massif central (CBN MC)
 - ✓ Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)
 - ✓ Les habitants de la commune
 - ✓ Le bureau d'études ayant réalisé le PLU
- Le **financement** de l'ABC a été assuré par la commune, le conseil régional et le Fonds de Dotation pour la Biodiversité.
- La **communication** mise en place autour de l'ABC
 - ✓ Présentation de la démarche à son lancement par une lettre d'information
 - ✓ Résultats du diagnostic diffusé via le bulletin municipal
 - ✓ Réalisation d'inventaires participatifs (habitants et adjoint)
 - ✓ Animations auprès des habitants et scolaires (LPO)
 - ✓ Animations pour les enfants dans le cadre des activités périscolaires



Orchis purpurea
ABC - État d'avancement au 01/11/1 (E.Broutin)
@EricBroutin

Les suites données à l'ABC

- L'un des prochains enjeux à relever sera d'étendre l'ABC à l'ensemble de la nouvelle commune créée au 1er janvier 2017 (fusion de Liergues et Pouilly-le-monial) en persuadant notamment que les questions de biodiversité ont des retombées socio-économiques locales (amélioration du cadre de vie, pollinisation des plantes, adaptation aux effets du changement climatique, filtration de l'eau...).
- Les **actions qui vont être mises en œuvre ou ont déjà été réalisées**
 - ✓ Éducation à l'environnement / sensibilisation des citoyens (adultes : septembre 2015 et scolaires : mars/avril 2016)
 - ✓ Intégration des enjeux biodiversité dans les documents de planification
 - ✓ Modification des modes de gestion des espaces publics (charte signée en février 2016)
 - ✓ Amélioration de la connaissance sur une espèce ou un milieu (prospections terrain juin/juillet 2016)
 - ✓ Protection d'espèces emblématiques
 - ✓ Création d'un mare (octobre/novembre 2015), réalisation d'un chantier nature (mars 2015)
- Le **financement** des actions est assuré par la commune, la Région et le Fonds de Dotation pour la Biodiversité
- **Partenariat** :
 - Définition du plan d'action en partenariat avec la LPO
 - La mise en œuvre des actions est assurée par la commune

Sciences participatives

Ex. animations pédagogiques envers
le grand public



ABC - État d'avancement au 01/11/16
rédigé par Eric Broutin
@EricBroutin

Retours d'expériences

Les **points forts** de la démarche

- ✓ La démarche est cohérente avec les objectifs de l'Agenda 21.

Les **difficultés** rencontrées pour élaborer et mettre en œuvre l'ABC

- ✓ Trouver le foncier pour recréer la mare
- ✓ Rechercher les différents financements pour l'élaboration de l'ABC et la mise en œuvre des actions
- ✓ Mobiliser et convaincre les autres élus de la commune
- ✓ Une démarche qui est très consommatrice de temps

Les **points d'amélioration**

- ✓ Mieux anticiper les démarches d'acquisition du foncier pour la mise en œuvre des actions

Chantiers nature

Ex. création d'une mare dans la prairie
communale à l'entrée du village



ABC - État d'avancement au 01/11/16
rédigé par Eric Broutin
@EricBroutin

La biodiversité, un enjeu déjà bien porté par la collectivité

La réalisation de l'ABC s'intègre dans une politique communale volontariste dans le domaine de la préservation de la biodiversité (Agenda 21 communal adopté en 2012, et en cours de renouvellement). Plusieurs actions d'envergure engagées depuis 2008 par la Ville : la création d'un réseau d'îlots de sénescence en forêt communale, l'arrêt de l'usage des pesticides sur les espaces publics, le classement des parcs de la Ville en Refuges LPO et la mise en œuvre d'un Plan d'Action Biodiversité en Ville 2015-2022.



Fiches de synthèse Faune (2016)
© LPO

Fiche d'identité

- La Motte-Servolex (73)
- État d'avancement ABC (au 29/05/17) : en cours d'élaboration (lancement en 2015)
- ABC à l'échelle communale
- Animation de la démarche par la collectivité
- ABC élaboré par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de Savoie

L'ABC en quelques points

- **Objectifs de l'ABC**
 - ✓ Connaissance générale de la biodiversité sur son territoire
 - ✓ Identification des pressions pesant sur la biodiversité (urbanisation, projets d'aménagements, activités agricoles, touristiques, infrastructures routières, etc) en vue d'une protection des milieux naturels
 - ✓ Sensibilisation des citoyens et acteurs locaux
 - ✓ Une meilleure intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagements et de développement du territoire
- Le **diagnostic** a été réalisé par la LPO avec une méthodologie basée sur de l'analyse bibliographique (données bibliographiques : Faune Savoie, études faunistiques et floristiques existantes réalisées par la Ville ou l'ONF) et des prospections de terrains (base de mailles de 1km²) sur les thématiques suivantes :
 - ✓ Faune : avec focus sur les espèces inscrites sur la liste rouge de la Savoie (amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères)
 - ✓ Milieux naturels
- **Valorisation du diagnostic** : des enjeux prioritaires ont été identifiés pour définir par la suite un programme d'actions
- Les **acteurs** impliqués
 - ✓ LPO Savoie : Synthèse bibliographique et analyse des enjeux
 - ✓ La commune :
 - Service communication : information du public sur la réalisation de l'ABC et ses enjeux
 - Service Environnement Développement Durable : relais auprès des élus, du conseil des SAGE, du comité de pilotage Agenda 21, des associations motteraines
- Le **financement** a été assuré par la commune et le Fonds de Dotation pour la Biodiversité
- La **communication** mise en place autour de l'ABC : Le diagnostic a été mis en ligne sur le site internet de la ville

Fiche de synthèse élaborée
Exemple des oiseaux forestiers menacés ou vulnérables

OISEAUX FORESTIERS MENACÉS OU VULNÉRABLES

Légende
Oiseaux nicheurs menacés ou vulnérables

- Chevêchette d'Europe
- Gêlinotte des bois
- Pic mar
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois

Zonage PLU

- Zones agricoles (A)
- Zones à urbaniser (AU)
- Zones naturelles et forestières (N)
- Zones rurales avec habitations (NH)
- Zones urbaines (U)

LPO Savoie - 02-784 20 00

MENACÉ		VULNÉRABLE	
Pic mar <i>Dendrocopos minor</i> Lié aux grands arbres mûrs ou dépérissants des bois-monts-de-plaine, bocages ou vergers.	Pouillot siffleur <i>Phylloscopus sibilatrix</i> Lié aux futaies matures, de préférence feuillues.	Chevêchette d'Europe <i>Glaucidium passerinum</i> Liée aux futaies matures froides riches en bois mort riche en arbustes à châlons sur pied, avec lièbres et clai-rières, avec résineux.	Gêlinotte des bois <i>Troglodytes troglodytes</i> Liée aux boisements denses (frênaies, tallis...), proches des cultures.

ÉTAT DES LIEUX SUR LA COMMUNE
Espèces globalement méconnues à rechercher. La présence du Pic mar, espèce rare et menacée en Savoie, est à souligner. La Chevêchette, la Gêlinotte et le Pouillot siffleur se distribuent au sein des forêts d'altitude (hêtres-sapinières de l'Épaine) au contraire du Pic mar et de la Tourterelle des bois, qui fréquentent les boisements disséminés de fond de vallée.

PRÉCONISATIONS DE GESTION

- Améliorer la connaissance de ces espèces sur la commune (répartition, effectifs nicheurs).
- Préserver les vieux peuplements forestiers et les arbres morts, en particulier en basse altitude et le long des cours d'eau.
- Poursuivre la gestion sylvicole communale menée en faveur de la biodiversité forestière.
- Sensibiliser les propriétaires privés à la prise en compte de la biodiversité forestière.

Les suites données à l'ABC

- Les actions en cours de mise en œuvre
 - ✓ Éducation à l'environnement / sensibilisation des citoyens
 - ✓ Modification des modes de gestion des espaces publics
 - ✓ Restauration de milieux dégradés et également
 - ✓ Réponse de la collectivité à l'enquête : « L'ABC réalisé en 2016 doit être complété cette année par des inventaires spécifiques pour 3 oiseaux patrimoniaux spécifiques des milieux agricoles ouverts. »
- Le financement et la mise en œuvre des actions sont assurés par la commune et la communauté de communes.

Cistude d'Europe Espèce gravement menacée



© LPO

Retours d'expériences

Les points forts de la démarche

- ✓ La démarche a été partagée avec le Conseil des SAGE et le Comité de Pilotage Agenda 21 qui sont le relais citoyens des actions communales.
- ✓ Toutes les informations disponibles sur la faune et flore du territoire ont été synthétisées dans l'ABC
- ✓ La réalisation d'inventaires spécifiques complémentaires pour des espèces patrimoniales spécifiques aux paysages agricoles ouverts très présentes sur le territoire
- ✓ Partenariat fort et de longue date entre la LPO et la commune qui facilite la démarche

Les difficultés rencontrées pour élaborer et mettre en œuvre l'ABC

- ✓ Récolte des données quelquefois complexe (lien entre les associations et les organismes partenaires de la Ville)
- ✓ Manque de disponibilité de certains partenaires
- ✓ Démarche ABC consommatrice de temps

Les points d'amélioration possible

- ✓ Il serait intéressant de partir d'une enquête faune/flore auprès des habitants (au plus près de chez eux) et la compléter par les inventaires et les bases faune-flore existants, pour s'assurer de l'appropriation citoyenne de la démarche et de l'exhaustivité des données.

Pic mar Une espèce menacée présente sur le territoire

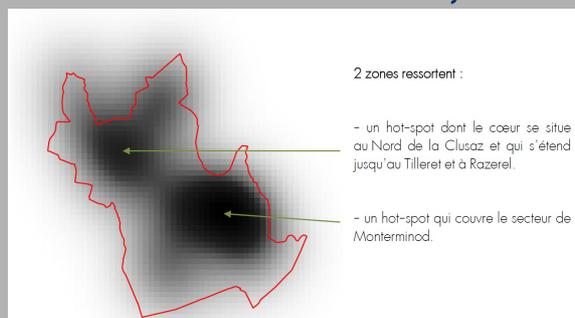


© LPO

*Informations issues du questionnaire ABC et consultation des documents rédigés dans le cadre de l'ABC
Plus d'infos : Anthony Perrin, chargé de mission développement durable à la commune*

Identification des secteurs remarquables pour la biodiversité

A partir des inventaires existants et ceux réalisés dans le cadre de cette étude (lépidoptères, oiseaux, prairies, orchidées, plantes invasives, arbres et murs au service de la biodiversité), des secteurs remarquables pour la biodiversité ont été identifiés et feront l'objet d'une attention particulière.



Les hot-spots de la biodiversité
Extrait du rapport ABC Saint-Alban-Leyse (2012)

Fiche d'identité

- Saint-Alban-Leyse (74)
- État d'avancement (au 21/06/17) : ABC terminé (16 mois d'élaboration / 2011-2012)
- Échelle de l'ABC : commune
- Animation de la démarche : par la collectivité
- Auteur de l'ABC : Bureau d'études

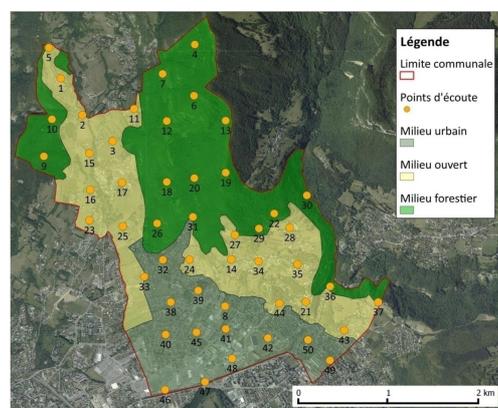
L'ABC en quelques points

- **Objectifs**
 - ✓ Connaissance générale de la biodiversité sur son territoire
 - ✓ Identification des pressions pesant sur la biodiversité (urbanisation, projets d'aménagements, activités agricoles, touristiques, infrastructures routières, etc) en vue d'une protection des milieux naturels
 - ✓ Enjeu de planification / prise en compte de la TVB dans le document d'urbanisme
- Le **diagnostic** a été réalisé par un bureau d'études à partir d'un travail bibliographique et d'inventaires terrain. L'état des lieux a porté sur :
 - ✓ La flore (orchidées) / habitats
 - ✓ La faune (lépidoptères et oiseaux)
 - ✓ Les milieux naturels (prairies)
 - ✓ Les paysages
 - ✓ Les murs en pierres sèches et vieux arbres
- **Valorisation du diagnostic**
 - ✓ Des enjeux prioritaires ont été identifiés pour définir par la suite un programme d'actions
 - ✓ Présentation des résultats par le biais de cartes papiers.
- **Acteurs impliqués** : élus et habitants (inventaires et consultation)
- Le **financement** a été assuré par la commune.
- La **communication** mise en place :
 - ✓ Présentation de la démarche aux habitants et acteurs locaux à la fin du processus d'élaboration (site internet et plaquettes de communication)

Inventaire oiseaux méthodologie

Les étapes de la méthodologie :

1. Réalisation d'un **maillage*** de la commune par cartographie pour couvrir au maximum sa surface et ne pas se focaliser uniquement sur les milieux potentiellement riches en avifaune. Le but étant d'obtenir des données sur les milieux urbains, ouverts et forestiers. 50 points d'écoute de 5min ont été réalisés avec 2 passages par points. Les points sont espacés de 400m en moyenne pour ne pas que les zones d'écoute se chevauchent.
2. Calculs des diversités α et β .
3. Cartographie des espèces.



ABC Saint-Alban-Leyse (2012) - extraits :

Évaluation de la richesse en oiseaux

1218 oiseaux inventoriés ; 60 espèces déterminées ;
13 espèces remarquables
Diversité α (nombre d'espèces dans chaque habitat) : les milieux ouverts et forestiers semblent abriter autant d'espèces (42) mais pas nécessairement les mêmes ; les milieux urbains sont moins riches (31 espèces).

Les suites données à l'ABC

- Les actions qui sont/vont être mises en œuvre :
 - ✓ Intégration des enjeux biodiversité dans les documents de planification
 - ✓ Amélioration de la connaissance sur une espèce ou un milieu
 - ✓ Restauration de milieux dégradés
- Le **financement** et la mise en œuvre des actions sont portés par la commune.
- Le plan d'actions a été élaboré en **partenariat** avec le CEN Savoie.

rapport ABC Saint-Alban-Leyse (2012) – extraits :

Principe de cette action de reconquête de la nature en ville

- se servir des terrains inutilisés ou à l'abandon (communaux et privés)

- revoir la gestion des prés de fauche précoce et des prairies surpâturées pour maintenir une période de floraison la plus longue possible

Conséquences

- stabilité écosystémique (ex : meilleure résistance des milieux à l'implantation d'espèces invasives).

- qualité paysagère du centre-ville améliorée (papillons, fleurs...)

Retours d'expériences

Les **points forts** de la démarche

- ✓ Éducation à l'environnement (projet de sentiers pédagogiques en cours)
- ✓ Meilleure protection de la biodiversité et mise en place de mesures conservatoires

Exemple : classement des vieux arbres en Espace Boisé Classé (EBC), inscription des pelouses sèches en zone Natura 2000

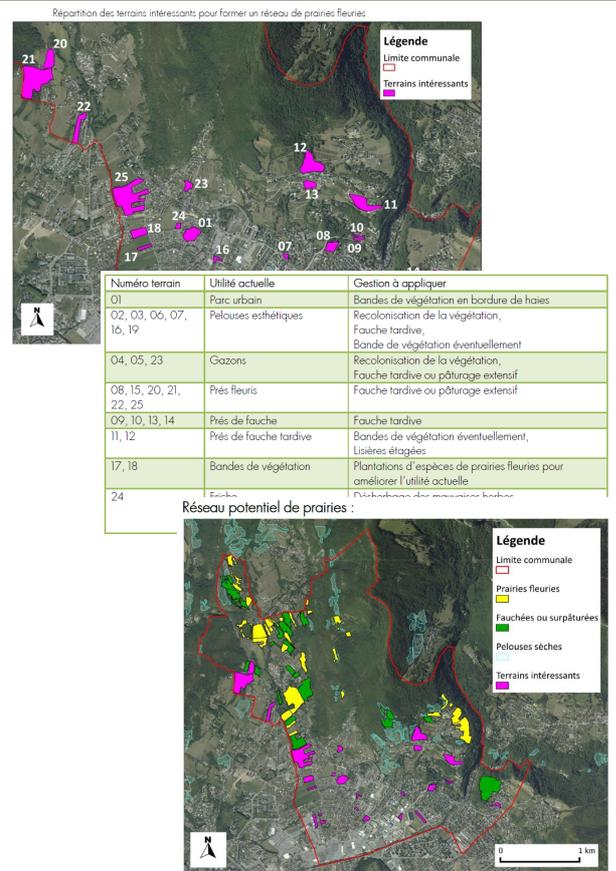
Les **difficultés** rencontrées pour élaborer et mettre en œuvre l'ABC

- ✓ Difficultés de prise en compte par certains élus et dans le cadre de l'urbanisation
- ✓ Difficultés pour sensibiliser le grand public

Les **points d'amélioration**

- ✓ Une meilleure prise en compte dans les documents d'urbanisme
- ✓ Amélioration des moyens financiers

Exemple de pistes de gestion Constitution d'un réseau de prairies



Exemples de mesures de protection possibles Classement des vieux arbres en EBC



Extraits du rapport ABC Saint-Alban-Leyse

« les vieux arbres sont tout aussi importants pour la biodiversité : refuge, nourriture, reproduction... Ils participent aussi au cadre de vie et entretiennent le patrimoine culturel de la commune.

Ces arbres ont été cartographiés pour leurs caractéristiques particulières afin de les faire porter à connaissance lors des futurs projets d'aménagements. Les souches en décomposition font également l'objet de l'inventaire car elles abritent aussi une faune du sol très diversifiée (champignons, bactéries, vers...)

Au total, 39 arbres ont été cartographiés.

Informations issues du questionnaire ABC et consultation des documents rédigés dans le cadre de l'ABC
Plus d'infos : Blake Gérard, Conseiller Délégué au développement durable

Une démarche à croiser avec les documents de planification : piste de travail dans le cadre de la démarche PLUi

La commune a trouvé le dispositif intéressant. En démarche PLU, cela permettait d'avoir un autre regard sur les documents d'urbanisme.



Crapaud sonneur, pont de crapaud commun, Triton alpestre et larve de salamandre tachetée
@FRAPNA Haute-Savoie

Fiche d'identité

- Gruffy (74)
- État d'avancement (au 26/06/17) : en cours d'élaboration (lancement en 2010) *
- Échelle de l'ABC : commune
- Animation de la démarche : par un comité de suivi local composé de la commune, la FRAPNA, le PNR du massif des Bauges et d'acteurs locaux
- Auteur de l'ABC : FRAPNA Haute-Savoie

* Les diagnostics sont terminés (2011 et 2012). La commune souhaite aujourd'hui élaborer un guide de la nature ordinaire, sur la commune de Gruffy, à destination des habitants. En démarche PLUi, la commune souhaiterait que les éléments de diagnostic fassent l'objet d'une annexe spécifique.

L'ABC en quelques points

- **Objectifs :**
 - ✓ Connaissance générale de la biodiversité sur son territoire
 - ✓ Sensibilisation des citoyens et acteurs locaux
 - ✓ Une meilleure intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagements et de développement du territoire
 - ✓ Développement des usages récréatifs offerts par la biodiversité
- Le **diagnostic** a été réalisé par la LPO et la FRAPNA 74 à partir d'une analyse bibliographique et d'inventaires sur le terrain. L'état des lieux a porté sur :
 - ✓ La flore / les habitats
 - ✓ La faune (reptiles et amphibiens, lépidoptères, mammifères, oiseaux)
 - ✓ Les espèces exotiques envahissantes
- **Valorisation du diagnostic :** communication sur les résultats du diagnostic (réunion publique)
- **Acteurs impliqués :** la commune (porteur du projet), la Frapna 74 (animation/coordination), le PNR du Massif des Bauges (appui technique) et les acteurs locaux (appui technique et aide à la sensibilisation du public)
- Le **financement** a été porté par la commune et le Fonds de Dotation pour la Biodiversité.
- La **communication** mise en place :
 - ✓ Présentation de la démarche aux habitants et acteurs locaux au lancement et à mi-parcours (réunions publiques)
 - ✓ Animation spécifique sur les plantes invasives

Amélioration de la connaissance

L'étude des lépidoptères

Quelques espèces parmi les plus observées sur la commune de Gruffy



Amaryllis (*Pyronia tithonus*)
Crédit photo : FRAPNA



Frit commun (*Coenonympha pamphilus*)
Crédit photo : FRAPNA



Gazé (*Aporia croceipes*)
Crédit photo : FRAPNA



Triton (*Aphantopus hyperantus*)
Crédit photo : FRAPNA

Source : Frapna 74 (2012) Inventaire des Lépidoptères

« Bilan des prospections 2011-2012 : en deux années de prospection sur la commune de Gruffy, 46 espèces de Rhopalocères ont pu être identifiées sur les 175 espèces que comporte le département de Haute-Savoie soit 26% de la totalité du peuplement départemental. S'y ajoute aussi l'inventaire des papillons nocturnes, comprenant 129 espèces. »

Les suites données à l'ABC

- Les **actions qui vont être mises en œuvre** :
 - ✓ Éducation à l'environnement / sensibilisation des citoyens
 - ✓ Intégration des enjeux biodiversité dans les documents de planification
 - ✓ Amélioration de la connaissance sur une espèce ou un milieu et également :
 - ✓ Réponse de la collectivité à l'enquête réalisée : « *Les diagnostics sont terminés. Nous souhaitons élaborer un guide de la nature ordinaire, sur la commune de Gruffy, à destination de nos habitants. En démarche PLUI, nous souhaiterions que les éléments de diagnostic fassent l'objet d'une annexe spécifique* ».
- Le **financement** et la mise en œuvre de ces actions sont portés par la commune.
- Le plan d'actions a été élaboré en **partenariat** avec d'autres acteurs, notamment la FRAPNA, le PNR et la LPO.

Inventaire de l'avifaune Espèces, enjeux et perspectives

Avifaune nicheuse

Les espèces sont ici présentées en fonction de leur niveau de vulnérabilité (gradient de l'espèce la plus vulnérable à la moins vulnérable). Les outils de protection et de conservation permettent de classer ces espèces de l'échelle géographique la plus grande à la plus petite, correspondant ainsi au degré de menace du plus fort au moins important. Afin de ne pas faire de répétition, elles sont décrites seulement au degré de menace le plus haut qui les concernent.



Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*



Hirondelle rustique *Hirundo rustica*



Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*



Moineau friquet *Passer montanus*

Crédits photo : J. Bisetti, Y. Fol

Source : LPO 74 (2012) Inventaire avifaune

En complément des inventaires réalisés, ce rapport présente un diagnostic des enjeux et propose des perspectives d'actions concernant :

- le **bâti en milieu rural**, qui accueille des sites de nidification,
- les **vieux vergers**, sources de nourriture,
- les **prairies de plaine et les pâturages de montagne**, à préserver de toute urbanisation pour maintenir l'activité agricole et conserver les espèces associées,
- les **forêts**, et les modes d'exploitation.

Retours d'expériences

Les points forts de la démarche

- ✓ Connaissance très exhaustive de l'ensemble du milieu

Les difficultés rencontrées pour élaborer et mettre en œuvre l'ABC

- ✓ Durée de la démarche
- ✓ Rédaction d'un guide nature souhaité par la collectivité à destination de ses habitants

Le hérisson mammifère protégé au titre de l'arrêté du 23 avril 2007



Le hérisson, qui nous semble pourtant commun, connaît localement des effondrements de population. Cette espèce mérite d'être mieux connue afin de mettre en œuvre des actions de préservation de ses axes de déplacement.

(Crédit photo : Sébastien Walter-Nesmes)

Source : FRAPNA 74 (2013) Inventaire mammifères

Résumé

Ce guide est constitué d'un recueil des différentes démarches ABC entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2010 (lancement de la démarche par le ministère de l'environnement, aujourd'hui Ministère de la Transition Écologique et Solidaire). La consultation des communes concernées et de certains acteurs ayant contribué à la mise en œuvre d'ABC sur ces territoires a permis de dresser un portrait des ABC réalisés et de souligner les expériences qui peuvent être partagées.

Connaissance et prévention des risques - Développement des infrastructures - Énergie et climat - Gestion du patrimoine d'infrastructures
Impacts sur la santé - Mobilités et transports - Territoires durables et ressources naturelles - Ville et bâtiments durables

*Ce document ne peut être vendu. La reproduction totale du document est libre de droits.
En cas de reproduction partielle, l'accord préalable de l'auteur devra être demandé.
Référence : C17LE0025*

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Cerema Centre Est – Département Laboratoire de Clermont-Ferrand – 8-10 rue Bernard Palissy – 63017 Clermont-Ferrand Cedex 2 - Tél. : +33 (0)4 73 42 10 10
Siège social : Cité des Mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92 803 - F-69674 Bron Cedex - Tél. : +33 (0)4 72 14 30 30

Établissement public - Siret 130 018 310 00016 - www.cerema.fr